

Commune d'Oron

Rapport de gestion 2018

Préavis n° 10/2019 – Rapport de gestion 2018

TABLE DES MATIERES

1	Introduction du Syndic	9
2	Autorités	10
2.1	Section 1 Conseil communal.....	10
2.1.1	Préambule	10
2.1.2	Composition	10
2.1.3	Mutations au sein du Conseil communal	11
2.1.4	Séances du Conseil communal	12
2.1.5	Communications de la Municipalité au Conseil communal.....	13
2.1.6	Commission communale de recours en matière de taxes et d'impôts.....	14
2.2	Section 2 Municipalité	15
2.2.1	Dicastères de la Municipalité.....	15
2.2.2	Délégations de la Municipalité dans les diverses associations.....	16
2.2.3	Séances de la Municipalité.....	17
2.2.4	Représentation de la Municipalité	17
2.2.5	Rencontres intermunicipalités	20
2.2.6	Projet de fusion avec la Commune d'Essertes	21
2.2.7	Participation à une association régionale	21
2.2.8	Film sur la Commune d'Oron.....	21
2.2.9	Agenda 21	21
3	Administration générale - Finances - Sécurité sociale - Cultes	22
3.1	Section 1 Administration générale.....	22
3.1.1	Organisation.....	22
3.1.2	Analyse des services internes	22
3.1.3	Personnel communal.....	22
3.1.3.1	Personnel auxiliaire (situation au 31.12.2018).....	25
3.1.3.2	Formation.....	26
3.1.3.3	Jubilés.....	26
3.1.3.4	Apprentissage.....	26
3.1.3.5	Sortie du personnel.....	26
3.1.4	Situation des règlements communaux	27
3.1.5	Site internet et services en ligne de l'administration	28
3.1.6	Affichage public électronique.....	28
3.1.7	Informatique, matériel de bureau et appareils divers.....	29
3.1.8	Information à la population	30
3.1.9	Archives communales	31
3.1.10	Office communal de la population	31
3.1.10.1	Statistique de la population.....	31
3.1.11	Registre des bâtiments, logements et habitants.....	32
3.1.12	Naturalisations.....	33
3.1.12.1	Demandes de naturalisation - Nouvelle procédure	33
3.1.12.2	Demandes de naturalisation	33

3.1.12.3	Commission communale des naturalisations	33
3.1.12.4	Naturalisations ordinaires	33
3.1.13	Initiatives et référendums	34
3.1.14	Votations fédérales 2018.....	34
3.1.15	Votation cantonale 2018.....	36
3.1.16	Participation au système Easyvote.....	36
3.1.17	Inspection de la Préfecture.....	36
3.1.18	Réception des nouveaux habitants	37
3.1.19	Téléthon	37
3.1.20	Réception des jeunes citoyens.....	37
3.1.21	Jubilaires	38
3.1.22	Lignes de trafic régional et assimilé - Participation communale aux coûts non couverts	39
3.1.23	Réfection de la Gare CFF de Palézieux	39
3.1.24	Cartes journalières CFF	39
3.1.25	Cinéma d'Oron	39
3.1.26	Boîte à livres.....	40
3.1.27	Ecole de musique.....	40
3.1.28	Règlement sur les subventions aux études musicales	40
3.1.29	Porcherie - Projet de porcherie régionale	40
3.1.30	Abattoir - Projet d'abattoir régional	40
3.1.31	Etablissement de détention pour mineurs et jeunes adultes (EDM) - Nuisances	40
3.1.32	Sociétés locales	41
3.1.33	Manifestations locales	44
3.1.34	Dix comme Une.....	46
3.1.35	Fête nationale.....	46
3.1.36	Journée des communes vaudoises 2021	47
3.1.37	Tour de Romandie 2020.....	47
3.1.38	Noël villageois	47
3.1.39	Armée suisse - Repas.....	47
3.2	Section 2 Finances.....	48
3.2.1	Rapport des comptes	48
3.2.2	Arrêté d'imposition.....	48
3.2.3	Plafond d'endettement	48
3.2.4	Successions	48
3.3	Section 3 Sécurité sociale	49
3.3.1	Chômage.....	49
3.3.2	Accueil de jour des enfants	50
3.3.3	Exécution forcée d'expulsion.....	53
3.3.4	Groupement des bénévoles	54
3.3.5	Facture sociale	54
3.3.6	Santé publique - Aide et soins à domicile.....	55
3.4	Section 4 Cultes	56
3.4.1	Recensement	56
3.4.2	Paroisse catholique d'Oron	56
3.4.3	Paroisse protestante Oron-Palézieux.....	56

4	Services industriels - Assainissement.....	57
4.1	Section 1 Services industriels	57
4.1.1	Approvisionnement en eau potable	57
4.1.1.1	Production d'eau communale	57
4.1.1.2	Achats d'eau extérieurs et conditions	57
4.1.1.3	Fournisseurs d'eau potable.....	58
4.1.1.4	Ventes d'eau.....	58
4.1.2	Qualité de l'eau	59
4.1.3	Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE)	60
4.1.4	Etat des ouvrages	60
4.1.4.1	Manuel d'Assurance Qualité (MAQ)	60
4.1.4.2	Renouvellement de conduites.....	60
4.1.4.2.1	Chesalles - Déplacement conduite	60
4.1.4.2.2	Les Tavernes - Conduite Les Tavernes - La Chervettaz.....	61
4.1.4.2.3	Les Tavernes - Remplacement conduite « La Dausaz »	61
4.1.4.2.4	Les Tavernes - Remplacement conduite « Champ Jordil »	61
4.1.4.2.5	Oron-la-Ville - Route de Moudon - Remplacement conduite.....	62
4.1.4.2.6	Palézieux - Entre Deux Eaux - Station de pompage.....	62
4.1.4.2.7	Palézieux-Granges - Projet de liaison.....	63
4.1.4.2.8	Vuibroye - Démolition du réservoir.....	63
4.1.4.3	Fuites	63
4.1.4.4	Compteurs	63
4.1.4.5	Ecoteaux - Puits du Very	64
4.1.4.6	Oron-le-Châtel - Réservoir des Clos.....	64
4.1.4.7	Oron-la-Ville - Captage de la Longive.....	64
4.1.4.8	Bornes hydrantes.....	64
4.1.5	Biogaz - Palézieux Bio-énergies SA.....	64
4.1.6	Réseau haut débit de Swisscom	65
4.1.7	Télé-réseau VO Energies holding SA.....	65
4.2	Section 2 Assainissement	66
4.2.1	Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	66
4.2.2	STEP VOG	66
4.2.3	Collecteur VOG d'eaux usées - Oron-le-Châtel « La Compeline ».....	66
4.2.4	STEP d'Ecoteaux	67
4.2.5	Entretien du réseau	67
4.2.6	Châtillens - Assainissement du quartier de la Chervettaz	68
4.2.7	Vidange obligatoire des installations particulières	68
5	Ecoles - Sports.....	69
5.1	Section 1 Ecoles	69
5.1.1	Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux	69
5.1.2	Conseil d'Etablissement	70
5.1.3	DGEO - Convention de délégation de prestations de gestion	70
5.1.4	Transports scolaires	71
5.1.5	Equipements numériques dans les classes.....	71

5.1.6	Palézieux - Pavillons scolaires	72
5.1.7	GAS – Groupement des associations scolaires	72
5.1.8	Ecole à la ferme	72
5.2	Section 2 Sports.....	73
5.2.1	Mérites sportifs et culturel.....	73
6	Domaines et bâtiments - Forêts - Vignes - Travaux.....	74
6.1	Section 1 Domaines et bâtiments.....	74
6.1.1	Liste des immeubles.....	74
6.1.1.1	Patrimoine financier au 31.12.2018	74
6.1.1.2	Patrimoine administratif au 31.12.2018.....	74
6.1.2	Entretien des immeubles	76
6.1.2.1	Bussigny-sur-Oron.....	77
6.1.2.2	Châtillens	78
6.1.2.3	Chesalles-sur-Oron.....	78
6.1.2.4	Ecoteaux.....	79
6.1.2.5	Les Tavernes	79
6.1.2.6	Les Thioleyres	80
6.1.2.7	Oron-la-Ville.....	80
6.1.2.8	Oron-le-Châtel	83
6.1.2.9	Palézieux	83
6.1.2.10	Vuibroye.....	85
6.1.3	Ventes d'immeubles et de terrains	85
6.1.4	Achats de terrain	85
6.1.5	Projet de nouvelle caserne pour les pompiers.....	86
6.1.6	Patinoire	86
6.1.7	Palézieux - Ancienne garderie - Projet de création d'un appartement.....	86
6.1.8	Palézieux - Battoir - Réfection des parois.....	87
6.1.9	Oron-la-Ville - Refuge du Chaney - Projet de remplacement	87
6.2	Section 2 Forêts.....	88
6.2.1	Généralités et rapport du Groupement forestier Broye-Jorat.....	88
6.2.2	Groupement forestier Broye-Jorat - Fête de la forêt.....	88
6.2.3	Société coopérative Bois-énergie Jorat-Broye	89
6.2.4	Chalarose du frêne.....	89
6.2.5	Plan de gestion des forêts communales.....	90
6.3	Section 3 Vignes	91
6.3.1	Production	91
6.3.2	Vente.....	91
6.3.3	Vignes - Réfection du captage	91
6.3.4	Fête des vigneronns - Banneret	92
6.4	Section 4 Travaux	93
6.4.1	Réseau routier et places.....	93
6.4.1.1	Entretien 2018	93
6.4.1.1.1	Châtillens - Réfection de la Route de Lausanne.....	93
6.4.1.1.2	Châtillens - Réfection de la Route de Lausanne - Extension du trottoir - Adduction.....	94
6.4.1.1.3	Bussigny-sur-Oron - Route Bussigny - Saint-Martin	94

6.4.1.1.4	Chesalles - Chemin de la Corbaz - Adaptation des limites	94
6.4.1.1.5	Châtillens - Pont de Bize.....	94
6.4.1.1.6	Ecoteaux - Chemin du Vieux Moulin	95
6.4.1.1.7	Oron-la-Ville - Réfection des Routes de Lausanne et de Moudon	95
6.4.1.1.8	Oron-la-Ville - Chemin de Pradin	96
6.4.1.1.9	Oron-la-Ville - Chemin des Bures - Réfection de la bordure	96
6.4.1.1.10	Oron-le-Châtel - Chemin de la Compelenaz - Réfection.....	96
6.4.1.1.11	Palézieux - Réfection du Chemin du Pré-du-Château	96
6.4.1.1.12	Palézieux - Réfection du Chemin de la Clavaleyre	97
6.4.1.1.13	Palézieux - Parcelle RF n° 250 - Aménagement d'une place de parc	97
6.4.1.1.14	Oron-la-Ville - Installation d'une borne électrique de recharge	97
6.4.1.1.15	Oron-la-Ville - Etude pour la réalisation d'un giratoire à la Route de Bulle	97
6.4.1.1.16	Chemin piétonnier - Tour de commune.....	97
6.4.1.1.17	Palézieux - Etude de la traversée du village	99
6.4.1.1.18	Palézieux - Route de Granges - Projet d'arrêt de bus	99
6.4.1.1.19	Palézieux - Route de Granges - Chemin piétonnier « Les Léchaires »	99
6.4.1.1.20	Palézieux - Route de Granges - Chemin piétonnier « Les Vuavres »	99
6.4.1.1.21	Palézieux - Sentier du Carroz »	100
6.4.1.2	Signalisation et marquages routiers.....	100
6.4.1.3	Transports spéciaux.....	100
6.4.1.4	Campagnes Inforadar	101
6.4.1.5	Contrôles radar	101
6.4.1.6	Déneigement	101
6.4.2	Eclairage public	101
6.4.3	Chemins privés - Etude pour réfection	102
6.4.4	Places de jeux	102
6.4.5	Cimetières	102
6.4.6	Entretien des espaces verts	102
6.4.7	Revitalisation de la Biorde	102
6.4.8	Châtillens - Quartier du Grenet - Dangers naturels	102
6.4.9	Entretien des fossés.....	103
6.4.10	Entretien des berges et des ruisseaux	103
6.4.11	Véhicules et machines du Service de la voirie	103
6.5	Déchets.....	104
6.5.1	Ramassage et collecte des ordures ménagères	104
6.5.2	Statistique des déchets récoltés.....	105
6.5.3	Fin de la récolte séparée des plastiques souples et flaconnages.....	106
6.5.4	Dépôts sauvages.....	107
6.5.5	Ecoteaux - Déchèterie	107
6.5.6	Oron-la-Ville et Palézieux - Agrandissement des déchèteries.....	108
6.5.7	Molok - Entretien	108
6.5.8	Contrôle des poids et mesures.....	108
6.5.9	Collaboration avec les communes voisines.....	108

7	Urbanisme - Police - Protection civile	109
7.1	Section 1 Urbanisme - Aménagement du territoire - Constructions	109
7.1.1	Etudes en cours	109
7.1.1.1	Nouvelle mensuration cadastrale.....	109
7.1.1.2	Guichet cartographique.....	110
7.1.1.3	Planification générale d'Oron.....	111
7.1.1.4	Nouveau Plan général d'affectation (PGA) pour l'ensemble de la Commune d'Oron	111
7.1.1.5	Création de zones réservées	112
7.1.1.6	Méthode automatique de détermination des réserves pour les zones à bâtir (MADR)	113
7.1.1.7	Politique communale concernant les surfaces d'assolement (SDA)	113
7.1.1.8	Etude paysagère.....	114
7.1.1.9	Plan partiel d'affectation du Collège d'Oron-la-Ville.....	115
7.1.1.10	Palézieux - Modification du Plan général d'affectation (PGA) « En Grivaz »	116
7.1.1.11	Palézieux - Plan partiel d'affectation (PPA) « En Moreau »	117
7.1.1.12	Palézieux - Equipement et projets de la zone industrielle « En Cramoux »	117
7.1.1.13	Palézieux - Plan de quartier « A La Sauge »	118
7.1.1.14	Etude et assainissement du bruit sur le territoire communal.....	119
7.1.1.15	Ecoteaux - Equipement du quartier « Au Tyle »	119
7.1.2	Plan de classement des arbres	120
7.1.3	Participation à des groupes de travail au niveau cantonal.....	120
7.1.4	Bureau technique d'Oron (BTO).....	121
7.1.5	Police des constructions.....	122
7.1.6	Places de stationnement privées - Directive.....	123
7.1.7	Commission technique	123
7.1.8	Commission de salubrité	124
7.2	Section 2 Police	125
7.2.1	Gendarmerie	125
7.2.2	Protectas	125
7.2.3	Conseil régional de prévention et de sécurité (CRPS)	125
7.2.4	Commission de police	125
7.2.5	Oron-la-Ville - Collège - Nuisances sonores.....	126
7.2.6	Oron-la-Ville - Collège - Patrouilleurs	126
7.2.7	Actes de vandalisme, vols et autres	126
7.2.8	Surveillance des parkings.....	126
7.2.9	Amendes et ordonnances pénales	127
7.2.10	Vidéosurveillance	127
7.2.11	Police du commerce	127
7.2.11.1	Patentes.....	127
7.2.11.2	Autorisations communales.....	128
7.2.11.3	Registre communal des commerçants.....	128
7.2.12	Plan canicule	128
7.2.13	Association intercommunale SDIS Oron – Jorat	129
7.3	Section 3 Protection civile	130
7.3.1	Organisation régionale de protection civile (ORPC)	130
8	Conclusion	131

Préavis n° 10/2019 – Rapport de gestion 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,



1 Introduction du Syndic

C'est toujours un plaisir de vous présenter le rapport de gestion de la Commune d'Oron.

Ce document officiel fait partie des obligations que toute municipalité vaudoise se doit d'assumer envers son législatif. Le mode de présentation n'est pas défini ; il laisse ainsi une certaine liberté à l'exécutif. Comme vous pouvez le constater, nous vous proposons un document contenant moult précisions et détails, afin de vous fournir le maximum d'informations. Lorsqu'il sera accepté et archivé, ce rapport servira d'aide-mémoire pour la vie de notre Commune.

Entamons la démarche par la partie financière : nous bouclons les comptes cette année avec un bénéfice d'environ trois millions de francs, avant amortissement complémentaire. Le bénéfice provient d'une part de la vente d'une parcelle, et d'autre part de l'augmentation des recettes fiscales que j'espère pérennes au vu de l'augmentation de la population. En ce qui concerne les recettes des personnes morales, nous constatons également une tendance à la hausse qui devrait malheureusement s'essouffler avec l'entrée en vigueur de la RIE III.

Une gestion rigoureuse assure une bonne maîtrise des dépenses et nous permet ainsi d'envisager l'avenir de manière sereine. Les gros investissements que nous devons entreprendre peuvent se financer.

En sus des dépenses budgétisées, nous avons investi pour l'entretien de notre réseau d'eau et des routes, pour le renouvellement de nos déchetteries et du parc immobilier.

La Municipalité a consacré un grand nombre de séances au développement des infrastructures de la Commune, qu'il s'agisse du collège, de la caserne des pompiers, du réseau d'eau ou des routes. Tous ces projets ont exigé beaucoup de préparation et seront concrétisés au cours des prochaines années. La problématique du nœud ferroviaire de Palézieux nous a aussi beaucoup occupés.

Une analyse sur le fonctionnement de la Commune après sept ans de fusion, analyse demandée par la Municipalité, nous a permis de constater à satisfaction que nos objectifs étaient atteints. Il en découlera une légère modification dans l'organigramme des collaborateurs. Un système de contrôle interne serait une amélioration souhaitée, mais il faut le mettre en œuvre via un système simple qui ne surcharge ni nos collaborateurs, ni l'exécutif. Ceci demande encore quelques réflexions.

J'aimerais encore relever les bons rapports que la Municipalité entretient avec notre législatif, ainsi que l'engagement sans faille de nos collaborateurs et la bonne entente au sein de la Municipalité. Soyez-en tous sincèrement remerciés.

Philippe Modoux, Syndic

2 Autorités

2.1 Section 1 Conseil communal

2.1.1 Préambule

En 2016, la Commune d'Oron est entrée dans une nouvelle législature qui s'étend du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2021.

2.1.2 Composition

Au 31 décembre 2018, le Conseil communal était constitué de :

Nom	Prénom	Localité	Fonction dans le Conseil	Parti
Baechler	Pierre-Vincent	Oron-la-Ville		PS Oron et symp.
Bellon	Laurence	Oron-la-Ville	Scrutatrice suppléante 2018-2019	Grindor
Besnier	Olivier	Oron-la-Ville	Scrutateur 2018-2019	PLR, UDC et ind.
Bise Demay	Christine	Ecoteaux	Déléguée VOG	PS Oron et symp.
Bise	David	Ecoteaux		PS Oron et symp.
Bize	Daniel	Oron-la-Ville		PLR, UDC et ind.
Bovy	Michel	Oron-la-ville	Commission des finances	Grindor
Budry	Christian	Chesalles-sur-Oron	Président Commission des finances 2018-2019	PLR, UDC et ind.
Caillat	Marc-Etienne	Vuibroye	Suppléant Commission de recours en matière de taxes	PLR, UDC et ind.
Carruzzo	James	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Chenevard	Frédéric	Ecoteaux	Commission de gestion	PLR, UDC et ind.
Chollet	Fabrice	Oron-la-Ville	Président 2018-2019	PLR, UDC et ind.
Chollet	Maude	Chesalles-sur-Oron	Scrutatrice suppléante 2018-2019	PLR, UDC et ind.
Cordey	René-Pierre	Les Tavernes		PLR, UDC et ind.
Demierre	Philippe	Oron-la-Ville	Commission de gestion	Grindor
Demiéville	Abel	Palézieux	Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Demiéville	Daniel	Palézieux	Délégué Déchets carnés	PLR, UDC et ind.
Dind	Jean-Daniel	Palézieux	Membre Commission de recours en matière de taxes	PS Oron et symp.
Dind	Johann	Les Thioleyres	Vice-Président 2018-2019	PS Oron et symp.
Dovat	Michael	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Dufey	Pascal	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.
Edward	Myriam	Palézieux	Vice-Présidente 2018-2019	Grindor
Giller	Julien	Chesalles-sur-Oron		PLR, UDC et ind.
Gilliard	Vincent	Châtillens		PLR, UDC et ind.
Grandchamp	Jean-Claude	Châtillens		Grindor
Grossglauser	Patricia	Bussigny-sur-Oron		Grindor
Hassler	Hervé	Bussigny-sur-Oron		PLR, UDC et ind.

Nom	Prénom	Localité	Fonction dans le Conseil	Parti
Herminjard	Sandrine	Oron-la-Ville		PLR, UDC et ind.
Hockenjos	Christian	Palézieux	Délégué suppléant Déchets carnés	Grindor
Hunziker	Yoan	Oron-la-Ville		PLR, UDC et ind.
Kissling	Jean-Luc	Oron-la-Ville	Président Commission de recours en matière de taxes	Grindor
Locher	André	Oron-le-Châtel		Grindor
Maillefer	Pierre-André	Palézieux		PS Oron et symp.
Mancini	Jean	Palézieux		PS Oron et symp.
Martin	Eric	Oron-la-Ville	Délégué VOG	PLR, UDC et ind.
Massard	Sébastien	Châtillens		PLR, UDC et ind.
Mayor	Pascal	Oron-le-Châtel		PLR, UDC et ind.
Mercanton	Stève	Palézieux	Suppléant Commission de gestion	PLR, UDC et ind.
Meyer	Florian	Oron-la-Ville		Grindor
Mivelaz	Maurice	Châtillens	Commission des finances	PS Oron et symp.
Moulet	Rosemarie	Châtillens	Scrutatrice 2018-2019	PLR, UDC et ind.
Muser	Thierry	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.
Ottet	Cédric	Oron-le-Châtel	Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Platel	David	Oron-la-Ville	Président Commission de gestion 2018-2019	PLR, UDC et ind.
Ramseyer	Eric	Palézieux		PLR, UDC et ind.
Raynaud	Pierre-André	Oron-la-Ville	Délégué VOG	Grindor
Rebetez	Christophe	Oron-la-Ville	Commission de recours en matière de taxes et délégué ORPC	PLR, UDC et ind.
Richard	Hélène	Ecoteaux		PS Oron et symp.
Richard	Romain	Ecoteaux	Commission de gestion	PS Oron et symp.
Rittener	Christophe	Les Thioleyres		PLR, UDC et ind.
Rod	Simon	Oron-la-Ville	Délégué suppléant VOG	PLR, UDC et ind.
Ryf	Monique	Oron-la-Ville	Suppléante Commission des finances	PS Oron et symp.
Schneider-Beroud	Patricia	Ecoteaux	Commission de gestion	PS Oron et symp.
Schwaar	Jean-Luc	Palézieux		Grindor
Sonnay	Vincent	Les Tavernes	Suppléant Commission des finances	PLR, UDC et ind.
Stucki	Yann	Oron-le-Châtel		PLR, UDC et ind.
Suter	Diego	Oron-la-Ville		PS Oron et symp.
Taillens	Philippe	Ecoteaux		Grindor
Uldry	Anne-Cécile	Vuibroye	Suppléante Commission de gestion	Grindor
Vinay	Jérôme	Vuibroye		PS Oron et symp.
Bard	Lorraine	Chesalles-sur-Oron	Secrétaire 2016-2021	

2.1.3 Mutations au sein du Conseil communal

En date du 12 mars 2018, M. Christophe Rebetez a été nommé délégué provisoire à l'ORPC du district de Lavaux-Oron. Depuis, il en est devenu le président.

Le 14 mai 2018, M. Pierre-Vincent Baechler a quant à lui été nommé délégué suppléant à l'ORPC du district de Lavaux-Oron.

Le 25 juin 2018, se sont déroulées les élections 2018 - 2019, lors desquelles ont été élus :

Président : M. Fabrice Chollet
 Vice-Présidents : M^{me} Myriam Edward et M. Johann Dind
 Scrutateurs : M^{me} Rosemarie Moullet et M. Olivier Besnier
 Scrutatrices-suppléantes : M^{mes} Maude Chollet et Laurence Bellon

Suite à la démission de M. Sébastien Cuénod, M. David Bise a été élu tacitement en date du 15 novembre 2018 et assermenté le 10 décembre 2018.

2.1.4 Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a délibéré à 5 reprises en 2018, tout d'abord sous la Présidence de M^{me} Myriam Edward, Présidente jusqu'au 30 juin 2018, puis sous celle de M. Fabrice Chollet dès le 1^{er} juillet 2018.

Séance du 12 mars 2018

Préavis 01/2018	Demande de crédit d'investissement de CHF 150'000.-- pour le remplacement de la balayeuse du Service de la voirie
Préavis 02/2018	Demande de crédit de CHF 120'000.-- pour la réfection des façades du Battoir de Palézieux
Préavis 03/2018	Demande de crédit de CHF 1'413'000.-- pour le réaménagement des déchèteries d'Oron-la-Ville et de Palézieux
Préavis 04/2018	Demande de crédit d'étude de CHF 80'000.-- pour la réfection de la Route de Lausanne (RC 701) et de la Route de Moudon (RC 626) à Oron-la-Ville

Séance du 14 mai 2018

Préavis 05/2018	Demande de crédit d'investissement de CHF 290'000.-- pour l'aménagement d'une place de stationnement sur la parcelle RF n° 250, propriété de la Commune d'Oron, à Palézieux-Gare
Préavis 07/2018	Demande de crédit d'investissement de CHF 260'000.-- pour le remplacement de la conduite d'adduction d'eau potable de La Dausaz à Les Tavernes
Préavis 08/2018	Demande de crédit d'investissement de CHF 160'000.-- pour le remplacement de la conduite d'adduction d'eau potable de Champ-Jordil à Les Tavernes
Préavis 09/2018	Demande de crédit d'investissement de CHF 330'000.-- pour la réfection de la route communale Bussigny-sur-Oron - Saint-Martin à Bussigny-sur-Oron

Séance du 25 juin 2018

Préavis 10/2018	Comptes 2017
Préavis 11/2018	Rapport de gestion 2017
Préavis 06/2018	Demande de crédit d'investissement de CHF 592'000.-- pour l'équipement du quartier « Au Tyle » à Ecoteaux
Préavis 12/2018	Adoption du plan des zones réservées et son règlement

Séance du 8 octobre 2018

Préavis 13/2018	Demande de crédit d'investissement de CHF 157'000.-- pour la pose de quatre panneaux d'information électroniques et l'acquisition de deux radars pédagogiques
Préavis 14/2018	Demande de crédit de CHF 585'000.-- pour l'étude préliminaire, l'élaboration du Plan directeur communal, ainsi que la révision du Plan général d'affectation et son règlement
Préavis 15/2018	Demande de crédit complémentaire d'investissement de CHF 74'000.-- pour l'équipement du puits d'Ecoteaux

Séance du 10 décembre 2018

Postulat M. Richard	Pour des ruches communales qui participent à la biodiversité de notre région
Préavis 16/2018	Budget 2019
Préavis 17/2018	Adoption du plan partiel d'affectation (PPA) du collège d'Oron-la-Ville

Tous les préavis présentés ont été acceptés par le Conseil communal, à l'exception du préavis 13/2018, qui a été amendé et pour lequel un crédit d'investissement de CHF 18'000.-- TTC a été accordé pour l'acquisition de deux radars pédagogiques. Les panneaux d'information électroniques ont été refusés.

2.1.5 Communications de la Municipalité au Conseil communal

Lors des différentes séances du Conseil communal, les communications de la Municipalité ont porté notamment sur :

- le début des travaux concernant le projet de construction d'un collecteur EU Oron-le-Châtel - Promasens par l'Association VOG ;
- l'avancement du dossier concernant le futur réservoir communal « Les Clos » à Oron-le-Châtel ;
- le projet de traversée de Palézieux-Village ;

- le décès accidentel de M^{me} Nicole Gordillo, habitante du village d'Oron-le-Châtel et collaboratrice au Service des immeubles à 60 % ;
- la balade des Dix comme Une, le 27 mai 2018, avec l'inauguration du sentier autour de la Commune ;
- l'arrivée de M^{me} Laurie Favre, nouvelle collaboratrice à la Bourse communale ;
- la pose d'une borne électrique pour le chargement de véhicules électriques sur la place de parc du centre sportif ;
- la nomination de M. Christophe Rebetez en tant que Président de l'ORPC Lavaux-Oron ;
- le lancement d'une nouvelle étude pour le plan quartier « A la Saugue » à Palézieux ;
- l'aménagement d'un parking provisoire pour les CFF afin de compenser les places manquantes durant les travaux de l'été 2018 ;
- la mise à l'enquête du PPA pour le collège d'Oron-la-Ville du 10 août au 10 septembre 2018 avec présentation publique le 27 août 2018 ;
- la participation de M^{me} Isabelle Moret, Conseillère nationale, invitée d'honneur de la fête nationale organisée en collaboration avec le Club de pétanque ;
- le départ de M. Jean-Jacques Piretti, Technicien communal ;
- le dépôt d'un recours auprès du Tribunal Cantonal concernant le projet de zones réservées ;
- les vendanges qui ont eu lieu le 27 septembre 2018 et la cave ouverte des 28 et 29 septembre 2018 ;
- la présence de la Municipalité à la Foire aux oignons ;
- l'inauguration de la patinoire, le 7 novembre 2018 ;
- le repas avec les jeunes citoyens, le 21 novembre 2018 et l'invitation des nouveaux habitants de la Commune dans le cadre du Téléthon ;
- la nomination de M. Patrick Sonnay, en tant que banneret communal à la Fête des vigneron ;
- l'organisation d'une étape du Tour de Romandie en avril 2020 ;
- le Téléthon 2018, avec l'organisation du Léman Running Tour.

2.1.6 Commission communale de recours en matière de taxes et d'impôts

En 2018, la Commission communale de recours en matière de taxes et d'impôts s'est prononcée sur un recours en matière de taxe sur les eaux usées et trois recours pour la taxe des déchets.

2.2 Section 2 Municipalité

2.2.1 Dicastères de la Municipalité



M. Philippe Modoux, Syndic

Remplaçant : M. Olivier Sonnay

Administration générale - Office de la population - Finances - Vignes - Cultes

M. Olivier Sonnay, Vice-Syndic

Remplaçant : M. Thierry-Vania Menétrey

Constructions - Aménagement du territoire - Bureau technique

M. Christian Bays, Municipal

Remplaçant : M. Philippe Modoux

Education - Santé - Affaires sociales - Informatique - Déchets

M. Frédéric Isoz, Municipal

Remplaçant : M. Daniel Sonnay

Services industriels - Eclairage public - Fibre optique

M. Thierry-Vania Menétrey, MunicipalRemplaçante : M^{me} Danielle Richard-Martignier

Bâtiments et domaines - Urbanisme - Energie - Transports – Culture – Soutien au dicastère de M. Frédéric Isoz

M^{me} Danielle Richard-Martignier, Municipale Remplaçant : M. Christian Bays

Service du feu - Protection civile - Police - Ressources humaines - Manifestations - Tourisme - Communication - Relations avec les sociétés - Promotion du territoire

M. Daniel Sonnay, Municipal

Remplaçant : M. Frédéric Isoz

Espaces verts - Voirie - Forêts - Routes - Développement économique

2.2.2 Délégations de la Municipalité dans les diverses associations

APER0 (Accueil petite enfance réseau Oron)		Comité : Christian Bays Délégué : Philippe Modoux
APROMAD (Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile)		Comité : Christian Bays
AVASAD (Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile)		Délégué de l'APROMAD à l'AVASAD : Christian Bays
Association régionale RAS		Comité : Christian Bays Délégué : Philippe Modoux Suppléant : Olivier Sonnay
Association VOG		Comité : Christian Bays Frédéric Isoz
CCSPA – Moudon (Association intercommunale du centre de collecte de sous-produits animaux)		Délégué : Christian Bays
Coopérative Cité-Derrière	Conseil d'administration	Daniel Sonnay
Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron (EMHO)		Délégué : Philippe Modoux
Etablissement scolaire	Bureau de référence	Christian Bays, Président
Fondation de Serix	Conseil de fondation	Christian Bays, Président Philippe Modoux Thierry-Vania Menétrey

Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM)	Conseil de Fondation	Délégué District Lavaux-Oron : Philippe Modoux
Groupement forestier Broye-Jorat		Comité : Daniel Sonnay, Président Délégué : Frédéric Isoz
Hôpital de Lavaux	Conseil de fondation	Philippe Modoux
ORPC (Organisation régionale de Protection civile)		Comité : Danielle Richard-Martignier Délégué : Daniel Sonnay
SDIS Oron-Jorat (Service de défense contre l'incendie et de secours)		Comité : Danielle Richard-Martignier, Présidente Délégué : Daniel Sonnay Suppléant : Christian Bays

2.2.3 Séances de la Municipalité

La Municipalité siège le mercredi matin dès 8 h. à la salle de Municipalité. En 2018, elle s'est réunie à 48 reprises, traitant 3'917 sujets représentant 601 pages de procès-verbaux et env. 160 heures de séances.

Les Municipaux ont effectué 1'580.20 heures de vacations :

		2014	2015	2016	2017	2018
Bays	Christian			109.00	260.00	293.25
Isoz	Frédéric	355.50	306.00	306.00	67.50	100
Menétrey	Thierry	267.75	202.00	155.50	108.50	93.50
Modoux	Philippe	359.50	331.00	166.00	Forfait	Forfait
Richard	Danielle	228.50	264.25	228.50	250.75	203.20
Sonnay	Daniel	319.00	228.50	177.00	256.00	215.00
Sonnay	Olivier	851.75	848.50	708.50	504.00	675.25
Total		2'717.50	2'475.25	1'980.00	1'446.75	1'580.20

2.2.4 Représentation de la Municipalité

La Municipalité fait son possible pour être représentée dans un maximum de manifestations et d'assemblées générales de sociétés.

Le stand Point-info lors des marchés du terroir est toujours une opportunité d'avoir un contact direct avec la population locale.

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des manifestations auxquelles la Municipalité a participé durant l'année :

Les Sittelles	Soirée annuelle	27.01.2018
Harmonie d'Oron	Assemblée générale	02.02.2018
Distributeurs d'eau romands (DER)	Journée technique	07.02.2018
Association intercommunale scolaire de Moudon (AISMLE)	Réunion des associations scolaires du Canton de Vaud	15.02.2018
Plateforme intercommunale sur le soutien aux activités de la jeunesse (PICSAJ)	Séance d'information	01.03.2018
Corps des JSP de Oron - Glâne-Sud	Assemblée générale	01.03.2018
La Forestière	Conférence d'informations	07.03.2018
Club des lutteurs de la Haute-Broye	Mad Village	10.03.2018
Service des communes et du logement (SCL)	Séance d'information sur la LPPPL	13.03.2018
SATOM SA	Assemblée des délégués	14.03.2018
CERO	Visite Kissling Fleurs	15.03.2018
Diana Oron-Lavaux	Assemblée cantonale des délégués de la Fédération des Sections Vaudoises de la Diana	17.03.2018
Fondation de Serix	Souper de soutien	23.03.2018
Gym Oron	Assemblée générale	23.03.2018
Jeunesse de Palézieux	Souper-théâtre	24.03.2018
Cully Jazz	Apéritif officiel	18.04.2018
Société des Commerçants et des Artisans d'Oron (SCAO)	Assemblée générale	18.04.2018
Association VOG	Assemblée des délégués	19.04.2018
Crescendo	Assemblée générale	23.04.2018
Bilans 2017 de l'épuration vaudoise	Demi-journée technique	25.04.2018
ORPC Oron	Assemblée générale	25.04.2018
Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL)	Conférence	26.04.2018
Association pour la Conservation du Château	Soirée Découverte	26.04.2018
ABA Partenaires SA	Séance d'information	26.04.2018
Harmonie d'Oron	Inauguration de l'armoire du drapeau	26.04.2018
IDHEAP	Rencontre de politique locale	27.04.2018
Fer & Formes Sàrl	Portes ouvertes	27.04.2018
Holzenergie Schweiz	Soirée d'information	03.05.2018
Groupement forestier Broye-Jorat	Fête de la forêt	05.05.2018
Lavaux Patrimoine mondial	Assemblée générale	08.05.2018
Groupement forestier Broye-Jorat	Assemblée générale	16.05.2018
Fondation de Serix	Conseil de fondation	17.05.2018
Association pour la Conservation du Château	Assemblée générale	23.05.2018
Fédération des triages du 5ème arrondissement	Assemblée générale	23.05.2018
Passepartout - Vélo trial	Apéritif officiel	27.05.2018

SDIS Oron-Jorat	Assemblée générale	30.05.2018
Service de la santé publique (SSP)	Forum « Addictions »	31.05.2018
Palézieux Bio-énergies SA	Assemblée générale	31.05.2018
EMS La Faverge	Soirée officielle	31.05.2018
Hôpital de Lavaux	Conseil de fondation	07.06.2018
SUVA	100 ans	12.06.2018
Association intercommunale ORPC du district de Lavaux-Oron	Assemblée constitutive	14.06.2018
Lavaux Classic	Concert d'ouverture	14.06.2018
Marche Romande du Général Guisan 2018	Partie officielle	16.06.2018
Association RAS	Assemblée générale	19.06.2018
CRIDEC SA	Assemblée générale	20.06.2018
SATOM SA	Assemblée générale	21.06.2018
Jeune Chambre Economique de Lavaux	Apéritif	29.06.2018
Club des lutteurs de la Haute-Broye	Fête romande des jeunes lutteurs 2018	01.07.2018
Société des Eaux des Barussels	Assemblée générale	02.07.2018
ASHB	Assemblée générale	04.07.2018
Etablissement scolaire Oron-Palézieux	Promotions	05.07.2018
Groupement des bénévoles Oron-Mézières (GBOM)	Assemblée générale	05.07.2018
Etablissement scolaire Oron-Palézieux	Souper de fin d'année	06.07.2018
Association intercommunale scolaire de Moudon (AISMLE)	Séance d'information	12.07.2018
Amicale des anciens pompiers de Chesalles-sur-Oron	Fête nationale	31.07.2018
Société d'animation d'Ecoteaux « Les Crapauds »	Fête nationale	31.07.2017
Commune d'Oron	Fête nationale	01.08.2018
CFF	Visite du chantier Lausanne-Puidoux	10.08.2018
UCV	Rencontre des Municipalité de Lavaux-Oron	06.09.2018
Association des Paysannes vaudoises	Assemblée générale	06.09.2018
Service du développement territorial (SDT)	Atelier consacré à la future forme du Plan directeur cantonal	07.09.2018
USL Palézieux	Assemblée générale	25.09.2018
Conseil d'Etat	Forum vaudois du logement	27.09.2018
Chambre cantonale consultative des immigrés	16 ^{èmes} Assises vaudoises de l'immigration	29.09.2018
Réseau APERO	Assemblée générale	02.10.2018
SDIS Oron-Jorat	Assemblée générale	03.10.2018
Journal « Le Courrier »	Présentation comptes et budget	11.10.2018
Groupement forestier Broye-Jorat	Assemblée générale	24.10.2018
Anciens de la Jeunesse de Palézieux	Rencontre d'automne	26.10.2018
Association VOG	Assemblée des délégués	31.10.2018
Centre social régional CSR	Départ à la retraite de M. Perreten	01.11.2018

Rugby-Club Haute-Broye	Inauguration des maillots de l'équipe féminine	03.11.2018
Promotion Santé Vaud	Matinée d'échange	06.11.2018
Boipac Société coopérative	Assemblée générale	06.11.2018
Association intercommunale scolaire de Moudon (AISMLE)	Séance de constitution	08.11.2018
Paroisse Oron-Palézieux	Fête paroissiale	11.11.2018
Association vaudoise des services de sécurité publique (AVSSP)	Sécurité informatique	14.11.2018
Association pour la conservation du Château d'Oron	Assemblée constitutive de la Confrérie vigneronne	16.11.2018
La Forestière	Assemblée générale	22.11.2018
Société vaudoise des améliorations foncières	Séminaire	23.11.2018
CARO	Assemblée générale	26.11.2018
Association RAS	Assemblée générale	27.11.2018
Conseil d'Etat	Forum sur la péréquation intercommunale	30.11.2018
Palme d'Or	Repas de fin d'année	05.12.2018
Hôpital de Lavaux	Conseil de fondation	05.12.2018
Réseau Santé Région Lausanne RSRL	Assemblée générale	06.12.2018
Société d'artillerie et soldats du train de la Haute-Broye et du Jorat	Assemblée annuelle	09.12.2018
Syndicat AF Auboranges-Vuibroye	Assemblée générale	12.12.2018
ORPC Région Oron	Rapport annuel	12.12.2018
Société d'animation d'Ecoteaux « Les Crapauds »	Noël villageois	14.12.2018
USL Palézieux	Noël villageois	21.12.2018

Tir villageois :

Lors du 20^{ème} Tir villageois 2018, en catégorie « Hors sociétés », le groupe des employés de la Commune d'Oron a terminé au deuxième rang et la Municipalité au troisième rang.

Tir des Municipalités :

Organisé par la Commune de Chexbres, le Tir des Municipalités du district de Lavaux-Oron a rencontré un vif succès avec une victoire de Servion qui aura le plaisir d'organiser l'édition 2019. Au niveau du classement, la Municipalité d'Oron a terminé au 8^{ème} rang.

Rame - Challenge du Préfet :

Pas de participation en 2018, faute de combattants.

2.2.5 Rencontres intermunicipalités

Perpétuant la tradition des échanges avec les communes de la région, l'Exécutif a rencontré les Municipalités de Chexbres, Corcelles-le-Jorat, Corsier, et Echichens.

Ces moments conviviaux sont toujours de bonnes occasions de discuter sur des problèmes communs et de renforcer les collaborations intercommunales.

2.2.6 Projet de fusion avec la Commune d'Essertes

La Commune d'Essertes ayant formulé le désir de se rapprocher de la Commune d'Oron pour étudier un processus de fusion, le dossier est toujours en cours, cependant aucuns travaux communs n'ont été effectués. La Commune d'Essertes a fait une analyse d'étude de fusion pour établir un préavis d'intention à son législatif.

2.2.7 Participation à une association régionale

La Municipalité attend toujours le moment opportun pour prendre sa décision sur une éventuelle adhésion à une Association régionale.

2.2.8 Film sur la Commune d'Oron

Afin de promouvoir la Commune lors d'événements importants tels que la journée des communes vaudoises, ou encore lors d'une étape du Tour de Romandie, la Municipalité a souhaité pouvoir disposer d'un document sonore qui décrit la diversité culturelle, sociale et territoriale de la Commune. Elle a confié cette tâche à Monsieur Edgard Bastian, ancien réalisateur auprès de la TSR, qui habite la Commune.

Une vraie gageure ! Quelques minutes de film pour mille choses qui font la vie de la Commune d'Oron.

2.2.9 Agenda 21

Suite au postulat de M. Richard lors du Conseil communal du 2 octobre 2017, la Municipalité a chargé M. Menétrey, Municipal, d'étudier l'opportunité de mettre en place un Agenda 21 dans la Commune d'Oron.

Lors de cette année, M. Menétrey a étudié les diverses possibilités et commencé à récolter les actions concrètes déjà en place. Un rapport de cette étude et la décision de la Municipalité sur la mise en place ou non d'un Agenda 21 seront présentés lors d'une séance du Conseil communal en 2019.

3 Administration générale - Finances - Sécurité sociale - Cultes

3.1 Section 1 Administration générale

3.1.1 Organisation

Les services de l'administration comprennent les offices suivants :

- Le Greffe municipal, l'Administration générale, la Bourse communale et l'Intendance des bâtiments dans les locaux de Palézieux.
- Le Bureau technique d'Oron (BTO) et l'Office de la population dans le bâtiment administratif à Oron-la-Ville.
- Le Service de la voirie dans les locaux d'Oron-la-Ville et de Palézieux.

3.1.2 Analyse des services internes

Après 7 ans de fonctionnement mis en place suite à la fusion, la Municipalité a souhaité faire une photographie des services internes. Aidée du bureau Compas Management Sàrl, elle pourra se faire une idée si chaque poste de travail a été optimisé.

Chaque acte d'un service a été identifié, calculé en minutes, et inscrit dans un logiciel qui permet des constats forts intéressants. Après un bilan intermédiaire sorti en fin d'année 2018, il apparaît que la Commune d'Oron fonctionne de façon satisfaisante, à quelques exceptions près.

3.1.3 Personnel communal

Au 31 décembre 2018, le personnel communal représentait un nombre de 27.75 ETP, sans le personnel « auxiliaire ».

Mutations :

Bâtiments :

Cette année, le Service des bâtiments a été endeuillé suite au décès accidentel, durant ses loisirs, de notre collaboratrice, M^{me} Nicole Gordillo, le 9 mai 2018. M^{me} Susana De Jesus Ferreira a été engagée à 60 %, en tant qu'aide concierge, pour la remplacer.

Bourse :

M^{me} Sabrina Millasson (60 %), boursière-adjointe, a quitté ses fonctions au 28 février 2018. M^{me} Laurie Favre (40 %) l'a remplacée, à partir du 1^{er} mai 2018.

M^{me} Murielle Pichonnaz a augmenté son taux d'activité de 50 à 70 % (quotité disponible suite au départ de M^{me} Millasson et à la réorganisation du travail entre les Services du BTO et de la Bourse).

Bureau technique :

Suite au départ, d'un commun accord, avec effet au 31 décembre 2018, de M. Jean-Jacques Piretti, Chef du BTO, sa place a été mise au concours. M^{me} Alexandra Lovati, collaboratrice, a été engagée en contrat de durée déterminée (CDD) pour renforcer l'équipe et M. Jean-Daniel Graz, Secrétaire municipal, a assumé la responsabilité du service, par intérim. Un nouveau chef du BTO a été engagé au 1^{er} avril 2019.

Voirie :

Plusieurs changements au sein du Service de la voirie :

- Départ à la retraite de M. Paul Kämpfer au 31 août 2018
- Départ de M. Thierry Peer pour un reclassement professionnel au 31 octobre 2018
- Renforcement en faveur du Service des eaux, M. Arnaud Goumaz y est affecté à 50 %

Suite à ces changements, l'arrivée de trois collaborateurs au Service de la voirie :

- M. Yann Genevaz au 1^{er} février 2018
- M. Serge Auderset au 1^{er} septembre 2018
- M. Greg Dufey au 1^{er} novembre 2018

A la fin de l'année 2018, nous apprenons la démission de M. Claude-Alain Perret, Chef du Service de la voirie et des Services industriels (SI) au 31 mars 2019 qui nécessitera une réorganisation du service.

Arrivées :

- 01.02.2018 M. Yann Genevaz, collaborateur au Service de la voirie
- 01.05.2018 M^{me} Laurie Favre, boursière adjointe
- 15.08.2018 M. Allan Guida, apprenti 1^{ère} année, employé de commerce
- 01.09.2018 M. Serge Auderset, collaborateur au Service de la voirie
- 01.10.2018 M^{me} Susana De Jesus Ferreira, aide concierge
- 01.11.2018 M. Greg Dufey, collaborateur au Service de la voirie

Liste des collaborateurs engagés en emploi fixe (avec fonction et taux d'activité)

Nom	Prénom	Date entrée	Fonction	Taux	Date sortie
Auderset	Serge	01.09.2018	Collaborateur à la voirie	100 %	
Berger	Claude	01.05.2000	Collaborateur à la voirie	100 %	
Beroud	Claude-Alain	01.04.2004	Aide voirie	30 %	
Bosson	Eric	01.07.1997	Concierge	50 %	
Burnat	Olivier	01.07.2000	Responsable administratif	100 %	
Chollet	Jocelyne	03.01.2006	Collaboratrice administrative au service des finances	25 %	
Crot	Charles	01.06.2016	Concierge	100 %	

Nom	Prénom	Date entrée	Fonction	Taux	Date sortie
Darme	Martine	01.07.2010	Collaboratrice administrative au service administratif	70 %	
Da Silva	Nelson	01.06.2016	Concierge	100 %	
De Jesus Ferreira	Susana	01.10.2018	Aide concierge	100 %	
Donzallaz	Géraldine	01.02.2017	Collaboratrice au service technique	60 %	
Dufey	Greg	01.11.2018	Collaborateur à la voirie	100 %	
Dufey	René	01.05.2008	Collaborateur à la voirie	100 %	
Favre	Laurie	01.05.2018	Boursière adjointe	40 %	
Favre	Sébastien	01.04.2014	Collaborateur déchèterie	50 %	
Favre	Tiffany	15.08.2017	Apprentie employée de commerce	100 %	
Gallet	Jean-Pierre	01.06.2013	Concierge	100 %	
Genevaz	Yann	01.02.2018	Collaborateur à la voirie	100 %	
Gordillo	Nicole	01.06.2007	Aide concierge	60 %	31.05.2018
Goumaz	Arnaud	01.07.2014	Collaborateur à la voirie	100 %	
Graz	Jean-Daniel	01.11.1990	Secrétaire municipal	100 %	
Guida	Allan	15.08.2018	Apprenti employé de commerce	100 %	
Jordan-Leresche	Ariane	01.07.2009	Boursier communal	80 %	
Jordil	Candice	15.08.2013	Apprentie employée de commerce	100 %	31.03.2018
Jordil	Catherine	01.03.1999	Concierge	60 %	
Jubin	Stéphanie	01.12.2015	Géomaticienne	80 %	
Kämpfer	Paul	03.09.2001	Collaborateur à la voirie	100 %	31.08.2018
Lovati	Alexandra	01.10.2018	Collaboratrice BTO	40 %	
Martin	Valérie	01.01.2006	Préposée à l'office de la population	60 %	
Millasson	Sabrina	01.01.2004	Boursière adjointe	60 %	28.02.2018
Paparone	Marylène	01.08.2013	Collaboratrice administrative au service de la population	60 %	
Peer	Thierry	15.07.2012	Collaborateur à la voirie	100 %	31.10.2018
Perret	Claude-Alain	01.09.2000	Responsable du service de la voirie et des services industriels	100 %	
Petter	Didier	01.06.2012	Responsable d'équipe au service de la voirie	100 %	
Pichonnaz	Murielle	01.09.2012	Collaboratrice administrative au service des finances et BTO	70 %	
Piretti	Jean-Jacques	01.01.2013	Responsable du bureau technique	100 %	31.12.2018
Platel	Marc	01.11.2014	Responsable de l'intendance des bâtiments	100 %	
Regard	Jacqueline	01.01.1988	Préposée adjointe à l'office de la population	40 %	
Schick	Raymonde	01.08.2008	Collaboratrice administrative à l'office de la population	50 %	
Sonnay	Anouchka	01.07.2009	Secrétaire municipale adjointe	70 %	
Sonnay	Nicole	01.08.2008	Collaboratrice administrative au service des finances	30 %	
Stojanovic	Marina	22.02.2010	Aide concierge	80 %	
Waridel	Laurane	15.08.2015	Apprentie employée de commerce	100 %	31.08.2018

3.1.3.1 Personnel auxiliaire (situation au 31.12.2018)

Mutations :

L'équipe des surveillantes aux arrêts de bus a été renforcée : M^{me} Emmanuelle Kohli travaille à Chesalles-sur-Oron et M^{mes} Marie-Christine Chevalley et Sylviane Cardinaux ont été engagées sur le site de Les Tavernes.

Pour seconder M. Thiémard, M^{me} Claire Defferrard officie en tant que surveillante de la cafétéria des élèves au collège d'Oron-la-Ville.

Liste des collaborateurs auxiliaires (avec fonction)

Nom	Prénom	Date entrée	Fonction	Taux	Date sortie
Bard	Lorraine	01.01.2012	Secrétaire du Conseil et surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	
Burri	Nicolas		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Brauchli-Frei	Teresa	01.04.2016	Aide concierge (sacristaine)	Heure/Aux	
Cardinaux	Sylviane	01.09.2018	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	
Chevalley	Marie-Christine	01.01.1996	Aide concierge & surveillante bus	Heure/Aux	
Chevalley	Jean-Claude	25.08.2008	Patrouilleur scolaire	Heure/Aux	
Chollet	Ahlam	23.08.2010	Aide concierge (sacristaine)	Heure/Aux	
Defferrard	Claire	01.10.2018	Surveillante cafétéria collège Oron	Heure/Aux	
Diserens	Anne	01.03.2013	Aide concierge	Heure/Aux	
Dufey	Jean		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Gilliéron	Anne-Laure	01.12.2014	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	
Hassler	Marie-Laure	01.08.2017	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	
Kohli	Emmanuelle	01.09.2018	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	
Marmillod	Jean-Charles	01.01.1998	Collaborateur déchèterie	Heure/Aux	
Mayor	Jacques		Mandataire externe/voirie	Heure/Aux	
Povoa	Alvaro	01.11.2007	Collaborateur déchèterie	Heure/Aux	
Primini	Martine	01.01.2003	Patrouilleuse scolaire	Heure/Aux	
Rufener	Jean-Pierre	01.10.2009	Aide concierge	Heure/Aux	
Schmid Peter	Rita	01.09.2015	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	
Sonnay	Florine	01.09.2015	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	
Sousa Monteiro	Maria de Fatima	01.01.2007	Aide concierge	Heure/Aux	
Thiémard	Claude	01.02.2013	Surveillant parking et cafétéria du Collège d'Oron	Heure/Aux	
Umba	Niati Lili	01.12.2014	Surveillante arrêt de bus	Heure/Aux	
Vaucher	Danièle	01.01.2000	Patrouilleuse scolaire	Heure/Aux	
Zaugg	Albertina	01.06.2016	Patrouilleuse scolaire	Heure/Aux	

En outre, pour assurer les grands nettoyages des bâtiments scolaires, une vingtaine de jeunes ont été engagés pendant les vacances d'été, durant 10 jours.

3.1.3.2 Formation

Pas de formation continue en 2018.

3.1.3.3 Jubilés

Ont fêté leurs 10 années de service :

- M^{me} Raymonde Schick (Office de la population)
- M^{me} Nicole Sonnay (Service de la bourse)
- M. René Dufey (Service de la voirie).

3.1.3.4 Apprentissage

En tant qu'entreprise formatrice, la Commune d'Oron propose une formation CFC d'employé de commerce. Sous l'égide de leur formateur principal, M. Olivier Burnat, un plan de formation type a été établi reprenant les 28 « objectifs évaluateurs » à aborder durant les trois années d'apprentissage. Chaque semestre, une situation de travail (STA) est convenue.

- M^{me} Laurane Waridel a terminé et réussi son apprentissage
- M^{me} Tiffany Favre a poursuivi sa formation à l'administration
- M. Allan Guida nous a rejoints ; il a commencé sa formation à l'Office de la population, à mi-août 2018

La Municipalité relève l'excellent engagement de nos collaborateurs en faveur de la formation.



3.1.3.5 Sortie du personnel

Par une météo clémente, l'ensemble du personnel s'est rendu à Villeneuve pour embarquer sur « La Demoiselle », vieux bateau qui navigue sur le Léman. Après une enfilade sur le vieux Rhône, un barbecue sur les berges du fleuve, l'après-midi a été l'occasion de découvrir les bords du Léman jusqu'au Château de Chillon et retour. Moments de convivialité et d'échanges entre les collaborateurs et la Municipalité.



3.1.4 Situation des règlements communaux

Règlements communaux - Etat au 31.12.2018	Adopté par la Municipalité	Adopté par le Conseil communal	Approuvé par le Canton
Règlement du Conseil communal	---	07.12.2015	29.02.2016
Règlement et tarifs des émoluments du Contrôle des habitants	15.02.2012	14.05.2012	01.06.2012
Règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux	23.01.2013	04.03.2013	16.04.2013
Règlement de police	27.02.2013	01.07.2013	25.11.2013
Règlement relatif à l'octroi d'une concession pour le gaz *)	23.01.2013	04.04.2013	?
Règlement concernant le personnel communal	02.10.2013	11.11.2013	03.12.2013
Règlement sur la gestion des déchets	02.10.2013	11.11.2013	20.11.2013
Règlement sur les cimetières	17.12.2014	16.03.2015	02.09.2015
Règlement sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions	19.08.2015	05.10.2015	10.12.2015
Règlement sur la distribution de l'eau	28.10.2015	14.03.2016	08.04.2016
Règlement de protection des arbres	25.02.2015	05.10.2015	17.11.2015
Règlement sur le subventionnement des écoles de musique	25.03.2015	14.09.2015	06.11.2015
Règlement sur la vidéosurveillance	25.11.2015	09.05.2016	20.05.2016
Règlements de compétence de la Municipalité :			
Règlement et tarif pour les anticipations sur le domaine public	04.02.2014	---	13.05.2015
Règlement sur la circulation et le stationnement	18.02.2015	---	27.03.2015
Règlement sur les heures d'ouverture des commerces	14.10.2015	---	06.11.2015
Règlements propres à l'Etablissement scolaire :			
Règlement sur les transports scolaires	18.01.2017	06.03.2017	21.07.2017
Règlement du Conseil d'Etablissement scolaire	18.01.2017	06.03.2017	21.08.2017
*)	Règlement toujours en cours d'approbation au Canton		

Pour information, la Municipalité suit régulièrement auprès du Canton l'évolution du règlement relatif à l'octroi d'une concession pour le gaz, mais ce dernier n'a toujours pas pris position.

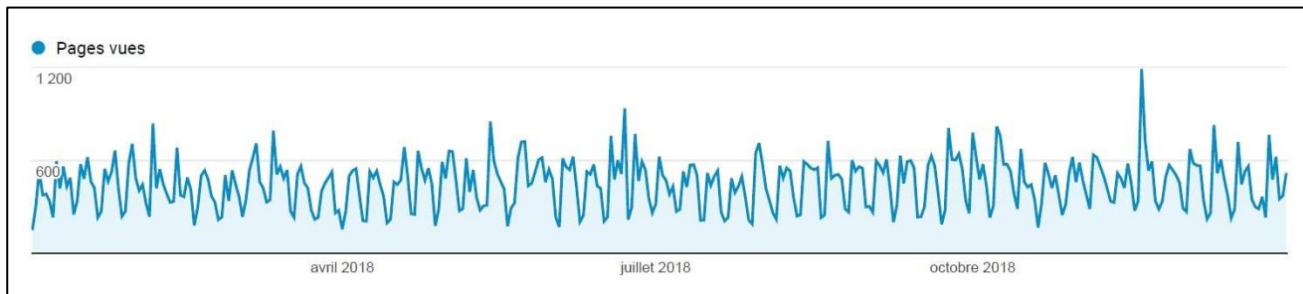
Le règlement sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie a été retiré de la liste, étant devenu caduc suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le droit de cité vaudois (LDCV).

Le règlement sur le mérite sportif, culturel et professionnel a été retiré, en raison d'une modification de la procédure.

3.1.5 Site internet et services en ligne de l'administration

Le site internet communal a subi une mue et a reçu un nouveau look en décembre 2018 afin qu'il soit accessible aux tablettes et aux smartphones.

En 2018, 162'908 pages ont été consultées.



Le tableau ci-dessous donne un détail plus précis des principales pages les plus consultées :

Accueil	38'605	23.70 %
Déchets	9'941	6.10 %
Autorités	5'568	3.42 %
Cartes CFF	4'887	3.00 %
Administration	4'837	2.97 %
Agenda des manifestations	4'730	2.90 %
Municipalité	4'418	2.71 %
Carte d'accès déchets	4'215	2.59 %
Décisions municipales	3'417	2.10 %
Locations de salles	3'270	2.01 %
Offres d'emploi	3'036	1.86 %
Vie locale	2'672	1.64 %
Règlements et directives	2'502	1.54 %
Conseil communal	2'473	1.52 %
Contrôle des habitants	2'463	1.51 %
Présentation	2'245	1.38 %
Activités diverses	2'076	1.27 %
Pilier public	2'068	1.27 %
Oron-la-Ville	2'006	1.23 %
Bureau technique	1'896	1.16 %

3.1.6 Affichage public électronique

Dans l'idée de rendre plus accessibles les informations publiées sur les divers panneaux d'affichage, la Municipalité a pris l'option de s'équiper dans le futur d'un panneau d'affichage public électronique qui serait consultable directement par un lien sur le site internet communal ainsi que sur un écran tactile qui serait à disposition à l'Administration communale à Oron-la-Ville.

La mise en place de ce système et l'abandon progressif des piliers publics se fera dans le courant de l'année 2019.



Exemple du pilier public électronique de Chexbres

La Municipalité avait également étudié la possibilité d'installer quatre panneaux d'information au bord des routes et présenté un préavis au Conseil communal (13/2018). Cependant, le crédit relatif à cette acquisition a été refusé par le Législatif.



3.1.7 Informatique, matériel de bureau et appareils divers

L'année 2018 a été très chargée au niveau informatique. En effet, suite à l'acceptation du préavis 01/2017, les travaux suivants ont été entrepris :

Matériel

- le remplacement et l'installation de l'infrastructure réseau sur les sites d'Oron-la-Ville et Palézieux 2017 - 2018 ;
- le remplacement et la mise en service de 17 postes de travail + 4 PC portables ; à cela s'est ajouté (via le budget), une nouvelle station au BTO avec le logiciel de travail Autocad, une tablette surface pour le Service des eaux, ainsi qu'un portable pour notre nouvel apprenti. Les nouveaux PC et portables ont tous la même image système (aussi appelée image disque), la même configuration.

Le matériel est configuré et installé par la société Tebicom. Nous avons également un contrat de service pour la maintenance de nos installations.

Logiciels utilisés

- Sur les nouveaux postes, l'image disque contient : le système d'exploitation Windows 10 professionnel, la suite Office, version 2016, de Microsoft ainsi que divers logiciels pratiques et les liens aux Terminal Server (TS). Les applications métier sont accessibles via les liens TS.
- Sur le nouveau TS (aussi appelé RDP), l'interface Windows Server 2016 a été installée afin de faire fonctionner les nouveaux programmes NEST (gestion de toutes les données : habitants, entreprises, objets divers & facturations) ainsi qu'ABACUS (comptabilité, salaires et gestion RH).

Le Bureau technique disposera, désormais, d'un logiciel de gestion des autorisations de construire. NEST et ABACUS s'appuient sur une base de données SQL et, pour le BTO, il s'agit d'Oracle. Tous ces logiciels ont leur GED intégrée (une GED métier, native avec le programme) ou un système de classement des divers documents (pour la gestion des autorisations de construire).

En amont, un important travail a été réalisé par les Services de la Bourse et l'Office de la population afin de faire fonctionner les nouveaux logiciels métier et de procéder, dans le courant de l'été 2018, à la reprise des données.

Les collaborateurs concernés ont reçu une formation sur les nouveaux logiciels.

Photocopieurs

Nos contrats arrivant à échéance, nos photocopieurs ont été remplacés. Suite à plusieurs demandes d'offres, c'est l'entreprise Benoit Grandjean à Romont qui a remporté le marché (marque Canon).

Pour conclure, les années 2017 (la téléphonie IP) et 2018 (l'informatique) notent une évolution et une amélioration des technologies de l'information et de la communication : des outils plus rapides, des nouveaux logiciels pour l'Office de la population, la Bourse, le BTO ou la gestion des ressources humaines.

3.1.8 Information à la population

La Commune s'efforce de développer sa communication sous les formes les plus diverses.

Les importants projets et travaux à venir ont été présentés à la population sous forme de soirées d'informations. Le nouveau collège d'Oron-la-Ville en particulier et les travaux des Routes de Moudon et de Lausanne. A Palézieux-Village, c'est le projet d'aménagement de la Grand-Rue qui a été présenté aux propriétaires.

La Municipalité tient aussi aux articles rédactionnels, confiés au journal « Le Courrier », qui reste l'outil d'information le plus lu par les habitants de la Commune. Ces chroniques permettent de toucher l'ensemble des lecteurs du district, donc aussi nos autorités voisines et leurs concitoyens.

Le site internet a été remodelé afin de s'adapter aux moyens de plus en plus utilisés, tels que tablettes et smartphones.

La communication directe entre citoyens et élus reste une priorité, et lors de rencontres informelles, la Municipalité se tient toujours à disposition des habitants de la Commune et leur donne un maximum d'informations personnalisées.

3.1.9 Archives communales

La gestion des archives communales est assumée par le Greffe municipal qui s'attache à trier et répertorier l'ensemble des archives des 10 localités fusionnées, ce qui représente une masse de 480 mètres linéaires de documents.

En 2018, 83 heures ont été consacrées principalement au tri des archives de Les Thioleyres et d'Oron-le-Châtel. Dès septembre 2018, le soutien apporté au BTO par le Greffe municipal n'a pas permis de consacrer plus de temps à cette mission.

3.1.10 Office communal de la population

3.1.10.1 Statistique de la population

Selon les données officielles transmises par le Canton, le chiffre officiel de la population au 31 décembre 2018 est de **5'501** habitants.

Par contre, selon la photographie des données l'Office de la population, nous recensons 5'578 habitants qui se détaillent de la manière suivante :

Habitants dans la Commune	Total	Principal	Secondaire
- Suisses	4'339	4'293	46
- Etrangers	1'239	1'201	38

	Total	Suisses		Etrangers	
		Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
Habitants selon localité					
Bussigny-sur-Oron	77	31	39	4	3
Châtillens	527	201	180	71	75
Chesalles-sur-Oron	245	112	96	16	21
Ecoteaux	418	188	182	20	28
Oron-la-Ville	2'024	812	671	259	282
Oron-le-Châtel	377	151	166	28	32
Palézieux	1'459	572	527	161	199
Les Tavernes	119	51	55	4	9
Les Thioleyres	196	93	91	5	7
Vuibroye	136	64	57	6	9

	Total	Suisse		Etrangers	
		Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
Etat civil					
Célibataires	2'582	969	1004	279	330
Marié(e)s + séparé(e)s	2'267	868	865	250	284
Veufs (veuves)	277	197	54	18	8
Divorcé(e)s	442	236	138	26	42
Partenariat enregistré	8	4	3	1	0
Partenariat dissous	2	1	0	1	0
Etrangers, Permis					
Permis B	418				
Permis C	747				
Permis F	33				
Permis L	15				
Autres permis	26				

A la suite du changement de logiciel de l'Office de la population, les mouvements sont pris en compte seulement depuis la migration, ce qui ne nous permet pas d'établir une statistique complète. Nous pouvons uniquement indiquer les mutations suivantes :

475 Arrivées
437 Départs
73 Naissances
47 Décès
237 Demandes de cartes d'identité

3.1.11 Registre des bâtiments, logements et habitants

Suite à la mise en conformité des 10 fichiers de l'Office de la population et la validation par le Service cantonal de recherche et d'information statistique (SCRIS), les travaux de mise à jour ont régulièrement été effectués par l'Office de la population.

Le Registre cantonal des bâtiments recense pour la Commune d'Oron :

- 2'038 bâtiments
- 1'447 entrées de bâtiments avec les numéros de rues
- 2'665 logements

3.1.12 Naturalisations

3.1.12.1 Demandes de naturalisation - Nouvelle procédure

A partir du 1^{er} janvier 2018, une nouvelle procédure de naturalisation a été imposée par une modification et un durcissement du droit suisse et les principales conditions pour les candidats sont maintenant les suivantes :

- Etre titulaire d'un permis d'établissement C
- Avoir séjourné en Suisse 10 ans
- Avoir séjourné 2 ans dans le Canton de Vaud dont l'année précédant la demande
- Parler et écrire le français (certificats B1 oral / A2 écrit)
- N'avoir perçu aucune aide sociale dans les 3 ans précédant la demande
- S'acquitter de ses impôts
- Ne pas avoir de poursuites et d'actes de défaut de biens récents
- Respecter la sécurité et l'ordre public
- Posséder des connaissances élémentaires en géographie, histoire, sociale et politique de la Suisse, du Canton et au niveau local

Cette nouvelle procédure a nécessité une nouvelle répartition des tâches entre le Canton et les communes, notamment par le fait que le dépôt de la demande se fait maintenant au Canton. Le rôle de la Commune est de compléter un rapport administratif, d'organiser si nécessaire le test de connaissances et de juger de l'intégration du candidat.

3.1.12.2 Demandes de naturalisation

Durant l'année 2018, 7 demandes de naturalisation ont été déposées selon le nouveau système.

3.1.12.3 Commission communale des naturalisations

En 2018, la Commission de naturalisation était composée de M. Philippe Modoux, Syndic, M^{me} Danielle Richard-Martignier, MM. Frédéric Isoz et Christian Bays, Municipaux. Secrétaire de la Commission : M. Jean-Daniel Graz, Secrétaire municipal.

La Commission a siégé à 4 reprises.

3.1.12.4 Naturalisations ordinaires

Au cours de l'année 2018, la Municipalité a préavisé favorablement à l'octroi de la bourgeoisie pour 13 demandes ordinaires, 3 facilitées et 4 demandes selon le nouveau droit.

3 demandes (ancien droit) ont fait l'objet d'une décision négative car les candidats ne remplissaient pas les conditions d'octroi (casier judiciaire, poursuites, etc.).

3.1.13 Initiatives et référendums

En 2018, l'Office de la population a vérifié les signatures des documents qui ont été paraphés de la manière suivante :

Initiative populaire fédérale « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse »	256
Initiative populaire fédérale « Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre »	14
Initiative populaire fédérale « Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine - Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès »	129
Référendum contre la loi sur les jeux d'argent	58
Initiative populaire fédérale « Pour une immigration modérée »	63
Référendum contre la base légale pour la surveillance des assurés	11
Initiative populaire fédérale « Désignation des juges fédéraux par tirage au sort »	156
Initiative populaire fédérale « Pour sauver des vies en favorisant le don d'organes »	96
Initiative populaire fédérale « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital »	18
Référendum Non au diktat de l'UE qui nous désarme	77
Initiative populaire fédérale « Stop à l'îlot de cherté - pour des prix équitables »	174

3.1.14 Votations fédérales 2018

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
04.03.2018					
1.	Arrêté fédéral du 16 juin 2017 concernant le nouveau régime financier 2021	3'318	1'696	1'475 86.97 %	221 13.03 %
<i>Taux de participation 53.38 %</i>					
2.	Initiative populaire du 11 décembre 2015 «Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag)»	3'318	1'787	445 24.90 %	1'342 75.10%
<i>Taux de participation 54.19 %</i>					

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
10.06.2018					
1.	Initiative populaire du 1 ^{er} décembre 2015 « Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque nationale ! (Initiative Monnaie pleine) »	3'328	1'018	236 23.18 %	782 76.82 %
<i>Taux de participation 31.76 %</i>					
2.	Loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJAR)	3'328	1'032	914 88.57 %	118 11.43%
<i>Taux de participation 31.70 %</i>					
23.09.2018					
1.	Arrêté fédéral du 13 mars 2018 concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres (contre-projet direct à l'initiative populaire «Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres [initiative vélo]» qui a été retirée)	3'323	1'191	1'024 85.98 %	167 14.02 %
<i>Taux de participation 36.44 %</i>					
2.	Initiative populaire du 26 novembre 2015 «Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables)»	3'323	1'189	838 70.48 %	351 29.52 %
<i>Taux de participation 36.50 %</i>					
3.	Initiative populaire du 30 mars 2016 «Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous»	3'323	1'182	776 65.65 %	406 34.35 %
<i>Taux de participation 36.47 %</i>					

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
25.11.2018					
1.	Initiative populaire du 23 mars 2016 «Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes) »	3'349	1'324	501 37.84 %	823 62.16 %
<i>Taux de participation 42.07 %</i>					
2.	Initiative populaire du 12 août 2016 «Le droit suisse au lieu de juges étrangers (Initiative pour l'autodétermination)»	3'349	1'360	362 26.62 %	998 73.38 %
<i>Taux de participation 41.77 %</i>					
3.	Modification du 16 mars 2018 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (Base légale pour la surveillance des assurés)	3'349	1'377	687 49.89 %	690 50.11 %
<i>Taux de participation 41.98 %</i>					

3.1.15 Votation cantonale 2018

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
04.03.2018					
1.	Initiative populaire «Pour le remboursement des soins dentaires»	3'318	1'747	698 39.95 %	1'049 60.05 %
<i>Taux de participation 53.68 %</i>					

3.1.16 Participation au système Easyvote

La Commune d'Oron participe depuis quelques années déjà au projet Easyvote mis en place par la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ).

Elle a décidé de renouveler son partenariat au vu des bons échos reçus.

3.1.17 Inspection de la Préfecture

Le mardi 23 octobre 2018, M. Daniel Flotron, Préfet, a procédé à la traditionnelle visite de commune au cours de laquelle il vérifie, pour le compte du Canton, tout un panel de points ainsi que la tenue

des registres de la Municipalité, du Conseil communal et de l'administration. A cette occasion, il aborde également divers aspects de la vie communale et les relations de la Municipalité avec les divers départements cantonaux.

Comme le veut la tradition, un repas est ensuite pris en commun avec une commune du bas du district, soit pour cette année Chexbres.

3.1.18 Réception des nouveaux habitants

Selon une tradition bien établie, la Municipalité a invité l'ensemble des nouveaux habitants à partager un repas à l'occasion du Téléthon 2018 à Oron-la-Ville. Sur environ 280 familles invitées, 108 personnes y ont participé.

3.1.19 Téléthon

Lors de l'édition du Téléthon 2018, le comité d'organisation du Téléthon Oron et le SDIS Oron-Jorat se sont lancé un défi sportif un peu fou, soit celui de parcourir les 240 kilomètres du tour complet du Léman lors d'une course à pied de 2 jours, ponctuée de 17 étapes. Pari réussi pour les organisateurs et les concurrents qui ont été accueillis en grande pompe et avec les honneurs à Oron-la-Ville. Nul doute que cette manifestation marquera d'une pierre blanche cette édition 2018 du Téléthon.



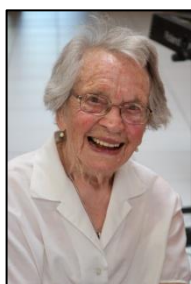
3.1.20 Réception des jeunes citoyens

Au vu du succès des éditions précédentes, la Municipalité a décidé de renouveler la traditionnelle réception des nouveaux citoyens à la patinoire. Cette dernière a eu lieu le 21 novembre 2018 avec la participation de 9 jeunes sur les 54 invités.

Après une présentation des Autorités et une bonne fondue, jeunes et moins jeunes ont eu la possibilité de s'affronter amicalement dans un match de pétanque sur glace. Un grand merci à la sympathique équipe présente, ainsi qu'à M^{me} Sandra Baud et M. Thierry Muser, exploitants de la patinoire, pour leur accueil.



3.1.21 Jubilaires



Le 5 avril 2018, une réception était organisée par la famille pour marquer le centième anniversaire de M^{me} Andrée Fornallaz, née le 1^{er} avril 1918.

A cette occasion, M. Daniel Flotron, Préfet, et MM. Philippe Modoux, Syndic, et Olivier Sonnay, Vice-Syndic, se sont rendus au Café de l'Union à Oron-la-Ville pour adresser leurs félicitations et apporter à la jubilaire le message du Conseil d'Etat et des Autorités communales.

Le 25 mai 2018, la Municipalité a organisé un repas en commun à l'intention des personnes qui ont fêté en 2018 leurs 80 ans (18 invités), leurs 90 ans (15 invités), et 100 ans et plus (1 invitée).

Elle a ainsi pu célébrer ces jubilaires, soit 12 octogénaires et 5 nonagénaires, accompagnée par les doyens de la Commune, M^{me} Andrée Fornallaz (1918) et M. Marcel Wicht (1922).



3.1.22 Lignes de trafic régional et assimilé - Participation communale aux coûts non couverts

L'indemnité pour coûts non couverts des lignes de trafic régional et assimilé à charge de la Commune d'Oron pour 2018 se monte à **CHF 418'188.15** (- CHF 20'608.45 par rapport à 2017).

3.1.23 Réfection de la Gare CFF de Palézieux

Durant cette année, la gare de Palézieux-Gare a connu beaucoup de changements.

En premier lieu, les CFF SA, exploitant historique du guichet, ont renoncé à offrir cette prestation à la population. Fort heureusement, cette activité a été reprise par les TPF SA. Aucun changement significatif de prestations n'est à déplorer.

Parallèlement, l'autre grande ex-régie fédérale, la Poste, a décidé de fermer le Postomat situé contre la façade de la gare. Malheureusement, nous devons déplorer là un service en moins pour les habitants.

L'année 2018 a aussi été celle de la réfection complète de la ligne Puidoux-Lausanne et la fermeture complète de cette dernière. Afin de pouvoir mettre en place une installation de chantier sur son territoire, les CFF SA ont dû occuper quelques places de leur P+R. Afin d'assurer le parcage de leurs utilisateurs, un parking secondaire a pu être créé provisoirement sur un terrain agricole avec l'accord du Service du développement territorial (SDT). Il est à noter que la Commune n'a pas dû intervenir pour cette réalisation, le terrain ne lui appartenant pas.

Le dernier point de cette année riche en événements est la signature d'une convention entre les CFF SA, les TPF SA, le Canton de Vaud et la Commune, stipulant qu'une étude devra être engagée afin de projeter à moyen terme (2030) un réaménagement sécuritaire complet de la Place de la gare. En effet, la Commune avait décidé de faire opposition au projet de remise aux normes Lhand des TPF, au motif que ce chantier ne prenait pas en compte les transformations futures que devront faire les CFF et ne tenait en aucun cas compte des projets d'aménagement étudiés notamment dans Palézieux +.

Une médiation a alors eu lieu sous l'égide de l'Office fédéral des transports (OFT), qui a proposé ce projet de convention. Plusieurs études ont alors été menées avec le soutien efficace du Canton pour aboutir à cette convention fin 2018. Signée par toutes les parties, la Commune a alors levé son opposition.

3.1.24 Cartes journalières CFF

Les quatre cartes journalières CFF sont délivrées par l'Office communal de la population et sont vendues au prix de **CHF 40.--** pour les citoyens d'Oron et **CHF 50.--** pour les citoyens des autres communes.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, 1'240 cartes ont trouvé preneurs sur un total de 1'460.

3.1.25 Cinéma d'Oron

La Commune a continué à subventionner le Cinéma d'Oron à hauteur de **CHF 20'000.--** par an.

En 2018, ce cinéma a accueilli 6'457 spectateurs pour un total de 120 films projetés.

3.1.26 Boîte à livres



Depuis quelques années, une boîte à livres avait été installée sur la place de la Foire à Oron-la-Ville. Profitant de la proposition de Swisscom SA pour la reprise gratuite de l'ancienne cabine téléphonique, la Municipalité l'a sommairement aménagée et a remis à des privés le mandat de s'occuper de ce nouvel échange de livres.

Une décoration spécifique est en projet par des privés.

3.1.27 Ecole de musique

Au 31 décembre 2018, l'Ecole de Musique de l'Harmonie d'Oron (EMHO) compte 183 élèves dans les familles d'instruments suivantes : piano, cordes, vents et percussions.

Le Comité est composé de Mmes et MM. Carole Vauthier (Présidente), Anne-Cécile Uldry, Philippe Modoux, Roger Braillard, Sébastien Chave et Nicolas Jaquet.

La direction musicale est assurée par M. Nicolas Jacquet et la direction pédagogique par M. Julien Lemoine.

Le total des produits d'exploitation se monte à plus de **CHF 400'000.--** dont plus de **CHF 220'000.--** de subventions versées par la Fondation des Ecoles de musiques (FEM), fonds alimenté par les communes et le canton.

3.1.28 Règlement sur les subventions aux études musicales

Donnant suite à l'acceptation du Règlement communal sur les subventions aux études musicales (préavis 10/2015) et à l'information communiquée aux écoles de musique, la Municipalité a enregistré deux demandes en 2018.

3.1.29 Porcherie - Projet de porcherie régionale

Le projet étudié par les Sociétés de laiterie de Chesalles-sur-Oron, d'Ecoteaux et de la Fromagerie de Palézieux a été abandonné.

3.1.30 Abattoir - Projet d'abattoir régional

Ce point est également abandonné car il n'y a plus d'intérêt pour les communes à la recherche d'une solution régionale.

3.1.31 Etablissement de détention pour mineurs et jeunes adultes (EDM) - Nuisances

La Municipalité a été interpellée à plusieurs reprises par le voisinage concernant les nuisances générées par les détenus.

Un état des lieux a été effectué en collaboration avec le Service pénitentiaire (SPEN) et le Service Immeuble, patrimoine et logistique (SIPAL) et, de manière à créer une barrière entre l'EDM et les habitations voisines, le Canton a décidé de planter au printemps 2019 une haie végétale sur toute la longueur du flanc ouest du centre carcéral.

Par ailleurs, la direction de l'établissement a fait installer, fin novembre, des grillages de protection contre les barreaux de toutes les fenêtres des cellules du flanc ouest.

3.1.32 Sociétés locales

La Commune d'Oron compte 53 sociétés locales ou associations qui œuvrent dans des domaines forts différents et qui permettent à chaque citoyen de trouver une association dans laquelle il peut pratiquer l'activité qui lui convient :

Abbaye de la Haute-Broye			
James Carruzzo	abbepresident@abbayehautebroye.ch	www.abbayehautebroye.ch	079 212 67 19
Amicale de la Grenette			
Vincent Gilliard	info@lagrenette.ch	www.lagrenette.ch	079 205 42 23
Amicale des anciens pompiers de Chesalles-sur-Oron – Bussigny			
Bernard Serex	serexb.chesal@hotmail.ch		079 449 22 77
Amicale des anciens pompiers de Maraçon			
Kurt Wehrli	grenadier@maracon-amicale.ch	www.maracon-amicale.ch	021 907 93 80
Amicale des Bracailleurs			
André Glauser	Johnglauser76@gmail.com		079 632 43 50
Amicale des Thioleyres			
Antoinette Décastel	a.decastel@bluewin.ch		077 403 84 09
Amicale PEC Jorat-Lavaux			
Bernard Monstein	pecjorat@pecjorat.ch	http://www.chevaud.ch/pecjorat.html	078 622 95 80
ASHB			
Julien Grand	ashb@bluewin.ch	www.ashb.ch	079 543 24 72
Association cantonale vaudoise des samaritains ACVS - Section Haute-Broye Jorat			
Stella Dougoud	section@samaritains-hbj.ch	www.samaritains-hbj.ch	079 259 81 75
Association des paysannes vaudoises, groupe Oron-Palézieux			
Marylène Carruzzo			021 907 99 68
Association du Jumelage Palézieux - Vers-Pont du Gard			
Jacqueline Regard	jregard@bluewin.ch		021 907 94 86
Association du Stand			
Jean-Daniel Graz	jdjg@bluewin.ch		076 317 17 76
AthleticaOron			
Vivienne Vaccher	vivigiga@bluewin.ch	www.athleticaoron.ch	079 737 51 37
Badminton Club Oron			
M. Ludovic Gilliéron	gillau@bluewin.ch	www.bcoron.ch	079 658 56 47

Basket Club Oron-Veveyse			
Samuel Carera	bbcveveyse@gmail.com	www.veveyse-basket.ch	079 449 34 00
Boxing-club Châtel-St-Denis			
François Gilliand	francois.gilliand@bluewin.ch	www.bc-chatel.ch	079 483 63 64
CADOC			
Gertrude Glauser	gertrud.glauser@bluewin.ch		079 486 19 57
Cavaliers d'Oron et DGM			
Chrystel Mailleger-Magnin	chrystel.maillefer@gmail.com	www.dgm-oron.ch	076 336 09 65
Club d'accordéonistes Les Sittelles			
Eric Mercanton	emercanton@bluewin.ch	www.lessittelles.net	079 212 70 86
Club de Pétanque l'Oronaise			
Johnny Papaux	johnny.papaux@bluewin.ch		079 301 32 91
Club des lutteurs de la Haute-Broye			
Stéphane Rogivue	luttehtebroye@bluewin.ch		079 663 62 69
Club Montagnard Edelweiss			
Jean-Claude Sonney	club-edelweiss-oron@bluewin.ch	www.clubedelweissoron.ch	078 619 18 20
Corps des Jeunes Sapeurs-Pompiers Oron/Glâne-Sud			
David Platel	david.platel@jsp-frivo.ch	www.jsp-frivo.ch	078 689 04 85
Crescendo			
Jean-Daniel Dind	dind-jds@bluewin.ch	www.choeur-crescendo.ch	079 225 03 85
Ensemble vocal Intervalles			
Philippa King Rojo	p.king.rojo@bluewin.ch		079 958 44 77
Fil d'argent Oron et environs			
Jacqueline Martin			021 907 87 06
Gospel Center			
Nicolas Lehmann	secretariat@ee-oron.ch	www.ee-oron.ch	021 907 63 28
Groupe de rencontre des Aînés Palme d'Or			
Antoinette Décastel	a.decastel@bluewin.ch		077 403 84 09
Gym-Hommes d'Oron			
Michel Delavy	michel.delavy@bluewin.ch		079 418 33 77
Gym Oron			
Henriette Pasche	info@fsg-jp-oron.ch	www.fsg-jp-oron.ch	079 483 50 23
Harmonie d'Oron			
Marc Gilliéron	marc_gillieron@hotmail.com	www.harmonieoron.ch	079 772 10 68
Jeunesse de Palézieux			
Tobias Hockenjos	tobias.hockenjos@gmail.com		079 828 89 13

Lè Maientzettè Laurie Kissling	lauriekissling@gmail.com	www.chanter-danser.ch	079 799 73 80
Les Co'pain Nicole Rubattel			021 907 85 47
Les Crapauds - Société d'animation d'Ecoteaux Carole Chenevière	carole@graphart.ch		078 783 13 53
Les Irréductibles Vincent Sonnay	vincent.sonnay@gmail.com		078 891 59 14
Les Pêcheurs en rivière Haute-Broye Thierry Muser	thierry.muser@bluewin.ch		079 442 64 78
Ludothèque La Place de Jeux Michel Bovy	ludo.oron@hotmail.com		078 812 06 72
Marché « Terroirs de Haute-Broye » Carine Théraulaz	carine_savoy@hotmail.com		077 413 52 69
Mot'occase Frédéric Muser	info@mottocase.ch		079 637 82 04
Paroisse catholique Oron et environs Nunes Luis	nunesluis2050@gmail.com		078 613 92 59
Paroisse protestante Oron-Palézieux Bertrand Kissling	bertrandkissling@bluewin.ch		021 907 89 88
Pistolet Chexbres Palézieux et environs Lambelet Jean-François	pistolet@pistolet-chexbres.ch	www.pistolet-chexbres.ch	021 946 21 75
Rugby Club Haute-Broye Yan Knöpfli	info@rchautebroye.ch	www.rchautebroye.ch	079 297 11 75
SEL d'Oron et d'ailleurs Lilliane Widmer			021 907 86 90
Société de développement de Palézieux Myriam Edward	sdp-palézieux@hotmail.ch	www.sdp-palezieux.ch	079 128 86 74
Société des commerçants et artisans David Platel	david.platel@bcv.ch		078 689 04 85
Société du jumelage Oron-Bussac Guy Devins	guy.devins@bluewin.ch		021 907 84 00
Tireurs sportifs Palézieux 300 mètres Yann Gabriel	gabriel.yndj@bluewin.ch		079 293 73 92
Tireurs sportifs Palézieux C 10 - C 50 Roger Crausaz	r.crausaz@romandie.com	www.tspalezieux.wix.com/home	079 791 22 50

UHC White Storm			
Laurent Broillet	laurent@uhcoron.ch	www.uhcoron.ch	079 301 20 67
Union des sociétés locales de Palézieux			
Patrick Minet	patrick.minet@bluemail.ch		079 657 54 40
Volley Ball Club Haute-Broye			
Stéphanie Jubin	clubvbchb@gmail.com	www.vbchb.com	079 519 03 88

3.1.33 Manifestations locales

Nos sociétés locales, très actives, ont sollicité la location de nos salles à de nombreuses reprises. Nous avons délivré :

- 55 permis temporaires (autorisations de ventes d'alcool) dont certains valables sur plusieurs jours
- 1 autorisation pour 2 lotos
- 15 autorisations de tombola

Les manifestations suivantes ont été organisées par nos sociétés locales et autres organisations :

- Marchés mensuels des produits du Terroir
- Lotos de l'Harmonie d'Oron
- Match aux cartes de la Gym Hommes
- Tournoi DEF juniors par l'ASHB
- Bal du Petit Nouvel An par la Jeunesse de Palézieux
- Apéro du Nouvel an par la Société de Développement de Palézieux
- Fête de l'Indépendance vaudoise par l'UDC d'Oron
- Soirée annuelle de Lè Maïentzettè et de La Sitelle
- Tournoi BBC Oron-Veveyse
- Concours cantonal de gym aux agrès, Amis Gym Forel
- Fondue en faveur d'une association caritative organisée par le Rotary
- Tournoi juniors ASHB - FCJM - FCSF
- Manifestations des Co'Pain organisées autour du thème du pain
- Assemblée cantonale des délégués de la Fédération des sections vaudoises de la Diana
- Soirée MAD années 80/90 par le Club de lutte Haute-Broye
- Repas de soutien de l'ASHB
- Meeting de boxe du Boxing-Club de Châtel-St-Denis
- Cross Gym'Oron
- Vide grenier
- Tir de la Broye
- Tir villageois
- Déjeuner solidaire par l'UAPE
- Tournoi du Badminton Club Oron
- Tournois de saison du Rugby Club Haute-Broye
- Balade des Dix comme Une
- Tour du Pays de Vaud

- Coupe suisse de Trial Vélo par le Trial Club Passepartout Moudon
- Mot'Occase
- Soirée concert, tournoi de sport et festivités de la Jeunesse de Palézieux
- Fête romande des jeunes lutteurs par le Club de lutte Haute-Broye
- WYSAM333 randonnée cyclotouriste par son association
- Marche romande du Général Guisan
- Soirée « Moustache II » de l'ASHB
- Promotions de l'Etablissement scolaire et souper-spectacle pour les élèves
- Abbaye de la Haute-Broye
- Passeport vacances
- Concert des Cadets d'Oron « Les COPS » par l'Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron
- Concours hippique de Palézieux
- KidsGames Oron-Palézieux par l'Eglise évangélique
- Brunch du 1^{er} août par la Société de développement de Palézieux
- Fête nationale
- Fête du vin cuit par l'Amicale des anciens pompiers de Bussigny/Chesalles
- Marché artisanal de l'Amicale de la Grenette
- Match de coupe suisse de l'UHC et ronde de championnat
- Repas de soutien de la société de jumelage Oron/Bussac
- Repas de soutien de l'Association Ménicia
- L'Amérique à Oron par son Association
- Marché au Château d'Oron par le CADOC
- Rallye des anciens de la Jeunesse de Palézieux
- Assemblée des cheffes de groupe des Paysannes Vaudoises
- Spectacle théâtral avec des enfants par la troupe De Cour à Jardin
- Spectacle du Cabaret d'Oron
- Rencontre des anciens de la Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnardes
- Match amical aux cartes par Les Sittelles
- Foire aux oignons
- Repas organisé par l'armée suisse pour la population
- Dîner d'automne de l'ASHB
- Association du Jumelage Palézieux- Vers-Pont-du Gard, 8^{ème} Nuit du vin cuit
- Soirées annuelles du chœur mixte Crescendo
- Soirée annuelle de la Gym'Oron
- Tournoi de sport de la Jeunesse de Palézieux
- Concert thé-vente par Les Sittelles
- Fête de paroisse par la Paroisse protestante Oron-Palézieux
- Dernier rapport d'activité région Oron par la Protection civile
- Soirées de l'Harmonie d'Oron
- Téléthon d'Oron
- Léman Running Tour 2018 par le SDIS Oron-Jorat
- Marché artisanal de la Boutique du Rêve
- Animations et Noël villageois de l'Amicale des Thioleyres
- Noël villageois par la société d'animation d'Ecoteaux Les Crapauds
- Noël villageois par l'USL de Palézieux

- Fenêtres de l'Avent par les Co'pain
- Veillées de Noël de Palézieux
- Brunch de l'Avent par le CADOC

3.1.34 Dix comme Une



Le soleil était au rendez-vous pour l'édition 2018 de la balade des Dix comme Une dont les organisateurs avaient retenu le thème « Aux frontières d'Oron ». Ce moment convivial a réuni plusieurs centaines de participants qui se sont déplacés à pied, en vélo ou en bus d'époque.

Cette manifestation a également été l'occasion d'inaugurer un sentier pédestre de 25 kilomètres, le long de la frontière communale, ainsi qu'une carte papier qui permettra à chacun de réaliser soit le grand parcours, soit les petits parcours à leur guise.



Le comité d'organisation

3.1.35 Fête nationale

La commémoration de la fête nationale 2018 s'est déroulée à Oron-la-Ville. Organisée en collaboration entre la Municipalité et le Club de Pétanque l'Oronaise, à qui nous adressons nos remerciements, cette manifestation c'est magnifiquement déroulée malgré la pluie.

Un grand merci aux pompiers présents pour avoir séché les bancs et permis aux participants de suivre la partie officielle dans de bonnes conditions.

Le discours officiel a, quant à lui, été assuré par M^{me} Isabelle Moret, Conseillère nationale, qui nous a fait le plaisir de se déplacer à Oron-la-Ville pour l'occasion.



La soirée s'est ensuite prolongée dans une belle ambiance avec une prestation de Gibus dont le talent d'animateur est incontesté.

3.1.36 Journée des communes vaudoises 2021

La candidature pour l'organisation de l'Assemblée cantonale de l'Union des communes vaudoises (UCV) et de la Journée des communes vaudoises 2021 à Oron a été déposée. Un film est actuellement en cours d'élaboration pour soutenir cette candidature.

M. Cédric Ottet a été désigné par la Municipalité pour assurer la présidence du Comité d'organisation de cette manifestation qui accueillera dans une ambiance festive env. 1'700 convives provenant des autorités fédérales, cantonales et communales.

3.1.37 Tour de Romandie 2020

La Commune d'Oron aura le privilège d'accueillir une étape du Tour de Romandie cycliste qui se déroulera du 21 au 26 avril 2010.

Cette manifestation sera organisée en collaboration avec la Chambre économique de la région d'Oron (CERO).

3.1.38 Noël villageois

Depuis l'entrée en vigueur de la Commune d'Oron, diverses pratiques étaient traditionnellement acceptées en matière de prise en charge des frais pour les organisations des Noël villageois et des fenêtres de Noël.

Souhaitant mettre un peu d'ordre et avoir une pratique uniforme et équitable pour chaque manifestation, la Municipalité a décidé de ne plus financer les frais de tous-ménages dès 2019. Par contre, elle offrira les cornets pour les enfants ainsi que le vin nécessaire. Pour les fenêtres de Noël, elle a décidé également de renoncer au financement des tous-ménages.

3.1.39 Armée suisse - Repas

Le 8 novembre 2018, le stage de formation des chefs de cuisine militaire de Thoune était de passage à la salle polyvalente à Palézieux.

Cette opération, soutenue par la Municipalité, a permis de distribuer pas moins de 170 repas gratuits dans une ambiance très conviviale aux habitants de la Commune et de la région.

3.2 Section 2 Finances

3.2.1 Rapport des comptes

Nous nous référons au rapport spécifique en la matière (préavis 09/2018).

3.2.2 Arrêté d'imposition

Le 26 juin 2017, le Conseil communal a adopté le préavis 12/2017 concernant l'arrêté d'imposition pour les années 2018 - 2019, maintenant le taux communal à 69 points.

3.2.3 Plafond d'endettement

Le 4 juillet 2012, le Conseil communal a adopté le préavis 10/2012 fixant le plafond d'endettement de la Commune à hauteur de **CHF 60'000'000.--**. Ce dernier a en outre été adopté par le Conseil d'Etat le 10 octobre 2012 pour les législatures 2011-2016 et 2016-2021.

3.2.4 Successions

Le 26 septembre 2016, le Conseil communal accordait une autorisation générale en matière de legs, donations et successions (préavis 20/2016).

Au cours de l'année 2018, la Municipalité n'a pas eu à statuer sur des demandes provenant du Canton.

3.3 Section 3 Sécurité sociale

3.3.1 Chômage

Le nombre de demandeurs d'emploi en janvier 2019 s'élevaient à 140 soit une diminution de 14 pour l'ensemble des catégories d'âge. On observe une variation annuelle réjouissante de – 9.1 %.

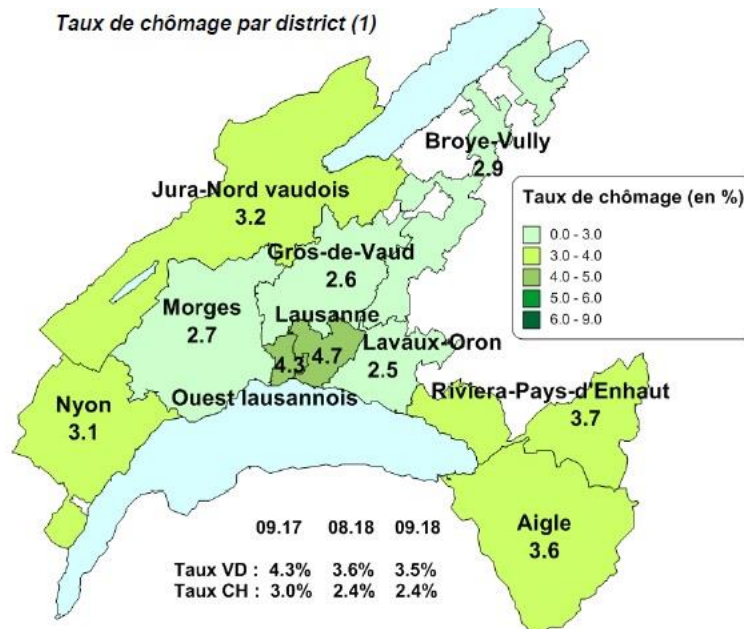
Demandeurs par catégories d'âges (chiffres tirés des statistiques vaudoises) :

	< de 20 ans	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49	50 à 59	60 ans et plus	
Demandeurs d'emploi	6	33	34	30	26	11	140
Variation annuelle en %	+ 20	- 13.3	- 12.8	- 14.3	0	0	- 9.1

Si le taux de chômage amorce une baisse globale réjouissante, il faut malgré cela nuancer ce résultat global.

En effet, en observant le tableau ci-dessus, on observe une forte progression du taux de chômage concernant les jeunes de moins de 20 ans (+ 20 %). Il n'y a plus de diminution du taux de chômage des 50 ans et plus.

Taux de chômage par district



1) Dès le mois de juin 2016, et ce rétroactivement depuis janvier 2014, le calcul du taux de chômage se base sur les chiffres de la population active du Relevé structurel 2012-2014.

Le District de Lavaux-Oron, en septembre 2018, était le district ayant le taux de chômage le moins élevé (2.5 %) du Canton.

Pour de plus amples informations, le site <http://www.stat.vd.ch> permet de consulter les statistiques du Canton de Vaud.

3.3.2 Accueil de jour des enfants

La Commune d'Oron fait partie du réseau APERO. Ce dernier est un acteur économique important pour notre région. En effet, le réseau APERO emploie 260 personnes, il forme 24 apprentis, 12 stagiaires, 5 adultes en formation, 3 personnes en reconversion professionnelle et 32 formateurs agréés.

Il répond aux besoins de 750 familles et accueille 1'235 enfants par semaine. 89 enfants ont été placés à Liloane et 131 à l'Ilôt.

Il regroupe 4 nurseries-garderies, 5 UAPE et 60 accueillantes en milieu familial (AMF) accueillent 453 enfants sur l'ensemble du réseau.

En 2018, le réseau APERO a facturé 688'171 heures (2017 : 634'046 heures). L'augmentation est présente dans tous les types d'accueil.

Le nombre d'heures facturées par Liloane est, lui, en diminution de 3.5 % par rapport à 2017 alors que le nombre d'heures facturées au global dans le Réseau pour le préscolaire a quant à lui augmenté de 7 %.

Cela s'explique entre autre, pour trois raisons principales :

1. de gros placements ont dû être interrompus par le Réseau en raison de défaut de paiement ;
2. par la résiliation de placements par les parents car la charge financière est trop élevée ;
3. par sa situation géographique (pas directement sur la route pour Lausanne), la garderie de Savigny étant privilégiée par les parents.

Concernant l'Ilôt, l'augmentation du nombre d'enfants placés et des heures facturées s'explique par l'augmentation de l'offre proposée.

Un cadre légal

La Constitution du Canton de Vaud

Art 63 Famille

² En collaboration avec les partenaires privés, l'Etat et les communes organisent un accueil préscolaire et parascolaire.

Art. 63a Ecole à journée continue

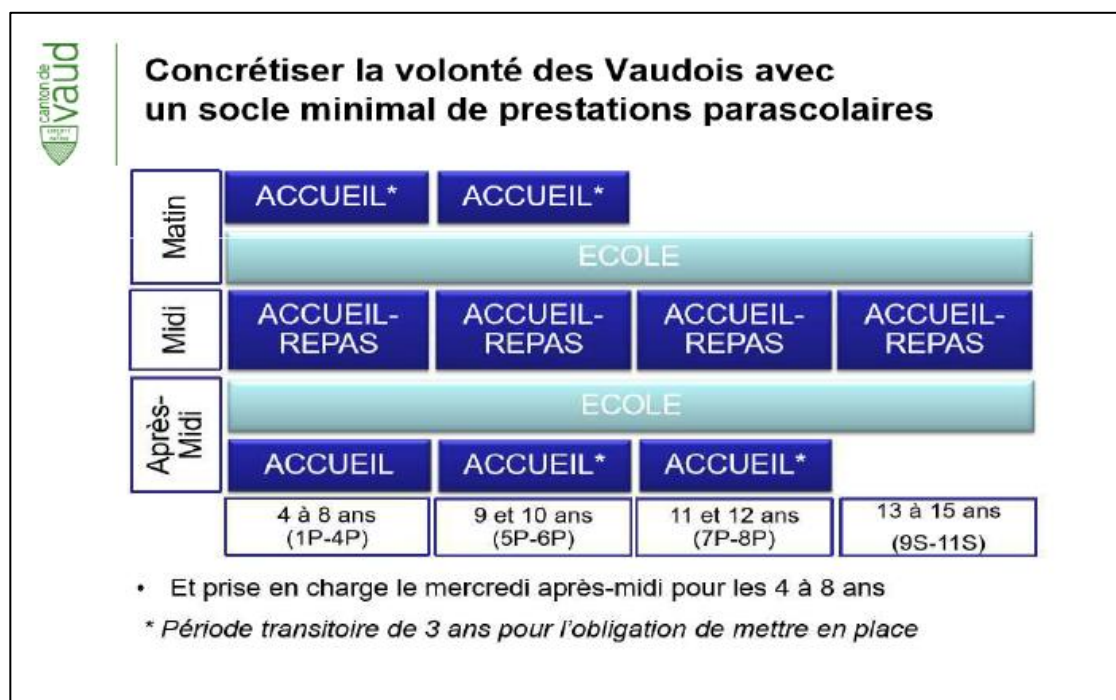
¹ En collaboration avec l'Etat et les partenaires privés, les communes organisent un accueil parascolaire surveillé, facultatif pour les familles, sous forme d'école à journée continue dans les locaux scolaires ou à proximité, pendant toute la durée de la scolarité obligatoire.

LAJE : Loi sur l'Accueil de jour des Enfants

Entrée en vigueur en septembre 2006.

Révisée en 2016 pour définir la mise en œuvre de la décision du peuple concernant l'art. 63a de la Constitution vaudoise (accepté en 2009 à plus de 70 %)

La LAJE réformée est entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018.



Lors de la rentrée scolaire d'août 2018, l'APERO a ouvert un agrandissement de l'UAPE (Ilôt) dans une classe du centre sportif. Malgré cette mesure, il n'est pas possible de répondre aux demandes des parents des élèves de 8P.

Pour les élèves de 1P à 7P, les demandes peuvent être satisfaites dans la plupart des cas.

La construction du nouveau collège à Oron-la-Ville avec son réfectoire de 200 places (x 2 services) devrait améliorer les possibilités d'accueil pour les 9 à 11S durant la pause de midi.

Une étude de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) montre cependant qu'il est difficile dans toutes les régions de développer le réseau d'accueillantes en milieu familiale (AMF). L'APERO offre un taux de couverture de 4.6 % ce qui est 1.3 % supérieur à la moyenne cantonale.

Le tableau ci-dessous montre le taux de couverture de notre réseau en 2017. Les chiffres définitifs de 2018 n'ont pas été pris en compte par la FAJE.

Moyenne cantonale	Réseau APERO
Taux de couverture VD préscolaire	Taux de couverture APERO préscolaire
22.2 % (+ 6.3 % privé)	14.2 % (+ 2.7 % privé)
Taux de couverture VD parascolaire	Taux de couverture APERO parascolaire
11.3 %	9.8 %
Taux de couverture AFJ VD	Taux de couverture AFJ APERO
3.3 %	4.6 %

Evolution de l'accueil de jour (projection)

Les constats

La population suisse et vaudoise connaît un fort taux d'activité professionnelle, y compris dans les ménages avec enfants. Aujourd'hui, seuls 19 % des ménages avec enfants n'ont qu'un seul parent qui travaille. A l'horizon 2030, ils ne représenteront plus que 17 %.

La population vaudoise croît. Entre 2015 et 2030, les prévisions moyennes tablent sur une augmentation de + 21.1 % de la population des enfants âgés entre 0 et 12 ans. La population préscolaire constitue environ 35 % des effectifs tandis que la population parascolaire en représente le 65 %.

Projection de la FAJE pour l'APERO

Scénario n°1 (maintien du taux de couverture actuel)

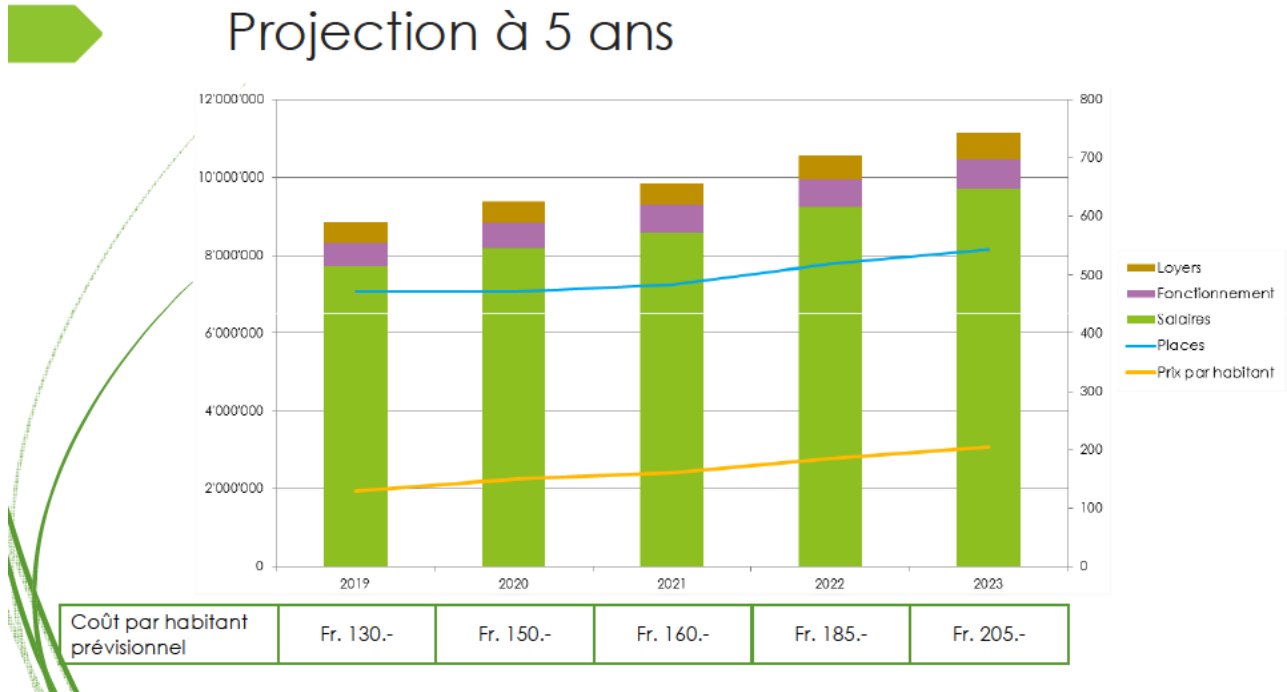
2020	2025	2030
+ 11 places en préscolaire	+ 17 places en préscolaire	+ 26 places en préscolaire
+ 1 place en parascolaire	+ 25 places en parascolaire	+ 48 places en parascolaire
Entre 2015 et 2030, + 15 % de places pour maintenir l'offre à son niveau actuel en préscolaire, + 18 % en parascolaire (accueil collectif et AFJ confondus)		

Scénario n° 2 (satisfaire à la demande estimée)

2020	2025	2030
+ 120 places en préscolaire	+ 130 places en préscolaire	+ 144 places en préscolaire
+ 345 places en parascolaire	+ 401 places en parascolaire	+ 455 places en parascolaire
Entre 2015 et 2030, + 80 % de places pour satisfaire toute la demande en préscolaire, + 84 % pour satisfaire la demande en parascolaire		

Projection financière à 5 ans

En se basant sur le scénario n°1, les coûts de l'accueil de jour pour l'APERO voient une augmentation reportée sur le tableau ci-dessous :



De ce tableau, il ressort que les coûts de personnel influent directement le prix par habitant. Etant soumis à des exigences au niveau de l'encadrement, le nombre de collaborateurs augmente en fonction de l'augmentation de places d'accueil.

Lors du vote du budget 2019, la Municipalité ne l'a pas accepté car elle estime que, face aux prévisions exponentielles des coûts du Réseau APERO, elle se déclare relativement inquiète par rapport au financement que les communes pourront assumer à l'avenir (la hausse prévue d'ici 2023 représente trois points d'impôts pour la Commune d'Oron). C'est pourquoi, elle a demandé à l'APERO de rechercher parallèlement toutes les économies possibles pour réduire au maximum la hausse des coûts. Elle s'est également réservé le droit de se positionner sur les futures augmentations lors du vote de chaque budget.

Pour de plus amples renseignements, se référer au site de l'APERO pour le rapport annuel (à venir) ainsi que les présentations aux communes et de la FAJE en recherchant dans les publications diverses les informations dont sont tirées les différents chapitres du présent rapport.

3.3.3 Exécution forcée d'expulsion

Durant l'année 2018, la Municipalité a pris en charge les biens d'une personne et d'une entreprise en faillite. Malgré la procédure légale mise en place et les divers courriers et sommations adressés aux personnes concernées, ces biens n'ont jamais été réclamés par leurs propriétaires respectifs et ont été détruits.

3.3.4 Groupement des bénévoles

Le Groupement des bénévoles est toujours à la recherche de chauffeurs. Si la situation est sous contrôle dans le Jorat, il n'en est pas de même sur Oron.

A titre de soutien au Groupement des bénévoles, la Municipalité a donc décidé de lancer, au printemps 2019, une campagne auprès de la population afin de rechercher des candidats.

3.3.5 Facture sociale

Vous trouverez ci-dessous le décompte final pour les années 2016 et 2017, les chiffres pour l'année en cours nous parviennent généralement dans le courant de l'automne de l'année suivante. Il faut souligner une augmentation de la facture sociale de CHF 95'864.--.

Régime social	Participation Oron 2016	Participation Oron 2017
1. PC à domicile et hébergement	788'284.--	805'517.--
2. Assurance maladie	265'540.--	290'657.--
3. RI + participation cantonale à l'assurance chômage	896'360.--	912'136.--
4. Subventions et aide aux personnes handicapées	381'633.--	376'427.--
5. Prestations pour la famille et autres prestations	153'672.--	183'507.--
6. Bourses d'études et d'apprentissage	94'694.--	105'803.--
Total pour la commune d'Oron	2'580'183.--	2'676'047.--

Ce tableau démontre qu'un peu plus du tiers (34.08 %) du montant est consacré au revenu d'insertion et à la participation cantonale à l'assurance chômage. Les deux tiers restants sont consacrés aux jeunes en formation, aux familles, à l'aide pour l'assurance maladie, aux personnes âgées et aux personnes handicapées.

Dans la Commune d'Oron, un tiers des habitants sont aidés par des subventions pour les primes aux assurances maladie.

Le budget 2019 du Centre social régional (CSR) s'élève à **CHF 3'519'221.--** ; il est inclus dans la facture sociale. Pour l'ensemble du district Lavaux-Oron, le nombre de dossiers financés RI s'élève à 600 dossiers.

Les charges de l'agence d'assurances sociales (AAS) sont prises en charge par les communes. Elles s'élèvent à **CHF 964'400.30** (Budget : CHF 1'022'740.--) ; la participation des communes s'élève donc à **CHF 14.59** par habitant.

Les chiffres détaillés peuvent être consultés dans les rapports de gestion de l'ARAS dès leur parution.

3.3.6 Santé publique - Aide et soins à domicile

Suite au retrait du projet du Département de la santé qui consistait en une refonte complète des régions de santé, une des préoccupations consistait en une solution adéquate à la réponse à l'urgence. Le but de cette réforme est de désengorger les urgences des hôpitaux et de donner une réponse satisfaisante aux personnes qui ne nécessitent pas forcément une hospitalisation. Souvent, les clients suivis par les CMS sont fragilisés et une entrée à l'hôpital peut poser des problèmes lors des retours à la maison.

Un dispositif est en train de se mettre en place dans les régions de santé du Canton de Vaud.

Le vieillissement de la population voit augmenter le nombre d'heures de prise en charge dans notre Canton.

Une enquête sur les prestations délivrées a été effectuée auprès des bénéficiaires, le retour est globalement positif.

Un forum a été organisé et une enquête a été effectuée auprès des collaborateurs. Le résultat est plus nuancé, mais ce qui ressort le plus fréquemment comme point négatif est le manque de temps auprès des bénéficiaires, la lourdeur administrative et l'important tournus des intervenants auprès des bénéficiaires.

3.4 Section 4 Cultes

3.4.1 Recensement

Au 31 décembre 2018, la Commune recensait les confessions suivantes :

Protestants	1'914
Catholiques	1'479
Sans confession	1'136
Autres et non renseignés	1'049

Les indications relatives à l'appartenance à une communauté religieuse sont facultatives, il est donc difficile de recenser précisément ces données.

3.4.2 Paroisse catholique d'Oron

Une convention lie les communes sises sur le territoire de l'association paroissiale Notre Dame à Oron. Cette dernière concerne les Communes de Carrouge, Corcelles-le-Jorat, Essertes, Ferlens, Forel (Lavaux), Maraçon, Mézières, Montpreveyres, Oron, Ropraz, Servion et Vulliens.

3.4.3 Paroisse protestante Oron-Palézieux

Le service de la Bourse communale s'occupe de la tenue des comptes de la Régie paroissiale Oron-Palézieux.

4 Services industriels - Assainissement

4.1 Section 1 Services industriels

Les conditions spéciales de 2018 ont obligé la Municipalité à ordonner une restriction d'eau de fin septembre à décembre 2018. Heureusement, la mise en service du puits d'Ecoteaux a permis de ne pas prendre de mesures plus restrictives.

Pendant cette période, avec les changements de fournisseurs et la raréfaction de l'eau potable, nous avons enregistré une période sur le réseau de Palézieux-Village où l'eau apparaissait jaunâtre. Après analyse du Laboratoire cantonal, cette eau était cependant tout à fait propre à la consommation.

4.1.1 Approvisionnement en eau potable

L'approvisionnement en eau potable pour un total de 485'224 m³ se compose en deux parties :

- La production d'eau communale : 217'920 m³ soit 44.91 % (42.79 % en 2017)
- Les achats d'eau extérieurs : 267'304 m³ soit 55.09 % (57.21 % en 2017)

4.1.1.1 Production d'eau communale

Les productions communales en eau pour 2018 ont été réalisées sur 4 points de tirage situés à Oron-la-Ville et Bussigny et, depuis cette année, le Puits du Very à Ecoteaux.

Oron-la-Ville	Pompage des Bures	83'868 m ³
	Pompage de la Longive	<u>98'195 m³</u>
	Total Oron-la-Ville	182'063 m³
Ecoteaux		22'545 m³
Bussigny-sur-Oron		13'312 m³
	Total général	217'920 m³

4.1.1.2 Achats d'eau extérieurs et conditions

AIEJ : (Association intercommunale des eaux du Jorat), les eaux de Lausanne par le Lac-de-Bret : 26'883 m³
Prix d'achat : **CHF 2.25/m³** sans quota.

AVGG : (Association Veveyse Glâne Gruyère) les eaux de Charmey et Grandvillard : 58'420 m³
Prix d'achat : quota de 36'000 m³/an à **CHF 1.60/m³** et solde d'achats à **CHF 1.50/m³**.

Maracon : 56'873 m³
Prix d'achat : quota de 50'000 m³/an à **CHF 1.10/m³** et solde d'achats à **CHF 0.50/m³**.

Barussels : 56'815 m³
Prix d'achat : quota de 45'000 m³/an à **CHF 1.20/m³** et solde à **CHF 0.50/m³**.

Puidoux : 68'313 m³

Prix d'achat : quota de 20'000 m³/an. Prix dégressifs de 0 à 50'000 m³ à **CHF 1.45/m³** ; de 50'001 à 100'000 m³ à **CHF 1.35/m³** ; de 100'001 à 150'000 m³ à **CHF 1.25/m³** et dès 150'001 m³ à **CHF 1.20/m³**.

4.1.1.3 Fournisseurs d'eau potable

Le renouvellement de la convention avec l'AIEJ a été discuté en novembre. Ce dossier est actuellement toujours en cours.

La révision de la convention avec l'AVGG est aussi en attente, cette dernière étant liée à celle des Barussels et à la réalisation d'une future conduite reliant les Communes d'Oron et de Granges/Vse, actuellement en cours d'étude.

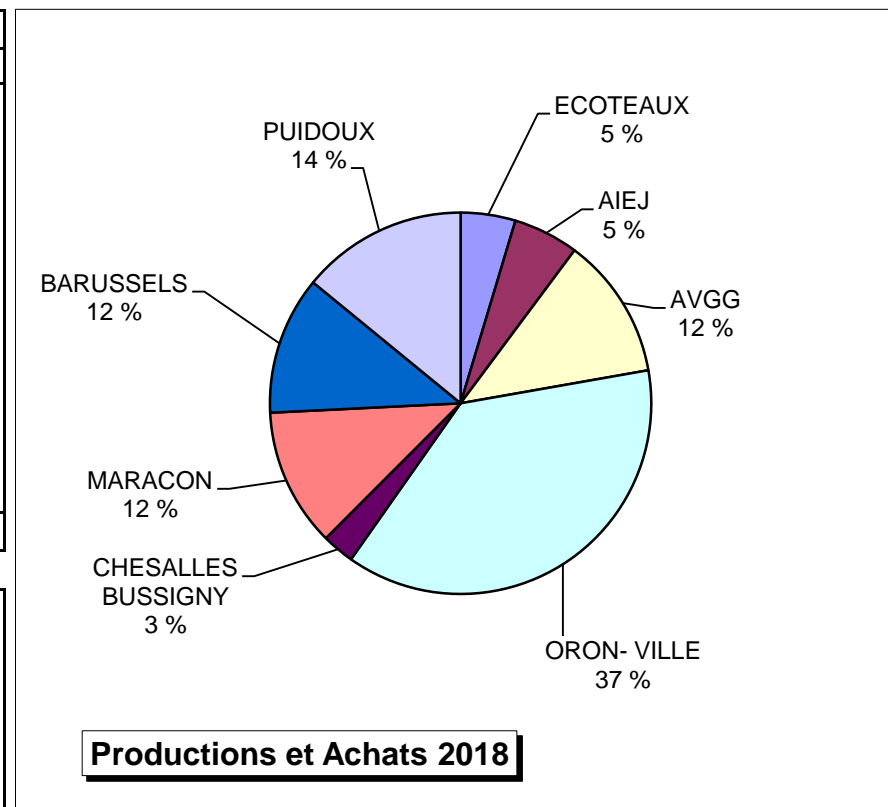
4.1.1.4 Ventes d'eau

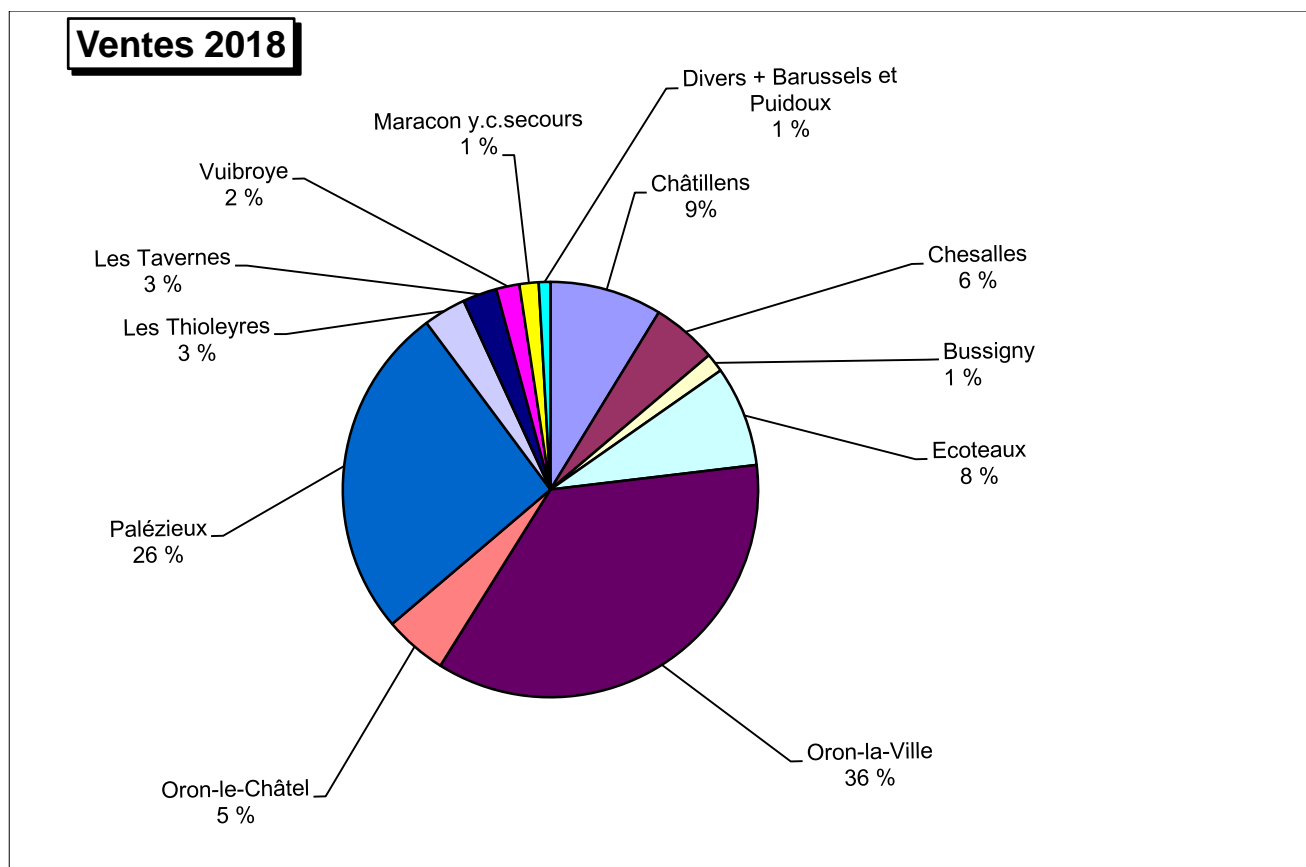
La consommation totale comptabilisée en 2018 est de **389'723 m³**, soit une augmentation par rapport à 2017 de 7.42 %. Cette augmentation est la conséquence, en particulier, du déficit en eaux pluviales de l'été 2018 et de l'augmentation de la population.

ECOTEAUX	AIEJ	AVGG	ORON-LA-VILLE	CHESALLES BUSSIGNY	MARACON	BARUSSELS	PUIDOUX
22'545 m ³	26'883 m ³	58'420 m ³	182'063 m ³	13'312 m ³	56'873 m ³	56'815 m ³	68'313 m ³
Achat annuel							485'224 m³

Ventes d'eau en m³	
Ventes	Annuel
Châtillens	34'054
Chesalles	19'783
Bussigny	5'722
Ecoteaux	30'499
Oron-la-Ville	139'470
Oron-le-Châtel	19'108
Palézieux	101'421
Les Thioleyres	12'917
Les Tavernes	10'370
Vuibroye	7'034
Maracon y.c. secours	5'815
Barussels, Bossonnens et Puidoux	3'530
Total des ventes	389'723

Différence	95'501 m³
Eau non comptabilisée	9'922 m³
Différence nette	85'579 m³
	17.64 %
Consommation annuelle par habitant	68 m³





4.1.2 Qualité de l'eau

La qualité de l'eau est régulièrement analysée par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) dans divers points du réseau. Les résultats d'analyses démontrent une qualité irréprochable et excellente à la consommation. L'eau livrée sur le territoire d'Oron est qualifiée de mi-dure à dure, selon les ressources utilisées.

Analyse réseau Oron 2018	Valeur moyenne		Valeur moyenne
pH	7.7	Sulfate (mg SO ₄ /l)	10
Conductivité à 20°C	424	Nitrate (mg NO ₃ /l)	6.4
Turbidité	0.1	Chlorure (mg Cl/l)	7.7
Dureté totale (F°)	24.4	Fluorure (mg F/l)	0.1
Dureté carbonatée (F°)	23.9	Bromure (mg Br/l)	<0.10
Calcium (mg Ca/l)	79	Oxydabilité (mg KMnO ₄ /l)	2.5
Magnésium (mg/Mg/l)	11.4	Carbone organique total (mg C/l)	<1.0
Sodium (mg Na/l)	6.3	Ammonium mg NH ₄ /l)	0.017
Potassium (mg K/l)	1.5	Nitrite (mg NO ₂ /l)	0.009
Hydrogénocarbonate (mg HCO ₃ /l)	288	Orthophosphate mg/PO ₄ /l)	0.05

4.1.3 Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE)

Sur la base du tableau du bureau RWB Hydroconcept Sàrl (préavis 15/2016), le programme des travaux de la 1^{ère} étape se détaille en quatorze chantiers distincts, pour un montant de **CHF 6'512'000.-- TTC**. Les deux premiers, soit l'étude du réservoir des Clos ainsi que la future conduite Oron-la-Ville - Chesalles, arrivent à terme et la mise à l'enquête est planifiée pour 2019 pour cette dernière.

Afin d'adapter et de dimensionner les conduites avec les objectifs du PDDE, la Municipalité étudie chaque changement de conduite en adéquation avec ce document.

4.1.4 Etat des ouvrages

4.1.4.1 Manuel d'Assurance Qualité (MAQ)

Dans le cadre de l'autocontrôle, le Manuel d'Assurance Qualité (MAQ) a été réalisé et approuvé par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV). Il prend son effet à partir du 1^{er} janvier 2018. Sa mise en place est en cours en collaboration avec le bureau RWB Vaud SA.

4.1.4.2 Renouvellement de conduites

Les travaux les plus conséquents effectués en 2018 sont :

4.1.4.2.1 Chesalles - Déplacement conduite

Les travaux dans un quartier de villas sur le territoire de la localité de Besencens (FR) ont nécessité le déplacement et le redimensionnement de la conduite de l'AVGG entre ce lieu et le réservoir de Chesalles. Ces travaux ont été financés par le budget courant de renouvellement des conduites.



4.1.4.2.2 Les Tavernes - Conduite Les Tavernes - La Chervettaz

Sur la base du crédit de **CHF 452'000.--** accordé par le Conseil communal (préavis 05/2017) et afin d'assurer la fourniture d'eau en tout temps sur le quartier de la Chervettaz, une nouvelle conduite a été posée entre Les Tavernes et le quartier de la Chervettaz à Châtillens.



4.1.4.2.3 Les Tavernes - Remplacement conduite « La Dausaz »

Sur la base du crédit de **CHF 260'000.--** accordé par le Conseil communal (préavis 07/2018), la conduite d'adduction du quartier de la Dausaz à Les Tavernes, qui a enregistré de nombreuses fuites, a été entièrement renouvelée.



4.1.4.2.4 Les Tavernes - Remplacement conduite « Champ Jordil »

Sur la base du crédit de **CHF 160'000.--** accordé par le Conseil communal (préavis 08/2018), la conduite d'adduction de Champ-Jordil à Les Tavernes, qui a enregistré de nombreuses fuites, a été

entièrement renouvelée. Il a également été profité de ces travaux pour déplacer le tracé de la conduite afin de faciliter son accessibilité pour les futurs travaux d'entretien.



4.1.4.2.5 Oron-la-Ville - Route de Moudon - Remplacement conduite

La construction d'une villa sur la parcelle RF n° 11388 sur la Route de Moudon a nécessité le déplacement de la conduite d'eau potable du quartier. Ces travaux ont été financés par le budget de renouvellement des conduites.



4.1.4.2.6 Palézieux - Entre Deux Eaux - Station de pompage

La fin des travaux concernant ce chantier prend l'allure d'un serpent de mer en raison de difficultés avec le propriétaire du terrain. Cela dit, les choses avancent et l'issue de cette affaire devrait intervenir durant l'année 2019.

4.1.4.2.7 Palézieux-Granges - Projet de liaison

Le projet de liaison est toujours en cours d'étude en collaboration avec la Commune de Granges et l'AVGG. Une solution concrète devrait parvenir à la Municipalité dans le courant 2019.

4.1.4.2.8 Vuibroye - Démolition du réservoir

Exigé par le Laboratoire cantonal depuis plusieurs années, l'ancien réservoir de Vuibroye qui était désaffecté a été démoli et le site remis en état.



4.1.4.3 Fuites

Au cours de cette année, 58 interventions ont été comptabilisées, soit 21 fuites sur le réseau communal, 10 fuites sur le réseau privé, ainsi que 27 pannes et dérangements. Ces incidents nous permettent de planifier judicieusement les travaux de réfection des conduites à changer.



4.1.4.4 Compteurs

De septembre à octobre 2018, nous avons relevé les données de consommation d'eau d'env. 1'200 compteurs. Parmi ceux-ci, près d'un millier sont équipés d'un système de relevé à distance. Dès 2016 et chaque année, dans le but de faciliter le travail de collecte de données annuelles, environ 110 compteurs, anciens ou mal situés, seront changés et munis de ce système.

4.1.4.5 Ecoteaux - Puits du Very

Afin d'entreprendre les travaux d'équipement du puits, au lieu-dit « Au Very » (préavis 05/2016), la Municipalité a fait publier deux mises à l'enquête publique distinctes, l'une pour la construction et l'octroi de la concession et l'autre pour les zones de protection S.

Les travaux ont été réalisés en 2018 et la mise en service du puits est effective depuis mi-octobre 2018. Depuis, les prélèvements en eau potable se situent entre 140 et 250 litres par minute.



4.1.4.6 Oron-le-Châtel - Réservoir des Clos

Après l'étude du projet de construction et les forages réalisés, le dossier a été mis à l'enquête publique en 2018. Elle n'a pas enregistré d'opposition. Les travaux de construction de cet important ouvrage pour le réseau communal sont prévus pour 2019.

4.1.4.7 Oron-la-Ville - Captage de la Longive

Le dossier des zones de protection a été mis à l'enquête publique sur le Canton de Fribourg et son traitement est toujours en cours car il a été ralenti en raison d'une opposition. Cela dit, il devrait être approuvé en 2019.

4.1.4.8 Bornes hydrantes

Le contrôle des bornes hydrantes se poursuit selon le tournus qui a été mis en place depuis 2011.

4.1.5 Biogaz - Palézieux Bio-énergies SA

Durant l'année 2018, Palézieux Bio-énergies SA a continué à fournir la plus grande part de chaleur au Collège de Palézieux-Village.

Le Service des bâtiments doit malheureusement déplorer quelques petites pannes qui ont nécessité soit une redirection de la chaleur depuis la chaudière gaz, soit une utilisation supplémentaire de cette dernière à des fins internes. Toutefois, dans l'ensemble, ce mode de chauffage est extrêmement satisfaisant.

L'exercice 2018 de Palézieux Bio-énergies SA s'est soldé conformément aux prévisions budgétaires.

4.1.6 Réseau haut débit de Swisscom

Profitant des travaux de réalisation de la nouvelle station de pompage des eaux usées et du collecteur de transport, un tube permettant d'équiper le quartier « Aux Bois » a été posé. Les habitants devraient connaître une nette amélioration du débit internet en 2019.

4.1.7 Télé-réseau VO Energies holding SA

Les relations avec VO Energies holding SA sont bonnes et chaque opportunité de développer le réseau est étudiée en relation avec les travaux communaux.

4.2 Section 2 Assainissement

4.2.1 Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

La mise en œuvre du PGEE implique chaque année des travaux évalués à environ **CHF 400'000.--/an**.

En 2018, des contrôles caméra ont été pratiqués sur des secteurs du réseau d'eaux usées et d'eaux claires. Ces derniers ont généré des travaux sur :

- la Route des Tavernes à Les Thioleyres
- le Chemin de la Marientze à Les Thioleyres
- la Route du Flon à Oron-la-Ville
- le Chemin de la Resse à Bussigny-sur-Oron

4.2.2 STEP VOG

La Municipalité a participé à de nombreuses séances relatives à la politique de planification VOG 2035, qui prévoit une augmentation de la capacité de la station d'épuration de 21'000 équivalents/habitants à 45'000 équivalents/habitants.

Suite à l'accord trouvé au terme de longues négociations avec le propriétaire du terrain, la mise à l'enquête du projet a été effectuée en 2018 et les travaux devraient pouvoir débuter en 2019.

4.2.3 Collecteur VOG d'eaux usées - Oron-le-Châtel « La Compeline »

Le collecteur de la Compeline a été réalisé à 90 % et sa mise en service est prévue en 2019. Il est à relever que ce chantier a été quelque peu retardé en raison de difficultés avec un propriétaire touché par les travaux.



4.2.4 STEP d'Ecoteaux

Ce n'est pas une surprise, les résultats des analyses effectuées chaque mois démontrent que les concentrations et les rendements ne respectent toujours pas la législation en vigueur.

Cela dit, sur la base du crédit de construction de **CHF 1'270'000.--** accordé par le Conseil Communal (préavis 18/2017), les travaux de réalisation de la STAP et du collecteur de transport ont été réalisés en 2018 et la mise en service est prévue début 2019.

Ainsi donc, les eaux usées d'Ecoteaux et d'une partie de la Commune de Maraçon transiteront par cette nouvelle STAP et seront traitées par l'Association VOG.



4.2.5 Entretien du réseau

Une importante fuite du collecteur EU dans le lit du Flon à Oron-la-Ville a été constatée. L'intervention rapide et efficace de la Protection civile, du SDIS Oron-Jorat et des services cantonaux concernés a permis d'éviter une grosse pollution du Flon.



4.2.6 Châtillens - Assainissement du quartier de la Chervettaz

Ce dossier est toujours en attente car l'accord nécessaire de tous les propriétaires ne nous est toujours pas parvenu. Cela dit, ce projet n'est pas prioritaire par rapport aux importantes tâches que doit accomplir la Commune.

4.2.7 Vidange obligatoire des installations particulières

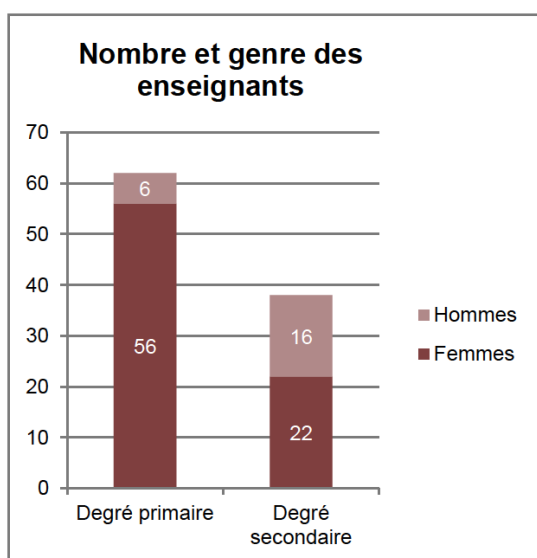
Un recensement de ces installations a été effectué à l'interne. Le répertoire qui doit être réalisé en collaboration avec le Canton est toujours en attente.

5 Ecoles - Sports

5.1 Section 1 Ecoles

5.1.1 Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux

Le nom officiel de notre établissement est l'Etablissement Primaire Secondaire (EPS) d'Oron-Palézieux. Les élèves proviennent des trois Communes suivantes : Essertes, Maraçon et Oron.



Personnel enseignant

Au 1^{er} octobre 2018, l'EPS d'Oron-Palézieux comptait 100 enseignants, soit un collaborateur de plus que l'année précédente.

Force est de constater que le métier d'enseignant est fortement féminisé au degré primaire.

Dans notre établissement, un seul homme travaille dans le cycle 1 (classes de 1P-4P)

Le taux d'activité moyen s'élève à 67 %.

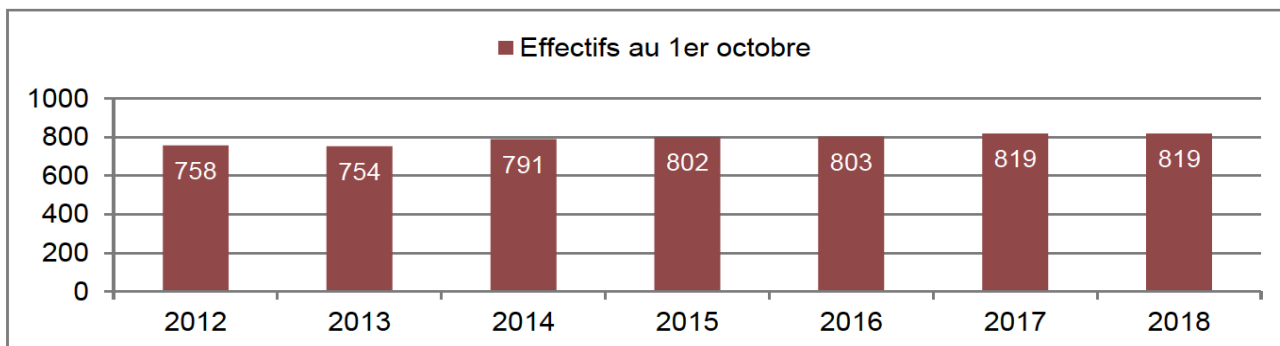
Elèves

Les effectifs de l'EPS d'Oron-Palézieux étaient de 819 élèves au 1^{er} octobre 2018, répartis de la manière suivante :

	1P	2P	3P	4P	5P	6P	7P	8P	9S	10S	11S	Σ
Elèves	72	60	79	85	82	79	72	82	81	50	77	819
Classes	7		9		4	4	4	4	5	3	4	44

Il est intéressant d'observer l'évolution du nombre d'élèves durant les 7 années précédentes. Le développement des communes de notre établissement explique l'arrivée des enfants dans nos classes. Il est à relever que la mise en place de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et de zones réservées va limiter l'augmentation du nombre d'élèves pour les prochaines années.

Evolution du nombre d'élèves ces sept dernières années



Du point de vue financier, les comptes de l'école, qui sont en cours de validation, font apparaître une grande maîtrise des coûts. En effet, par rapport au budget, la somme de **CHF 194'768.--** n'a pas été dépensée et sera restituée aux communes.

Le coût moyen de l'élève s'élève à **CHF 3'762.36** alors qu'il était de **CHF 3'814.96** francs en 2017.

Enfants requérant d'asile

Nous accueillons 14 enfants de requérants d'asile, ce qui correspond à 88 mois de scolarisation durant l'année 2018. Le Canton rembourse à l'Entente intercommunale la somme de CHF 11'440.-- selon la directive du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC).

Le rapport d'activités de l'EPS d'Oron-Palézieux peut être consulté sur le site www.ecole-oron-palezieux.ch.

5.1.2 Conseil d'Etablissement

Pour sa première année, le Conseil d'Etablissement s'est réuni à plusieurs reprises et différents groupes de travail se sont mis en place. Suite au début d'année 2018 chahuté que l'EPS d'Oron-Palézieux a vécu, le Conseil d'Etablissement a rencontré le Préfet et une délégation du Bureau de référence pour soutenir les professionnels qui œuvrent auprès de nos enfants.

Un rapport de M. Rebetez a été présenté au dernier Conseil communal de 2018.

5.1.3 DGEO - Convention de délégation de prestations de gestion

La Convention signée par l'Entente intercommunale et la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) a été dénoncée par cette dernière. Cette convention sera donc caduque au 31 juillet 2019.

C'est donc l'Entente qui reprendra les tâches communales qui était jusqu'à ce jour effectuées par du personnel cantonal :

- la comptabilité de l'Entente intercommunale ;
- les camps et courses d'école ;
- le sport scolaire facultatif ;

- l'organisation des transports scolaires ;
- les devoirs guidés.

5.1.4 Transports scolaires

Suite au départ de la responsable des transports scolaires au printemps 2018, l'organisation de ces derniers a été reprise par l'Entente intercommunale, appuyée par CarPostal Suisse SA.

Les frais engendrés par le travail de confection des horaires ont été pris en charge par la DGEO, la convention courant jusqu'à fin juillet 2019.

Pour la rentrée 2018, tous les enfants ont reçu un horaire personnalisé à la maison. Nous avons essayé de répondre aux demandes des parents concernant l'accueil de jour (AMF et UAPE).

Tous les élèves de 1P-4P sont transportés dans des bus dédiés, ils ne sont plus dans des bus de lignes à l'horaire.

Ceci a bien évidemment une répercussion sur les coûts liés aux transports scolaires :

	Comptes 2018	Comptes 2017
Abonnements Mobilis	146'372.--	197'116.--
Scolacars	473'751.75	473'615.95
Bus dédiés	92'794.91	78'976.05
Transports spéciaux	14'083.95	16'315.95
Total	726'702.61	766'023.95

Dans le tableau ci-dessus, nous constatons une forte augmentation des bus dédiés (CHF 13'818.85) et une diminution des coûts pour les transports Mobilis (50'744 francs).

Pour les prochaines années, il faudra prévoir une augmentation des Scolacars car nous avons décidé de remplacer les deux bus de 31 places par des bus de 43 places qui ont des coûts d'exploitation supérieurs d'environ CHF 22'000.-- (projection annuelle pour les trois bus).

Le coût des transports scolaires s'élève en 2018 à **CHF 886.90** par élève.

5.1.5 Equipements numériques dans les classes

M^{me} Cesla Amarelle, Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), a annoncé qu'elle souhaitait privilégier une école numérique. Les classes d'Oron-Palézieux sont déjà équipées d'un système WI-FI performant. L'installation effectuée permet de recevoir des tableaux numériques. La Municipalité d'Oron, ainsi que toutes les associations scolaires, attendent de la part de la Cheffe de Département une prise de position claire concernant la prise en charge financière des importants coûts pour ces installations.

5.1.6 Palézieux - Pavillons scolaires

La Direction des écoles n'ayant pas demandé la construction des pavillons scolaires à Palézieux pour la rentrée de l'année scolaire 2018-2019, l'investissement a été reporté pour la rentrée scolaire d'août 2019.

En effet, la mise sur le marché de 66 appartements à Palézieux-Village verra une augmentation des élèves dans ce secteur, site déjà saturé. Pour mémoire, les classes présentes sur le site de Palézieux s'échelonnent de la 1P à la 6P.

5.1.7 GAS – Groupement des associations scolaires

Un Groupement d'une vingtaine d'associations scolaires vaudoises a vu le jour au mois de décembre 2018. Ces associations ont décidé de s'unir pour porter les préoccupations des communes auprès de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO).

Les sujets abordés ont été :

- a) les transports scolaires ;
- b) les constructions scolaires ;
- c) les équipements numériques ;
- d) les frais de camps scolaires, courses et sorties culturelles ;
- e) la disparition programmée des Conventions Etat-communes pour les tâches communales déléguées.

5.1.8 Ecole à la ferme

Un projet privé d'école à la ferme a vu le jour à Ecoteaux, créant ainsi une nouvelle prestation destinée aux enfants. Ses activités s'orientent sur le métier de l'agriculture au fil des saisons, des travaux de la ferme, de la découverte de la nature et de l'environnement, d'un atelier culinaire et de jeux éducatifs. La Municipalité salue cette initiative privée et souhaite plein succès aux organisatrices.

5.2 Section 2 Sports

5.2.1 Mérites sportifs et culturel

Pour 2018, les lauréats suivants ont été désignés par la Municipalité :

- Lion d'Or M^{me} Diana Fankhauser, Reine de la lutte suisse
- Lion d'argent Harmonie d'Oron, Championne vaudoise (1^{ère} catégorie)
- Lion de bronze M^{me} Nathalie Rosselet, Reine du tir des jeunes campagnardes
M. James Carruzzo, Roi du tir des jeunes campagnardes

La distribution des Mérites a eu lieu le samedi 8 décembre 2018 à l'occasion du Téléthon.



6 Domaines et bâtiments - Forêts - Vignes - Travaux

6.1 Section 1 Domaines et bâtiments

6.1.1 Liste des immeubles

6.1.1.1 Patrimoine financier au 31.12.2018

Bussigny-sur-Oron	Bâtiment communal – ECA n° 1012
Châtillens	Villa communale – ECA n° 2148
Chesalles-sur-Oron	Maison villageoise – ECA n° 3146 Congélateur – ECA n° 3020
Oron-le-Châtel	Bâtiment communal – ECA n° 8004
Oron-la-Ville	Villa des Maîtres – ECA n° 7326
Palézieux	Ancienne garderie – ECA n° 162 Auberge communale – ECA n° 56
Les Tavernes	Ferme de Haut-Crêt – ECA n° 5037 Ancien collège – ECA n° 5026
Vuibroye	Ancien collège – ECA n° 9012

6.1.1.2 Patrimoine administratif au 31.12.2018

Bussigny-sur-Oron	Locaux de service – ECA n°1014, 1038
Châtillens	Bâtiment scolaire – ECA n° 2083 Temple – ECA n° 2031 Abri PC – ECA n° 2196 Locaux de service – ECA n° 2085, 2199
Chesalles-sur-Oron	Bâtiment scolaire – ECA n° 3067 Refuge – ECA n° 3154 Locaux de service – ECA n° 4204
Ecoteaux	Grande salle – ECA n° 4184

Ecoteaux	Bâtiment scolaire, congélateur – ECA n° 4008 Déchèterie – ECA n° 4240
Oron-le-Châtel	Local du feu – ECA n° 8005 Local voirie – ECA n° 8006 Dépendance – ECA n° 8021
Oron-la-Ville	Refuge – ECA n° 7463 Bâtiment scolaire – ECA n° 7027 Bâtiment administratif – ECA n° 7011 Buvette et vestiaire – ECA n° 7406 Centre sportif – ECA n° 7544 Pavillon scolaire – ECA n° 9145 Garderie Liloane – ECA n° 9230 Locaux de voirie – SDIS – ECA n° 7158 Eglise – ECA n° 7001, salle de catéchisme, cure – ECA n° 7002 Locaux de service (anc. salle de gym, abri) – ECA n° 7319 Ancien abattoir – ECA n° 7285 Ancienne sellerie – ECA n° 7255 WC publics – ECA n° 7006 Local protection civile – ECA n° 7422
Palézieux	Maison de commune – ECA n° 22 Bâtiment scolaire (centre scolaire, sportif et PC) – ECA n° 406 Stand de tir, barbecue et cibles – ECA n° 468, 9312, 9313 et 137 Pavillon scolaire – ECA n° 340 Local du feu – ECA n° 193 Art'Scène – ECA n° 57 Battoir – ECA n° 280 Temple – ECA n° 1 Locaux de service – ECA n° 24, 419, 549
Les Tavernes	Bâtiment scolaire – ECA n° 5123
Les Thioleyres	Collège et grande salle – ECA n° 6074 Locaux de service (couvert, local SI) – ECA n° 6019
Vuibroye	Locaux de service (local voirie, ancien four à pain, abri fontaine) – ECA n° 9011, 9100, 9101

A relever que la valeur ECA de l'ensemble des bâtiments communaux est estimée à **CHF 99'179'829.--** (au 31.12.2018).

6.1.2 Entretien des immeubles

Liste des objets loués :

Localité	Adresse	Type de l'objet
Bussigny-sur-Oron	Rte du Village 2	- appt. 4 pièces, rez-de-chaussée - appt. 3 pièces, 1 ^{er} étage
	Au Village (locaux de service)	- local / garage
Châtillens	Ch. de l'Eglise 2	- appt. 3.5 pièces, rez-de-chaussée - appt. 4 pièces, 1 ^{er} étage
Chesalles-sur-Oron	Ch. du Collège 1 (bâtiment scolaire)	- appt. 3 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 3 pièces, 2 ^{ème} étage
	Au Village (locaux de service)	- local / garage
	Rte du Village 7	- appt. 2 pièces, rez-de-chaussée - appt. 2 pièces, rez-de-chaussée - appt. 3 pièces, rez-de-chaussée - appt. 3 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 1 pièce, 1 ^{er} étage - appt. 3 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 4 pièces, combles-duplex - appt. 2 pièces, combles-duplex - appt. 4 pièces, combles-duplex - places de parc
Ecoteaux	Rte de Maraçon 1 (bâtiment scolaire)	- appt. 2.5 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 3 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 3.5 pièces, 2 ^{ème} étage - appt. 2 pièces, 2 ^{ème} étage
Les Tavernes	Rte des Thioleyres 1 (ancien collège)	appt. 3 pièces et garage
	Ferme Haut-Crêt	- local - local - local - appt.
Les Thioleyres	Rte de Puidoux 10	- appt. 4.5 pièces - appt. 3 pièces (nouveau) - ancien bureau communal - ancienne salle de municipalité
Oron-la-Ville	Centre sportif	- salle de classe - L'Ilot
	Rte de Lausanne 44a	Garderie Liloane

Oron-la-Ville	Le Bourg 9	- La Poste, rez-de-chaussée - appt. 3 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 4 pièces, 2 ^{ème} étage - appt. 4 pièces, 2 ^{ème} étage - local 41m ² + WC, 2 ^{ème} étage - appt. 3.5 pièces, 3 ^{ème} étage - appt. 2 pièces, 3 ^{ème} étage
	Collège, Rte de Lausanne 10	appt. 4 pièces, 3 ^{ème} étage
	Rte de Lausanne 12	- appt. 4 pièces, rez-de-chaussée - appt. 4 pièces, 1 ^{er} étage - appt. 3 pièces, 2 ^{ème} étage
Oron-le-Châtel	Ancienne laiterie	Local communal, combles
	Au Château 3	appt. 4.5 pièces, 1 ^{er} étage
Palézieux	Rte d'Ecoteaux 1	- appt. 5 pièces - appt. 2.5 pièces (nouveau)
	Grand-Rue 15	- café-restaurant - appt. 4 pièces, 1 ^{er} étage
	Rue de la Bougne 17	appt. 5.5 pièces (CMDO)
	Rue de la Gare 22	appt. 5.5 pièces
Vuibroye	Ch. des Crêts-Bioley 1 (ancien collège)	appt. 3 pièces

Hormis l'entretien courant des bâtiments (comme par exemple, les contrôles annuels et abonnements de chauffage, le ramonage, le traitement de l'eau potable, les contrôles de l'ascenseur ou encore le contrôle périodique des extincteurs), les interventions suivantes ont été réalisées :

6.1.2.1 Bussigny-sur-Oron

Bâtiment communal (ECA 1012) :

Intervention

- Traitement contre les nuisibles (insectes)

Locaux de service (ECA 1014) :

Aucune intervention cette année

6.1.2.2 Châtillens

Villa des maîtres (ECA 2148) :

Intervention

- Réfection complète de l'appartement du rez suite au changement de locataires

Collège (ECA 2083) :

Intervention

- Remplacement des cylindres (usure)

Abris PC (ECA 2196) :

Aucune intervention cette année

Temple (ECA 2031) :

Interventions

- Entretien de la sonnerie et des cloches
- Contrôle de l'orgue

6.1.2.3 Chesalles-sur-Oron

Maison villageoise (ECA 3146) :

Interventions

- Divers travaux dans l'appartement du rez suite au changement de locataire
- Réfection de la porte du garage suite à un accident (dégâts remboursés par l'assureur du responsable)

Congélateur (ECA 3020) :

Aucune intervention cette année

Collège (ECA 3067) :*Intervention*

- Changement d'une pièce suite au contrôle de la chaudière

Refuge

- *Aucune intervention cette année*

6.1.2.4 Ecoteaux**Grande Salle** (ECA 4184) :*Interventions*

- Remplacement d'une vitre brisée (remboursée par l'assurance bris de glace)
- Entretien des installations sportives

Congélateur (ECA 4008) :*Intervention*

- Suite à la panne du congélateur, remboursement de la marchandise avariée.

Bâtiment scolaire (ECA 4008) :*Interventions*

- Remplacement d'un lavabo suite à l'arrivée d'un nouveau locataire, appartement du 1^{er} étage
- Réfection du sol dans une salle de classe

6.1.2.5 Les Tavernes**Ferme de Haut-Crêt** (ECA 5037) :

Suite au décès du locataire, la Municipalité envisage de vendre la bâtisse. Dès lors, une procédure a été entamée afin de soustraire la ferme selon la LDFR.

Ancien collègue (ECA 5026) :*Intervention*

- Transfert des archives de l'ancienne Commune d'Oron-le-Châtel

Collège (ECA 5123) :

Aucune intervention cette année

6.1.2.6 Les Thioleyres

Bâtiment scolaire (ECA 6074) :

Interventions

- Petites réparations suite au changement de locataires, appartement du 1^{er} étage
- Remplacement de la robinetterie dans la cuisine de la grande salle
- Changement des cylindres (mise en passe)

6.1.2.7 Oron-la-Ville

Villa des maîtres (ECA 7326) :

Interventions

- Réfection complète de la peinture de la cage d'escaliers
- Remplacement du sèche-linge
- Rénovation des portes, appartement du 2^{ème} étage (usure)

Garderie Liloane (ECA 9230) :

Interventions

- Pose de climatiseurs suite aux fortes chaleurs de cet été (fin juin, début juillet)
- Réparation du portail de service

Refuge (ECA 7463) :

Interventions

- Remplacement des batteries (panneaux solaires)
- Réparation de la cuisinière à gaz

Bâtiment scolaire (ECA 7027) :

Interventions

- Contrôle annuel des éclairages de sécurité
- Installation de 200 casiers pour les élèves du secondaire
- Accordage du piano de la salle de musique

- Diverses retouches des installations électriques suite au contrôle obligatoire des installations électriques
- Blindage des molasses
- Raccordement à la fibre optique (pour le flux communal)
- Remplacement du lave-linge et du sèche-linge
- Pose d'un compresseur et d'un réseau d'air comprimé (salle des travaux manuels)
- Réfection de la façade suite à du vandalisme (remboursé par l'assureur)
- Pose de stores

Bâtiment communal (ECA 7011) :

Interventions

- Contrôle obligatoire des installations électriques
- Réparation de la porte coulissante, entrée principale
- Remplacement d'une cuisinière

Centre sportif (ECA 7544) :

Interventions

- Raccordement à la fibre optique (pour le flux communal)
- Remplacement des faux-plafonds des vestiaires
- Nettoyage des installations de ventilation
- Extension, réfection de la sonorisation
- Remplacement de la rampe de skate
- Remplacement des 12 paniers de basket (à l'extérieur du bâtiment)
- Contrôle annuel des installations sportives
- Changement des stores intérieurs à lamelle à la cafétéria

Voirie-SDIS (ECA 7158) :

Interventions

- Réparation de la porte sectionnelle (dégâts remboursés par l'assureur tiers)
- Raccordement à la fibre optique (pour le réseau d'eau)
- Pose d'un cadre anti-moineaux
- Fourniture de casiers pour la voirie
- Dépannage de la lumière sanitaire

Cure - Salle de catéchisme (ECA 7002) :

Aucune intervention cette année

Pavillon scolaire (ECA 9145) :

Interventions

- Equipement d'une classe
- Travaux d'entretien sur la pompe à chaleur
- Entretien de l'éclairage extérieur

Vestiaires / buvette ASHB & patinoire (ECA 7406) :

Intervention

- Rénovation des vestiaires, étape 1) partie sanitaires

Temple (ECA 7001) :

Interventions

- Entretien de la sonnerie et des cloches
- Contrôle de l'orgue
- Rénovation urgente de la toiture et du clocher (charpente)

Locaux de service :

Ancienne salle de gymnastique

Aucune intervention cette année

WC publics

Intervention

- Remplacement du lavabo

Abris PC EMS La Faverge

Intervention

- Travaux d'entretien suite au contrôle périodique des abris par le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)

6.1.2.8 Oron-le-Châtel

Bâtiment communal (ECA 8004) :

Interventions

- Rénovation de la porte en chêne (entrée cave)
- Remplacement des moustiquaires

6.1.2.9 Palézieux

Ancienne garderie (ECA 162) :

Interventions

- Suite au préavis 20/2017, les travaux d'aménagement d'un appartement de 2.5 pièces ont été terminés à fin octobre puis l'appartement loué, à partir du 1^{er} novembre 2018
- Retouches de peinture, appartement de 5 pièces
- Remplacement de la hotte de ventilation, appartement de 5 pièces

Auberge communale (ECA 56) :

Interventions

- Diverses retouches des installations électriques suite au contrôle obligatoire des installations électriques
- Réfection de la peinture dans la cage d'escaliers
- Réfection complète de la peinture de l'appartement

Maison de Commune (ECA 22) :

Intervention

- Remplacement des fenêtres (étape 4 sur 5)

Bâtiment scolaire (ECA 406) :

Interventions

- Remplacement du lave-vaisselle de la salle polyvalente
- Diverses retouches des installations électriques suite au contrôle obligatoire des installations électriques
- Equipement d'une classe
- Optimisation des éclairages de la voie de circulation
- Pose d'armoires de rangement

- Entretien des installations sportives
- Etude et bilan thermique par un architecte
- Etude du dossier de pose d'un pavillon provisoire
- Diverses réparations sur les stores extérieurs
- Réparation du système d'extinction automatique de la cuisine de la salle polyvalente

Stand de tir (ECA 468) :

Intervention

- Immatriculation du barbecue

Local du feu (ECA 193) :

Aucune intervention cette année

Le bâtiment n'abrite plus de locataire suite au départ de ce dernier, car une réflexion est actuellement en cours quant à son affectation

Battoir (ECA 280) :

Divers travaux ont été entrepris suite à l'acceptation du préavis 02/2018, réfection des façades du battoir

Art'Scène (ECA 57)

Interventions

- Câblage du projecteur
- Remplacement d'un variateur d'éclairage

Locaux de service (locaux de voirie, à côté du cimetière) (ECA 24) :

Aucune intervention cette année

Temple (ECA 1):

Interventions

- Entretien de la sonnerie et des cloches
- Contrôle de l'orgue
- Remplacement d'un vitrage

6.1.2.10 Vuibroye

Ancien collège (ECA 9012) :

Intervention

- Morcellement de la parcelle en vue de la vente du bien immobilier

Four à pain et locaux de service (ECA 9011, 9100, 9101) :

Interventions

- Rénovation du plan de travail (four à pain)
- Remplacement de la vitre cassée de l'arrêt de bus (remboursée par l'assureur)

Ancien grenier à reconstruire :

Une réflexion est en cours afin de remonter un ancien grenier actuellement entreposé en pièces détachées dans l'atelier de la Fondation vaudoise de probation.

6.1.3 Ventes d'immeubles et de terrains

- Réalisation de la vente à terme conditionnelle de la parcelle RF n° 16073 « En Cramoux » à Palézieux à M. et M^{me} Srdjan et Marina Stojanovic.
- La vente à terme conditionnelle de la parcelle RF n° 16068 « En Cramoux » à Palézieux signé avec M. Samuel Baldi est toujours en cours. Un projet de construction est actuellement à l'étude.
- Les parcelles restantes « En Cramoux », soit les RF n^{os} 528, 16074 et 16076 sont en cours de négociation.
- La vente de la parcelle RF n° 6014 à Ecoteaux (préavis 09/2014) est dépendante de la décision du Tribunal fédéral, requis pour statuer sur la décision du Tribunal cantonal dans le cadre de la délivrance du permis de construire.

6.1.4 Achats de terrain

- La Municipalité a procédé pour **CHF 25'000.--** à l'achat de la parcelle RF n° 432, sise à proximité du Battoir de Palézieux, propriété de M. Willy Pousaz.
- Avec l'accord du Conseil communal (préavis 16/2017), la Municipalité a entrepris les démarches pour acquérir la parcelle RF n° 11212, propriété de M. Pierre Martinet. La démarche n'a malheureusement pas abouti, la Commission foncière s'étant opposée à la cession de ce terrain à la Commune.
- La Municipalité a procédé pour **CHF 1'119.--** à l'achat de deux bandes de terrain constituant les DP 1114 et 1115, propriété de l'Etat de Vaud.
- La Municipalité a également fait l'acquisition pour **CHF 1'500.--** de la parcelle RF n° 16058 à Palézieux. Cette dernière appartenait à M. François Chamot et sera utilisée pour aménager une partie du trottoir lors de la réfection de la Grand-Rue.

6.1.5 Projet de nouvelle caserne pour les pompiers

Suite au préavis accepté en octobre 2017 par le Conseil communal (15/2017), le Service des bâtiments, accompagné du Commandant du feu, du bureau d'architecture Sylvain Carrera ainsi que du BAMO Vallat Partenaires SA a entrepris le descriptif du projet et l'appel d'offres aux entreprises.

Le projet ayant pris un léger retard, toutefois sans importance, c'est début 2019 que la demande de crédit de construction sera présentée au Conseil communal.

6.1.6 Patinoire

Pour la 5^{ème} année consécutive, la gestion de la patinoire et de sa buvette a été confiée à M^{me} Sandra Baud et son compagnon, M. Thierry Muser.

La fréquentation de la patinoire est en augmentation. La plupart des matinées et après-midis ont été occupés par les écoliers de la région.

La Municipalité remercie chaleureusement les 28 entreprises qui ont participé financièrement au sponsoring de la patinoire.



6.1.7 Palézieux - Ancienne garderie - Projet de création d'un appartement

Suite au préavis accepté par le Conseil communal en novembre 2017 (20/2017), le Service des bâtiments a entrepris la transformation de l'ancienne salle communale en appartement.

Le projet s'est parfaitement déroulé et l'appartement a pu être loué au 1^{er} novembre 2018 pour un loyer mensuel de **CHF 1'000.--**, charges comprises.

6.1.8 Palézieux - Battoir - Réfection des parois

La réfection des façades du battoir a été menée à bien à l'automne 2018 et à la satisfaction de ses utilisateurs. Un guichet amovible a également été installé, permettant ainsi un service au bar sur l'extérieur, notamment lors des marchés mensuels.



6.1.9 Oron-la-Ville - Refuge du Chaney - Projet de remplacement

Durant l'année, le Service des bâtiments s'est attelé au projet de reconstruction du refuge.

Un projet est en cours d'élaboration ; il sera présenté début 2019 au Service cantonal des forêts pour pré-approbation avant de venir vers le Conseil communal pour un crédit d'investissement.

6.2 Section 2 Forêts

6.2.1 Généralités et rapport du Groupement forestier Broye-Jorat

Pour rappel, le Groupement forestier Broye-Jorat, issu de la fusion des Groupements forestiers de Jorat-Moudon et Haute-Broye, a débuté son activité au 1^{er} janvier 2014. Il regroupe 17 communes, ainsi que l'Etat de Vaud pour les domaines forestiers cantonaux et la Confédération pour la Place d'Armes de Moudon. La Commune d'Oron est liée au Groupement forestier Broye-Jorat par un bail à ferme.

Le Groupement est fractionné en trois triages :

- Le triage 54 (région d'Oron) géré par M. Eric Sonnay, Garde forestier
- Le triage 55 (région Jorat) géré par M. Marc Rod, Garde forestier
- Le triage 57 (région Moudon) géré M. Mathieu Détraz, nouveau Garde forestier, engagé en janvier 2018.

M. Daniel Sonnay, Président, les gardes, ainsi qu'un membre du Comité directeur se réunissent tous les lundis matin à 10h30 à la zone de l'Ecorcheboeuf 23 à Carrouge afin de faire le programme de la semaine et gérer l'administratif. Voici, ci-dessous, quelques chiffres pour l'exploitation des forêts d'Oron :

Sur les 165 ha de forêts communales, la possibilité de coupe (exploiter) est de 1'550m³.

Plantations :	3 surfaces pour 70 ares	
Jeunes arbres plantés :	Chênes	755
	Charmes	175
	Erables champêtres	35
	Buissons	140
	Total	1'730
Soins culturaux :	9.09 ha	
Coupes :	10 coupes de bois pour un volume martelé de	1'325 m³
Chablis :	Bois versés par différents coups de vent	222 m ³
	Frênes (chalarose)	33 m ³
	Bois bostrychés	314 m ³
		569 m³
Volumes produits par assortiment :	Bois de service	1'225 m ³
	Bois d'industrie	148 m ³
	Bois d'énergie	496 m ³
		1'869 m³

6.2.2 Groupement forestier Broye-Jorat - Fête de la forêt

Afin de montrer ses diverses activités à la population, le Groupement forestier s'est donné un rythme : les années impaires, il participe activement au Comptoir régional d'Oron et les années

paires, organise une démonstration de l'exploitation ainsi que des informations diverses sur les directives des travaux forestiers dictées par la Confédération suisse.

En 2018, cette fête a été organisée au Refuge du Chaney situé au cœur de notre belle Commune d'Oron. La manifestation s'est bien déroulée, les gardes forestiers et les fidèles entreprises régionales nous ont confirmé leur motivation ainsi que leur volonté d'entretenir notre beau patrimoine végétal. De nombreux visiteurs, curieux de découvrir le travail des bûcherons, sont venus participer à la fête et déguster la soupe forestière offerte par le Groupement forestier Broye-Jorat. Une belle réussite sous un soleil de plomb. Merci encore aux participants !

6.2.3 Société coopérative Bois-énergie Jorat-Broye

Soucieuses d'écouler leurs bois feuillus de manière intelligente et écologique, plusieurs communes ont créé la Société coopérative Bois-énergie Jorat-Broye. Son travail consiste à réunir tous les bois destinés au broyage des plaquettes. Ponctuellement, un énorme camion équipé d'un broyeur à couteaux vient transformer les grumes en de régulières plaquettes d'env. 4 cm. Après quelques mois de séchage, ces plaquettes sont commercialisées dans divers chauffages des communes du groupement (Caserne de Moudon, collège, etc.).

Ces activités encouragent également les communes à équiper leurs nouvelles structures de chauffage avec une énergie renouvelable.

Dans cette optique, prévoyant un chauffage à bois dans ses futurs bâtiments à construire (collège, caserne), la Municipalité a décidé d'adhérer à la Société coopérative Bois-énergie Broye-Jorat.

6.2.4 Chalarose du frêne

Le flétrissement du frêne ou chalarose est une maladie qui se propage dans toute l'Europe depuis quelques années. Cette maladie originaire du Japon a été constatée en Suisse pour la première fois en 2008. Elle touche particulièrement les frênes américains ; le frêne à fleurs semble résister à la maladie. En l'état actuel des connaissances, il n'existe aucune mesure phytosanitaire efficace contre cet agent pathogène dont les spores se développent dans la litière et se propagent avec le vent. Chaque arbre réagit de façon différente face à la maladie : si certains meurent, d'autres, en revanche, se stabilisent l'année suivante.

Conséquence pour la Commune d'Oron : abattre en priorité toutes les plantes à proximité des routes communales et cantonales, ainsi que ceux provoquant des dangers pour la collectivité. Le résultat financier est d'env. **CHF 100'000.--** de frais supplémentaires pour les années 2017 - 2018 sur le territoire communal d'Oron.



6.2.5 Plan de gestion des forêts communales

Le plan de gestion 2015 - 2025 pour les forêts communales d'Oron a été avalisé cette année par la Municipalité. Ce plan est magnifiquement réalisé par notre Conseil d'Etat qui règle les procédures et les compétences en matière d'aménagement forestier. Celui-ci comprend notamment :

- les plans directeurs forestiers fondés sur les données du milieu ; ils définissent les contraintes et objectifs de gestion à long terme pour un territoire déterminé ;
- les plans de gestion pour une période et une propriété déterminée ;
- les plans sectoriels destinés, lorsque cela est nécessaire, à résoudre des problèmes d'aménagement, d'installations ou de constructions particulières.

Réalisés par un ingénieur forestier, ces plans sont un guide pratique pour l'exploitation, mais il est toujours très important que les gens du terroir suivent le déroulement de l'exploitation d'année en année afin de garder les sensibilités propres à nos régions.

6.3 Section 3 Vignes

La Commune d'Oron est propriétaire de trois parcelles de vignes achetées par la Commune d'Oron-la-Ville en 2010 :

N°	Surface	Désignation de la situation	Valeur fiscale
1166	10'453 m ²	Clos d'Oron	116'000.--
1168	3'424 m ²	Clos d'Oron	38'000.--
1185	1'342 m ²	Châtillon	15'000.--

6.3.1 Production

Le vignoble Clos d'Oron (Appellation Chardonne AOC Lavaux), est situé sur la Commune de Corsier-sur-Vevey. D'une superficie totale de 15'219 m², il permet de récolter du vin blanc (Chasselas), ainsi que du vin rouge composé des cépages Gamaret - Garanoir.

Notre tâcheron est M. Olivier Paley (de Chexbres) et notre conseiller viticole, M. Robert Martin. Chaque année, un compte de vignolage est dressé.

L'excellente cuvée 2017 (dégustée en 2018) a, de nouveau, été honorée de la mention Grand Cru et du Label Terravin « Lauriers d'Or » (vin rouge et vin blanc).

Le blanc mis en bouteilles (pour la consommation communale) est vinifié par M. Pascal Fonjallaz, Vignerons à Epesses.

Le rouge est vinifié par M. Jean-Philippe Mayor de la Cave Albert Mayor SA à Vevey.

6.3.2 Vente

Au 31 décembre 2018, les ventes suivantes ont été enregistrées :

- 2'504 bouteilles de Clos d'Oron blanc (0,7 l.)
- 2'575 désirées de Clos d'Oron blanc (0,5 l.)
- 1'008 bouteilles de Clos d'Oron rouge (0,7 l.)

Dans le cadre d'apéritifs officiels où le vin d'honneur de la Commune a été servi, il a été offert 1'220 bouteilles de blanc, 390 désirées de blanc et 442 bouteilles de rouge.

A noter que le vin offert aux sociétés locales représente un soutien important de la Commune lors de l'organisation de manifestations sur le territoire communal.

6.3.3 Vignes - Réfection du captage

La vigne communale sur la Commune de Corsier dispose d'un captage d'eau dont l'état nécessite une réfection. Les travaux ont été attribués en 2018 et seront réalisés au début de l'année 2019.

6.3.4 Fête des vignerons - Banneret

Sollicitée par la Confrérie des vignerons, la Municipalité s'est mise en quête de trouver un banneret pour porter les couleurs de la Commune d'Oron lors de la Fête des vignerons 2019.

Après diverses recherches, c'est finalement M. Patrick Sonnay de Les Tavernes qui aura cet honneur. Nous le remercions pour son engagement.

6.4 Section 4 Travaux

6.4.1 Réseau routier et places

6.4.1.1 Entretien 2018

Comme chaque année, un bilan de l'état des routes communales est effectué au sortir de l'hiver, cela de manière à organiser les travaux de surfacage, colmatage et enrobage pendant la belle saison.

Ces interventions sont indispensables à la sécurité routière et au maintien de nos structures. Elles représentent une dépense annuelle affectée au compte de l'entretien des routes.

6.4.1.1.1 Châtillens - Réfection de la Route de Lausanne

Suivant son programme de remise en état des axes principaux, la Municipalité s'est attaquée cette année à la Route de Lausanne (partie Châtillens), du passage à niveau au carrefour à proximité du Pont de la Broye. D'abord afin de limiter les nuisances de circulation. Le solde sera exécuté en 2019.

Vu l'importance des travaux, il a été décidé de créer une voie centrale afin de faciliter l'accès aux divers commerces et industries se trouvant à proximité de cet axe.

Tout a été passé en revue, la route, les services, le joint du pont de la Broye ainsi que le remplissage de la chambre de minage par Armasuisse.

Les travaux ont été réalisés pendant la saison estivale et le revêtement phonoabsorbant correspond maintenant aux normes actuelles.



6.4.1.1.2 Châtillens - Réfection de la Route de Lausanne - Extension du trottoir - Adduction

Lors de la création du Chemin pédestre du Tour de Commune, il s'est avéré que le trottoir le long de la Route de Lausanne (côté Essertes) pourrait être prolongé jusqu'à la hauteur du Chemin des Moulins. La Municipalité a étudié cette question et a fait estimer le coût des travaux pour l'allongement du trottoir et le remplacement de la conduite d'eau potable.

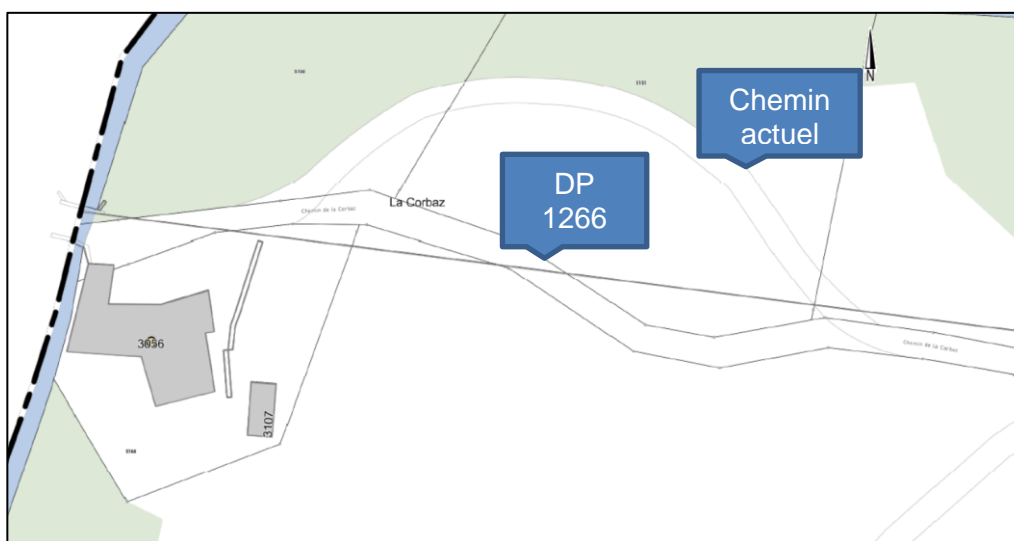
Après réflexion, elle a décidé de garder ce dossier en attente afin de se concentrer sur les gros chantiers qui devront être réalisés ces prochaines années.

6.4.1.1.3 Bussigny-sur-Oron - Route Bussigny - Saint-Martin

Sur la base du crédit de **CHF 330'000.--** accordé par le Conseil communal (préavis 09/2018), les travaux de réfection de la route communale entre Bussigny-sur-Oron et la frontière fribourgeoise du côté de Saint-Martin/FR ont été réalisés entre les mois de juin et juillet 2018 à la satisfaction de tous les utilisateurs.

6.4.1.1.4 Chesalles - Chemin de la Corbaz - Adaptation des limites

Le Chemin de la Corbaz à Chesalles-sur-Oron a une configuration assez spéciale car il ne suit plus depuis longtemps le tracé du domaine public (DP 1266). Une correction s'avère donc obligatoire afin de rétablir la situation auprès du Registre foncier. A cet effet, des contacts ont été pris avec les propriétaires concernés et des conventions sont en cours de signature. La mise à l'enquête est prévue pour 2019.



6.4.1.1.5 Châtillens - Pont de Bize

Suite à un violent accident de la circulation, heureusement sans blessé, notre historique Pont de Bize, sur la Broye, à proximité de l'église de Châtillens, a été sérieusement endommagé. En effet, le mur en pierres de taille, complètement fissuré sur plusieurs mètres, a dû être restauré. Les travaux ont nécessité plusieurs intervenants :

- analyse du Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL) afin de garder le caractère historique ;

- service forestier pour une éclaircie des berges ;
- pose d'un échafaudage pour travailler sur le lit de la rivière avec l'autorisation du Voyer des eaux ;
- intervention du Service de la voirie pour la fermeture périodique de la route ;
- intervention des maçons pour la dépose des blocs de plus de deux tonnes. La remise en place de ces mêmes blocs de pierre a été contrôlée par le SIPAL afin de rendre au monument son air historique d'autrefois.

A noter que, selon le recensement architectural du Canton, ce pont aurait été construit en 1788.



6.4.1.1.6 Ecoteaux - Chemin du Vieux Moulin

Le Chemin du Vieux Moulin à Ecoteaux est encore en partie un chemin forestier en tout-venant avec une extrémité d'une centaine de mètres en enrobé.

La partie en enrobé a été soigneusement rechargée à certains endroits afin d'orienter l'eau pluviale dans un regard communal. Cela va éviter, à l'avenir, d'inonder le jardin du propriétaire voisin.

La partie en tout-venant est très souvent remise en état par le Service de la voirie afin de rendre l'accès plus facile à la Résidence du Vieux Moulin.

6.4.1.1.7 Oron-la-Ville - Réfection des Routes de Lausanne et de Moudon

Suite à l'acceptation du crédit d'étude, la Municipalité s'est mise au travail afin de préparer un magnifique projet pour ces axes routiers en très mauvais état. L'étude touche à sa fin, deux parties resteront en suspens en attendant les derniers détails de l'aménagement extérieur du futur collège d'Oron-la-Ville. Mis à l'enquête publique du 9 novembre au 10 décembre 2018, le projet sera soumis à la séance du Conseil communal du 8 février 2019. Les travaux sont prévus sur deux ans à partir d'avril 2019 pour un montant de **CHF 3'800'000.--**.

6.4.1.1.8 Oron-la-Ville - Chemin de Pradin



Le Chemin de Pradin, reliant Oron-la-Ville à Serix par le tracé de l'ancienne route qui reliait à l'époque Palézieux et Oron-la-Ville a été interdit à la circulation car de nombreux automobilistes l'utilisaient en dépit du fait que ce chemin n'est pas goudronné.

Ainsi donc, seuls les riverains seront dorénavant autorisés à l'emprunter.

6.4.1.1.9 Oron-la-Ville - Chemin des Bures - Réfection de la bordure

La desserte agricole des Bures souffre. En effet, le gabarit ne correspond plus à celui des machines agricoles de notre époque. Après une reconnaissance sur place avec le Chef du Service de la voirie, il a été décidé de renforcer les bordures afin d'éviter des dégâts plus importants.

6.4.1.1.10 Oron-le-Châtel - Chemin de la Compelenaz - Réfection

Les travaux de construction des nouveaux bâtiments au Chemin de la Compelenaz, ainsi que le déplacement des poids lourds ont causé de gros dégâts.

Suite à un arrangement avec les propriétaires voisins, la Municipalité a décidé de remettre en état la conduite d'eau pluviale, la bordure complète et le pied du talus. Ces travaux, faits dans l'urgence à fin 2018, seront terminés et toilettés en 2019.



6.4.1.1.11 Palézieux - Réfection du Chemin du Pré-du-Château

Ce petit bout de chemin, situé à proximité de la Cure de Palézieux aura fait couler beaucoup d'encre. En effet, le tronçon appartient en partie à l'Etat de Vaud, en partie à la Commune et en partie à de nombreux propriétaires privés. Ce tracé est encore quasiment en terre battue et, depuis la construction du nouveau bâtiment à proximité, cela provoque la colère des propriétaires qui emportent la terre dans leur parking voire même dans le hall et l'escalier de leur immeuble.

Ayant des services à réparer dans le caisson du chemin, la Commune serait d'accord de faire un geste avec l'aide de l'Etat de Vaud, en partie propriétaire. La PPE devra également payer sa part. Pour l'instant, la Municipalité attend sur une participation suffisante pour commencer les travaux.

6.4.1.1.12 Palézieux - Réfection du Chemin de la Clavaleyre

L'état du Chemin de la Clavaleyre à Palézieux qui permet l'accès à l'usine Robapharm SA a nécessité une réfection complète qui a été réalisée à fin septembre 2018 et financée par le compte de l'entretien des routes.

6.4.1.1.13 Palézieux - Parcelle RF n° 250 - Aménagement d'une place de parc

La Municipalité désire valoriser la parcelle RF n° 250 à Palézieux-Gare en y réalisant une place de parc. Le projet a été reporté à la suite de la mise à l'enquête et la question concernant cet objet sera intégré dans l'étude du Plan directeur communal (PDCoM) et du Plan général d'affectation (PGA).

6.4.1.1.14 Oron-la-Ville - Installation d'une borne électrique de recharge

La borne électrique offerte par Romande énergie SA a été installée sur la place de parc du centre sportif à Oron-la-Ville. Cette installation reste propriété de Romande Energie SA, qui en assurera l'exploitation et la maintenance.

6.4.1.1.15 Oron-la-Ville - Etude pour la réalisation d'un giratoire à la Route de Bulle

Suite à l'installation provisoire du giratoire de la Route de Bulle, une étude est en cours afin de mettre d'accord tous les riverains. Les conventions avec ces derniers ont été rédigées en 2018 et la mise à l'enquête du projet est prévue en 2019. Cette réalisation apportera un énorme confort pour les clients des commerces d'Oron-la-Ville ainsi qu'une grande amélioration pour la sécurité des piétons.

6.4.1.1.16 Chemin piétonnier - Tour de commune

La Balade des Dix comme Une, qui a eu lieu le 27 mai 2018, a été l'occasion d'inaugurer un circuit piétonnier qui sort parfois des traditionnels itinéraires pédestres mais qui, sur env. 26 kilomètres, passe sur l'ensemble des 10 localités.

Pour ce parcours, qui se décline en plusieurs variantes qui vont de 8 à 26 kilomètres, une carte recensant les points de vue et des informations sur la Commune d'Oron a été éditée et l'ensemble des parcours peut être téléchargé sur le site internet communal (Voir illustration page suivante).

Cela dit, le projet de rallonger le trottoir de la Route de Lausanne prévu pour sécuriser l'ensemble du parcours a été mis en attente.

6.4.1.1.17 Palézieux - Etude de la traversée du village

La traversée de Palézieux-Village est vraiment en mauvais état. Une étude est en cours et une information à la population est prévue pour le printemps 2019.

La route et les services seront entièrement remis à neuf depuis le temple jusqu'au Pont de la Broye. Il est à relever que ce tracé est particulier puisqu'il touche une dizaine de riverains, directement concernés par un mur de jardin, une place de parc, une bordure, etc.

L'étude est compliquée, l'objectif étant de trouver la meilleure solution pour faire passer 9'000 véhicules/jour dans un village sans casser son charme et en créant une sécurité maximale pour les piétons. L'axe est en plus un tracé cantonal pour les transports spéciaux, jusqu'à 240 tonnes.

Le projet qui sera présenté à la population semble être la meilleure solution : une pastille réalisée devant l'auberge communale ralentira le trafic et, en plus, donnera un maximum de sécurité pour le carrefour.

6.4.1.1.18 Palézieux - Route de Granges - Projet d'arrêt de bus

La zone industrielle du Grivaz est en pleine métamorphose. La Municipalité a décidé de se donner un peu de temps pour réaliser ce projet. Un arrêt de bus, situé en partie sur la zone agricole, sera nécessaire, mais il est important que les nouvelles industries soient réalisées afin d'être convaincu de l'emplacement et des besoins des nouveaux pendulaires.

6.4.1.1.19 Palézieux - Route de Granges - Chemin piétonnier « Les Léchaires »

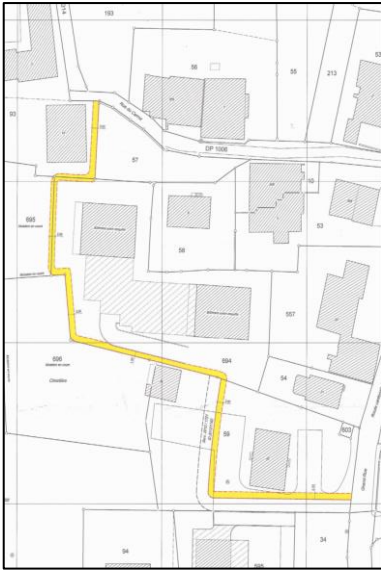
Réalisé dans le cadre de l'équipement de la zone industrielle de Cramoux, le chemin piétonnier « Les Léchaires » est opérationnel et la procédure de légalisation d'une servitude publique est terminée.

6.4.1.1.20 Palézieux - Route de Granges - Chemin piétonnier « Les Vuavres »

Remis en état pour la Balade des Dix comme Une, le Chemin des Vuavres a été piqueté par le géomètre et une enquête publique a été publiée du 7 novembre au 6 décembre 2018 pour modifier l'assiette du domaine public et pour l'inscription d'une servitude publique de passage à pied.



6.4.1.1.21 Palézieux - Sentier du Carroz »



Bien que créé à l'occasion de la construction des bâtiments Grand-Rue 4a et 4b, la Municipalité a eu de grandes difficultés pour obtenir la signature de l'ensemble des propriétaires concernés. C'est maintenant chose faite, après presque cinq années de procédure, la servitude publique de passage à pied est inscrite au Registre foncier. Il est à noter que cette servitude avait été négociée en contrepartie d'une autre servitude accordée par la Commune d'Oron pour accéder aux bâtiments.

6.4.1.2 Signalisation et marquages routiers



Les panneaux de signalisation de la Commune d'Oron sont actuellement 100 % conformes aux nouvelles prescriptions.

Constatant que les places de parc en zone bleue réservées en priorité pour les clients de l'Auberge communale étaient régulièrement squattées, la Municipalité a pris la décision de les mettre à ban.

Cette procédure a été engagée avec la collaboration de la Justice de Paix et les nouveaux panneaux ont été installés.

6.4.1.3 Transports spéciaux

Il est fréquent que des convois agricoles ou routiers traversent notre Commune et nous sommes fiers de donner cette possibilité à l'économie. Cela dit, il serait nécessaire de pouvoir améliorer la communication avec les responsables de ces transports puisque, trop souvent, le Service de la voirie a un énorme travail de contrôle et de remise en état de la signalisation après leurs passages.



6.4.1.4 Campagnes Inforadar

La Municipalité avait pour habitude de louer des appareils de mesure au Touring Club Suisse (TCS) afin de sensibiliser les automobilistes dans les endroits dangereux et les points de friction routiers. Cette prestation a été abandonnée fin 2018 par le TCS.

Cela dit, deux radars pédagogiques seront achetés en 2019 et placés ponctuellement dans une vingtaine de points stratégiques de la Commune d'Oron afin d'améliorer la sécurité routière de manière douce et préventive.

6.4.1.5 Contrôles radar



La Gendarmerie vaudoise a effectué 62 contrôles de vitesse sur le territoire communal en 2018, ce qui représente un total de 33'364 véhicules. 1'694 automobilistes ont été dénoncés, soit une moyenne de 5.08 %. La moyenne cantonale pour la même période est de 3.28 %.

A noter que le radar a été installé 20 fois à la Route de Gruyère à Oron-le-Châtel, soit pratiquement le tiers des contrôles effectués sur le territoire communal.

6.4.1.6 Déneigement

Le déneigement est toujours merveilleusement assumé par les employés du Service de la voirie. En cas de neige, ils se mettent en route dès 3h30 afin d'offrir un réseau et des trottoirs dégagés et praticables pour le réveil de la population.

Evidemment, cette sacré neige reste parfois imprévisible et naturellement cela permet à quelques citoyens de faire les remarques habituelles afin de rappeler que le Service de la voirie ne peut que s'améliorer,... quand ce n'est pas pour se plaindre du bruit des véhicules et machines lors des opérations de déneigement.

6.4.2 Eclairage public

Sur la base du contrat conclu avec l'entreprise Demierre Deschenaux SA à Oron-la-Ville, et après avoir mis en place une nouvelle stratégie d'intervention, cette dernière s'est occupée des réparations à effectuer sur le réseau communal à la satisfaction de la Municipalité.

A Châtillens, parallèlement aux travaux routiers sur la Route de Lausanne (sortie Aldi), sept candélabres avec lampe à LED ont été changés.

Par ailleurs, la Municipalité s'est penchée sur l'opportunité d'envisager une extinction nocturne de certains quartiers. Cette question reste actuellement ouverte car elle reçoit de la population des demandes diamétralement opposées, soit pour augmenter la durée d'éclairage, soit pour la diminuer.

Enfin, les travaux de réfection de la Route de Forel à Les Tavernes ont mis à jour le fait que les candélabres étaient raccordés par des fils enterrés sans tube de protection et alimentés par des privés. Une remise en état est prévue en 2019.

6.4.3 Chemins privés - Etude pour réfection

L'étude de réfection des chemins privés est toujours en consultation auprès du Canton. Elle sera mise en priorité dès le retour du dossier.

6.4.4 Places de jeux

Suite aux importants travaux de 2017, les places de jeux sont soigneusement entretenues afin d'éviter des blessures à tous les utilisateurs.

6.4.5 Cimetières

Les importants travaux du Cimetière d'Oron-la-Ville se sont réalisés de manière respectueuse et le Municipal en charge du dicastère remercie tous les responsables de cette opération minutieuse.

La Commune d'Oron recense une dizaine de cimetières et, pour éviter de se laisser dépasser, la Municipalité et le Service de la voirie procèdent chaque année à un investissement ciblé sur un cimetière d'une localité.

6.4.6 Entretien des espaces verts

L'entretien saisonnier est minutieusement organisé pour suivre la végétation selon les saisons et le climat. La Commune d'Oron est grande et ne manque pas de « recoins ».

Il faut reconnaître qu'à la saison verte, quand les employés du Service de la voirie ont géré la verdure, il ne leur reste plus beaucoup de temps pour les autres activités.

6.4.7 Revitalisation de la Biorde

Ce sujet est toujours en cours d'étude auprès de l'Association VOG. Rien à signaler pour 2018.

6.4.8 Châtillens - Quartier du Grenet - Dangers naturels



La digue du Grenet est terminée après plus de **CHF 600'000.--** de travaux. Un magnifique chemin pédestre a été créé sur le monticule de terre afin de donner aux riverains un joli itinéraire pour se rendre à la Gare de Châtillens par exemple.

Au niveau hydraulique, les eaux du Grenet sont gérées, mais vu le développement soutenu de la partie supérieure de la localité de Châtillens, il sera nécessaire de renforcer les conduites d'eau pluviales afin d'éviter une nouvelle inondation par refoulement ou mise en charge du réseau en cas de forte pluie.

6.4.9 Entretien des fossés

Le Service de la voirie entretient régulièrement les fossés afin d'éviter des débordements en cas de crue et, il faut l'admettre, depuis la fusion, l'eau pluviale des petites localités a retrouvé un cheminement presque oublié !

6.4.10 Entretien des berges et des ruisseaux

Certaines berges très souvent habitées par des castors sont totalement défrichées. Ces animaux qui creusent à tout va affaiblissent nos rives, ce qui provoque des effondrements parfois onéreux pour la collectivité.

En 2018, des travaux ont été effectués sur les ruisseaux suivants :

- Ruisseau le Lavaux
- Ruisseau de Prinnoud
- Ruisseau de la Teisigue
- Ruisseau de la Chaussiaz
- Ruisseau des Douzilles

6.4.11 Véhicules et machines du Service de la voirie

L'entretien suivi des véhicules du Service de la voirie évite de nombreux frais annuels. Les dernières acquisitions ont permis à nos collaborateurs de gagner en efficacité.

L'achat de notre nouvelle balayeuse, par exemple, nous permet de soigner l'entretien et la propreté surtout dans les centres urbains.



6.5 Déchets

6.5.1 Ramassage et collecte des ordures ménagères

La Commune d'Oron continue de travailler avec le système de la taxe au poids pour la gestion des ordures ménagères. Pour ce faire, elle utilise un réseau de 55 conteneurs semi enterrés et, depuis cet automne, de 2 Ecopress équipées de bennes de 32 m³.

Les Ecopress

Après une période de rodage (trois semaines) les deux Ecopress donnent entière satisfaction ; il y a encore quelques pannes qui sont principalement dues à de mauvaises utilisations, trop de sacs déposés simultanément ou a des déchets déposés en vrac.

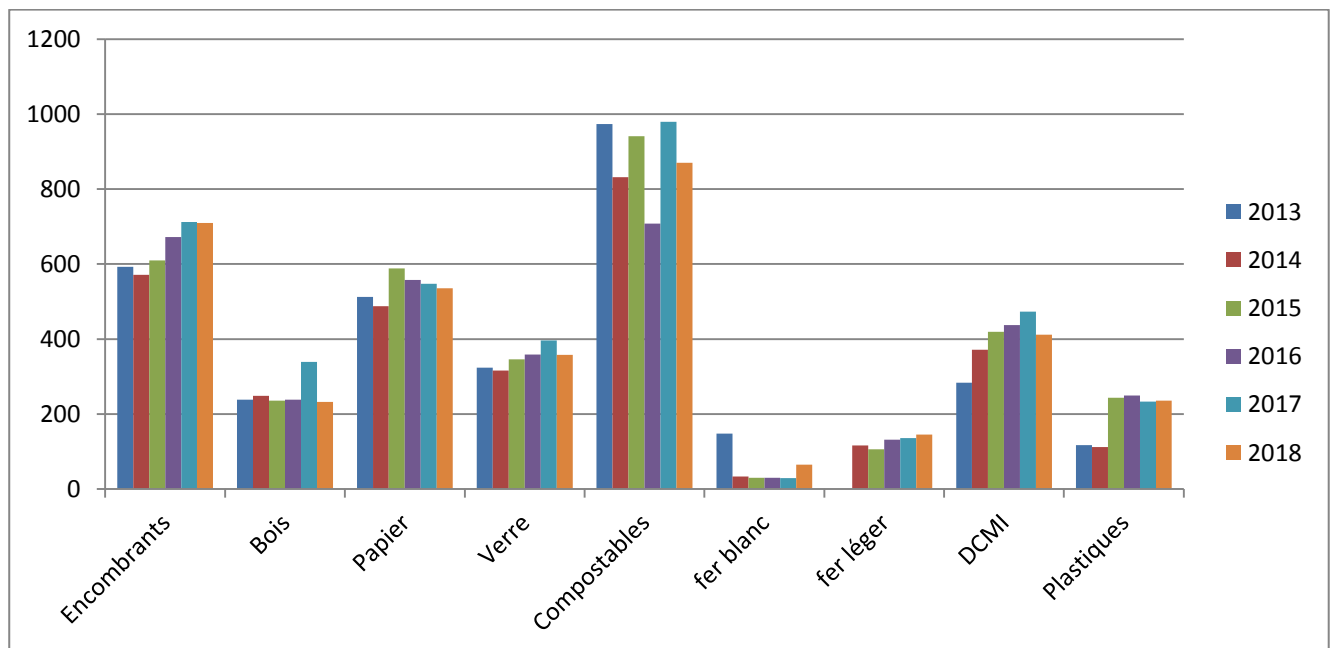


Au début, perçues uniquement comme un simple remplacement des bennes à plastiques par la population, elles sont maintenant de plus en plus utilisées pour déposer des sacs à ordures de 110 litres, ce qui rend service aux utilisateurs et qui correspond à l'utilisation prévue par la Municipalité lors de leur acquisition.

6.5.2 Statistique des déchets récoltés

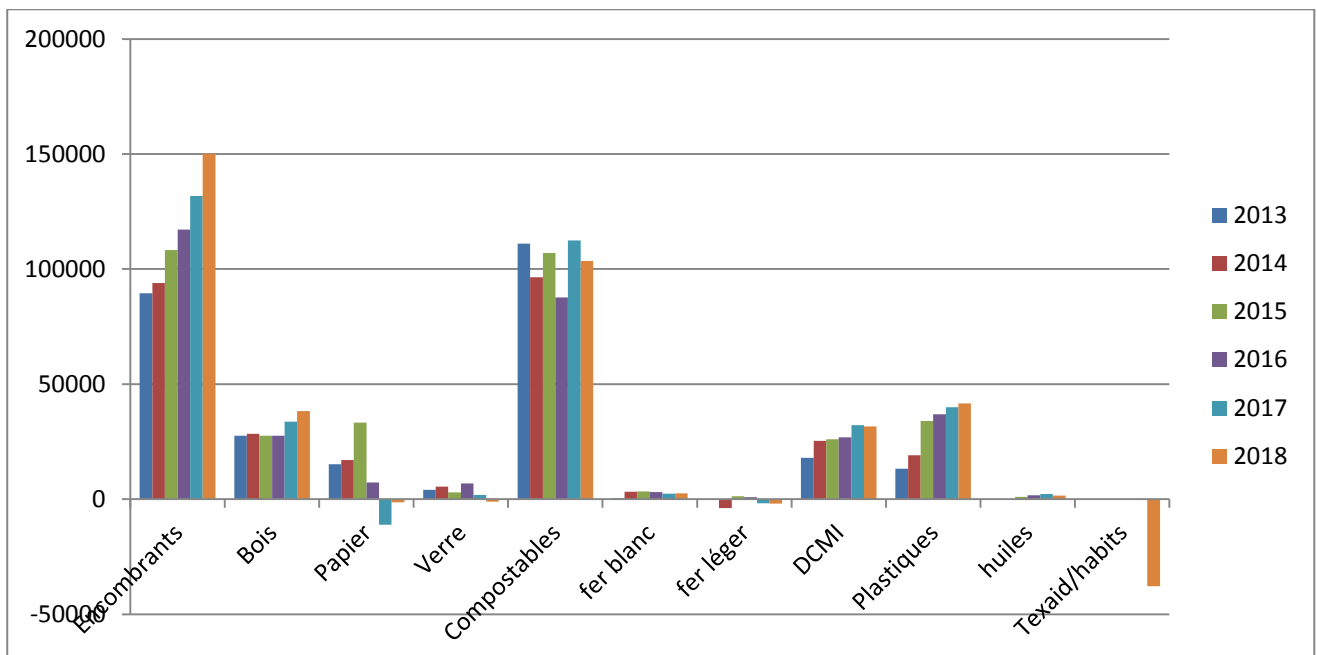
Type de déchets	Apports 2014 en tonnes	Apports 2015 en tonnes	Apports 2016 en tonnes	Apports 2017 en tonnes	Apports 2018 en tonnes
Objets encombrants	578	609	672	712	710
Compostables	787	941	707	979	870
Bois usagés	239	235	238	339	232
Verres mélangés	223	356	359	395	358
Papier + carton	488	586	558	548	535
Métaux	150	136	162	165	210
Plastiques	112	240	247	233	236

Evolution des déchets récoltés dans la Commune d'Oron depuis 2013



Graphique des coûts

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Encombrants	89'505.37	93'999.63	108'323.24	117'110.51	131'764.44	150'087.77
Bois	27'645.40	28'466.20	27'608.06	27'551.44	33'771.48	38'341.36
Papier	15'207.51	17'042.90	33'305.07	7'243.50	-11'099.00	-1'301.36
Verre	4'039.63	5'526.12	3'049.00	6'856.98	1'889.25	-1'091.82
Compostables	111'088.49	96'429.56	107'076.70	87'648.55	112'482.62	103'523.89
fer blanc	488.90	3'282.70	3'387.82	3'070.14	2'498.30	2'516.58
fer léger	0.00	-3'833.10	1'274.30	895.60	-1'742.86	-1'845.12
DCMI	17'994.68	25'403.87	26'023.00	26'923.93	32'164.95	31'665.28
Plastiques	13'225.67	19'093.31	33'962.66	36'888.31	39'958.02	41'695.90
huiles	0.00	0.00	1'047.00	1'724.90	2'266.61	1'579.03
Texaid/habits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-37'773.42



6.5.3 Fin de la récolte séparée des plastiques souples et flaconnages

La Suisse utilise, annuellement, 100 kilos de plastiques par habitant, c'est trois fois plus que les pays voisins. Il s'agit dans un premier temps de réfléchir à comment diminuer cette montagne de déchets qui finit pour sa grande proportion en usine d'incinération. La Municipalité a décidé d'appliquer les recommandations fédérales et cantonales soit, ne plus récupérer les plastiques

séparément, à l'exception du PET (7'007 kilos pour la Commune d'Oron en 2018) et de remettre les autres plastiques avec les ordures ménagères.

Ainsi, les petits plastiques souples (alimentaires principalement) ne sont plus récoltés de manière séparée. Depuis octobre 2018, ces derniers sont remis dans les sacs à ordures ménagères. Il en est de même pour les flacons non alimentaires qui doivent impérativement être rapportés auprès des distributeurs qui organisent leur propre filière de recyclage.

6.5.4 Dépôts sauvages

De nombreux sacs de déchets sont abandonnés à côté des Molok par quelques personnes qui commettent ainsi des actes de littering. Lorsqu'elles peuvent être identifiées, une amende de **CHF 200.--** est prononcée. Le personnel communal ouvre systématiquement les sacs découverts.

En 2018, 49 dénonciations ont été prononcées.

6.5.5 Ecoteaux - Déchèterie

Avec l'agrandissement des deux autres déchèteries de la Commune d'Oron, la Municipalité a décidé de fermer celle en libre-service d'Ecoteaux à partir du 31 décembre 2018.

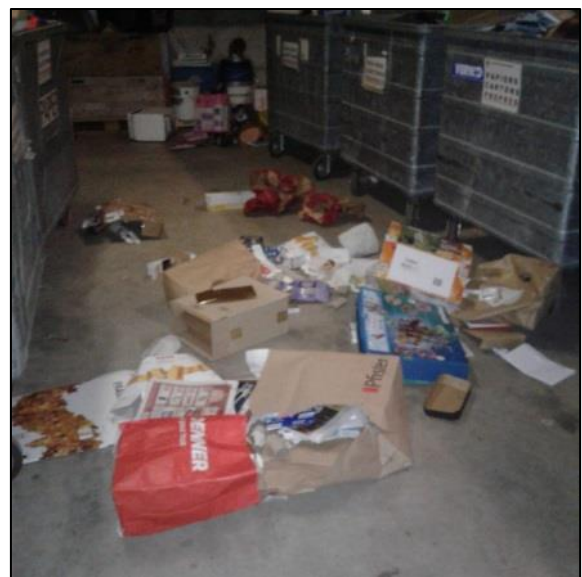
La capacité des deux autres déchèteries permet sans difficulté d'absorber les déchets apportés par habitants d'Ecoteaux. Les coûts d'exploitation de la déchèterie en libre-service étaient deux fois plus élevés que les deux rénovées. Un troisième point de collecte sur le territoire communal ne se justifiait plus par rapport au nombre d'habitants.

La Municipalité a décidé de maintenir sa décision mûrement réfléchie malgré une pétition de quelques habitants et quelques lettres de protestations.

Malheureusement, dès sa fermeture les installations ont été vandalisées.



Borne détruite



Vandalisme

6.5.6 Oron-la-Ville et Palézieux - Agrandissement des déchèteries

Durant le printemps 2018, l'agrandissement s'est déroulé à l'entière satisfaction de la Municipalité. Les délais ont été tenus par les entreprises.

Les habitants de la Commune d'Oron bénéficient de deux installations modernes prévues pour une utilisation performante ces prochaines années.



Oron-la-Ville



Palézieux

6.5.7 Molok - Entretien

Les 55 Molok ont subi un nombre de réparations en augmentation durant l'année 2018. Si une des raisons est le vieillissement des installations (5 ans), l'autre est souvent le fait d'une mauvaise utilisation (sacs de plus de 60 litres, deux sacs à la fois, Molok « bourrés » avec des ordures ménagères en vrac) ou le fait de vandalisme (portes forcées et claquées violemment).

Depuis cette année, nous avons été confrontés à une usure des sacs des Molok. Nous observons que ces derniers sont rongés par des souris. Ces rongeurs ne peuvent s'introduire que depuis les sacs poubelles des utilisateurs car les cuves des Molok sont étanches.

6.5.8 Contrôle des poids et mesures



L'année 2018 a vu le contrôle des systèmes de pesée de tous les Molok par le Bureau cantonal des poids et mesures. Les quelques systèmes qui présentaient des défauts ont été remplacés ou réparés. Chaque Molok contrôlé est estampillé avec un autocollant validant sa conformité.

6.5.9 Collaboration avec les communes voisines

De nouvelles conventions sont en voie d'être signées avec les communes partenaires.

En effet, interpellées par le Service des communes, les communes fribourgeoises ont dû expliquer où les déchets encombrants de leurs citoyens et entreprises étaient incinérés.

Dans le même temps, un partenariat a été mis en place pour gérer tout ou partie de leurs ordures ménagères. Les conventions sont en cours de signatures auprès des différents exécutifs.

7 Urbanisme - Police - Protection civile

7.1 Section 1 Urbanisme - Aménagement du territoire - Constructions

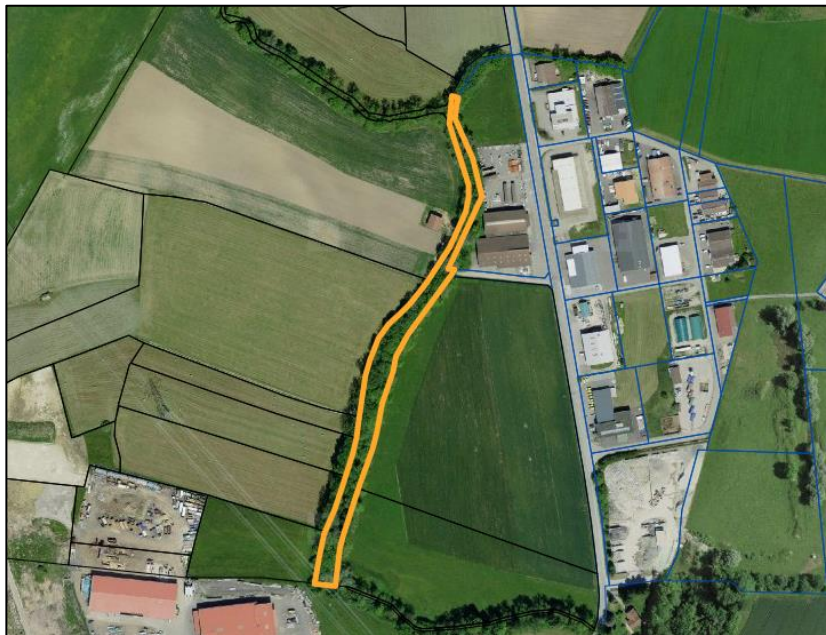
7.1.1 Etudes en cours

7.1.1.1 Nouvelle mensuration cadastrale

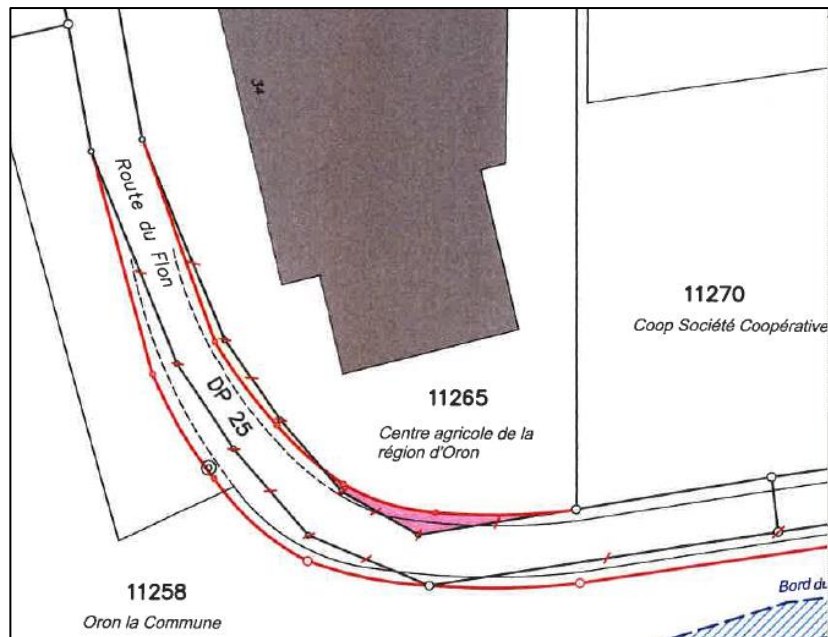
Depuis 2015 et pour une durée de 5 ans environ, le bureau de géomètre NPPR a été mandaté par le Canton pour contrôler des limites parcellaires et étudier des modifications possibles pour corriger des irrégularités.

Une douzaine de cas sur le territoire d'Oron ont été soumis à la Municipalité, qui les a validés et l'enquête publique du 25 juillet au 25 août 2018 de l'ensemble de ces projets n'a fait l'objet d'aucune opposition ou observation. La procédure suit son cours pour à terme apporter ces corrections au cadastre officiel consultable par le public : <http://www.geo.vd.ch>.

Pour la Commune, les coûts de mensuration à prendre en charge concernent une participation aux frais en tant que propriétaire de parcelles privées et en tant que gestionnaire du domaine public (DP). Le montant peut être estimé à environ **CHF 27'000.--**.



Exemple de la parcelle privée RF n° 497 qui, par les corrections des mensurations, devient, en tant que cours d'eau de la Biorde, un DP (domaine public)



Autre exemple de corrections lors des mensurations cadastrales

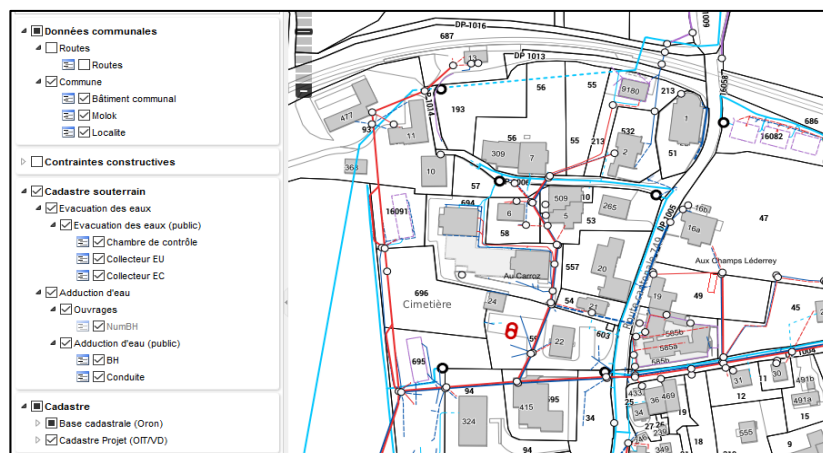
7.1.1.2 Guichet cartographique

Le guichet cartographique mis à disposition par la Commune d'Oron permet au tout public et aux propriétaires fonciers d'accéder à diverses données, en particulier lorsqu'elles concernent leurs biens. En ce qui concerne les canalisations communales, il complète les informations générales mises en ligne par le Canton.

Un site plus complet et comportant des précisions sur les canalisations et les équipements techniques communaux a été mis à disposition des mandataires travaillant pour la Commune d'Oron. Cette année, 3 bureaux ont demandé un accès sécurisé à cette version du site.

Lien pour le site communal : www.geoguchet.ch/oron

Lien pour le site cantonal : www.geo.vd.ch



Extrait du site cartographique communal accessible au public avec proposition de légendes

7.1.1.3 Planification générale d'Oron

La Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) a considérablement remis en question les objectifs de planification de la Commune d'Oron et l'a amenée vers un processus de révision de sa planification directrice et de son Plan général d'affectation (PGA). Il n'en demeure pas moins que certaines études ou planifications sectorielles se poursuivent.

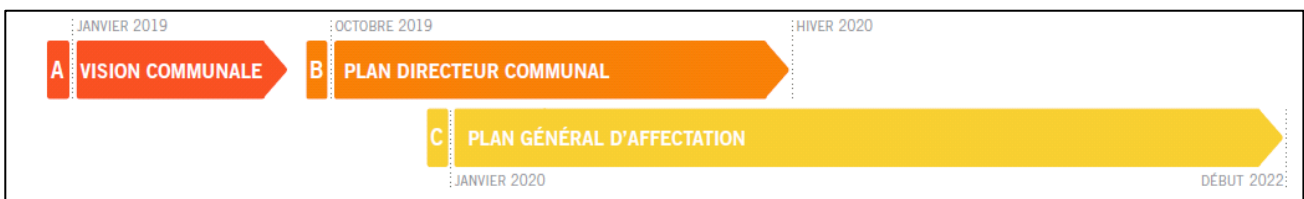
Planifications et études en cours en 2018 pour la Commune d'Oron :

- Plan directeur communal (PDCCom)
- Nouveau Plan général d'affectation (PGA) pour l'ensemble de la Commune d'Oron
- Création de zones réservées
- Mise à jour de la Méthode Automatique de Dimensionnement des Réserves à bâtir (MADR)
- Politique communale concernant les surfaces d'assolement (SDA)
- Etude paysagère générale
- Plan partiel d'affectation du Collège d'Oron-la-Ville
- Modification du Plan général d'affectation (PGA) « En Grivaz », à Palézieux
- Plan partiel d'affectation « En Moreau », à Palézieux
- Equipement et projets de la zone industrielle « En Cramoux », à Palézieux
- Etude de Faisabilité « Place de la Gare », à Palézieux
- Plan de quartier « A la Sauge », à Palézieux
- Etude et assainissement du bruit sur le territoire communal
- Cadastre - Adaptation des limites
- Equipement du quartier « Au Tyle », à Ecoteaux

7.1.1.4 Nouveau Plan général d'affectation (PGA) pour l'ensemble de la Commune d'Oron

Astreinte de réviser son Plan général d'affectation (PGA), la Municipalité a dû dans un premier temps bloquer ses zones à bâtir hors des centres de Palézieux-Gare et d'Oron-la-Ville par le biais de la planification d'une zone réservée, laquelle est à bout touchant et déploie déjà ses effets.

En parallèle, la Municipalité a demandé des offres à 4 bureaux pour élaborer ledit PGA, mais aussi les étapes qui le précèdent, soit l'étude préliminaire (vision communale) et le Plan directeur communal, obligatoire pour les communes bénéficiant d'un centre régional.



Étapes et calendrier prévisionnel de la planification générale d'Oron

Dans le cadre de notre fusion des communes, un des objectifs était de regrouper les planifications relatives à l'aménagement du territoire et des constructions. Toutefois, d'autres opportunités de réflexion ont été soumises aux mandataires dans le cadre de l'appel d'offres et sont entre autres :

- Dimensionner les zones à bâtir selon les obligations légales
- Uniformiser le Plan des zones et son Règlement dans la globalité
- Simplifier les règlements et leur mise en application
- Optimiser l'urbanisme sur l'ensemble de la Commune
- Planifier les infrastructures :
 - Scolaires
 - Publiques (CMS, ...)
 - Sportives
 - Commerciales/industrielles/artisanales
 - Mobilité
- Favoriser un développement qualitatif, plutôt que quantitatif
- Coordonner le développement de l'ensemble de la Commune
- Valoriser financièrement les terrains communaux (affectation)
- Corriger les anomalies de planifications antérieures
- Bénéficier des mesures relatives aux zones industrielles et artisanales (ZIZA)
- Cadrer les réflexions dans l'esprit de l'Agenda 21

En novembre 2018, sur la base de plusieurs critères, la Municipalité a adjugé ces travaux de planification à un bureau d'urbanisme, mais la décision a malheureusement fait l'objet d'un recours à la Cour de droit administratif et public (CDAP) par deux bureaux concurrents qui n'ont pas été retenus lors de l'adjudication. Cette procédure, intentée en fin d'année 2018 et relative au complexe cadre légal des marchés publics, va considérablement retarder le démarrage de la planification, puisqu'une décision de la CDAP ne sera pas connue avant plusieurs mois.

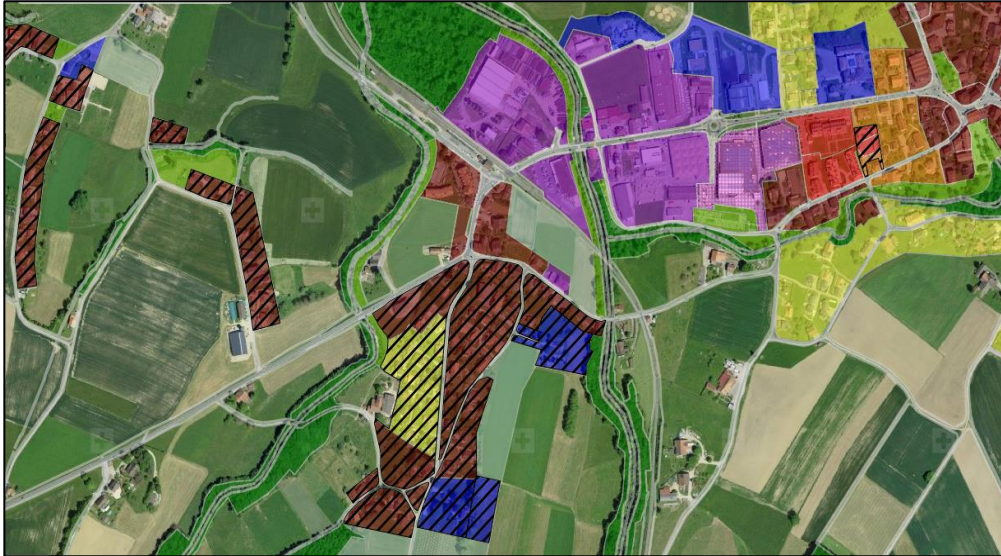
7.1.1.5 Création de zones réservées

La zone réservée, dont le but est de bloquer les zones à bâtir pendant 5 ans (prolongeable 3 ans), le temps de réviser le Plan général d'affectation (PGA), avait fait l'objet d'une première enquête publique en 2017. Tenant compte d'éléments mis en avant dans 2 des 3 oppositions, ainsi que l'une des observations que la Municipalité a reçues, cette dernière a publié une enquête complémentaire entre janvier et février 2018. Les modifications portaient sur les délimitations des zones réservées à Serix et au « Château de Châtillens », ainsi qu'une clarification des droits lors d'une démolition et reconstruction d'une habitation.

Mais les bases mêmes de cette planification demeurent et peuvent se résumer comme suit : à l'exception de 2 parkings, les centres régionaux d'Oron-la-Ville et de Palézieux-Gare ne sont pas intégrés à la zone réservée, permettant leur développement dans les limites des planifications actuelles. Pour les autres localités, tous les potentiels constructibles pour de l'habitation sont bloqués, à l'exception des bâtiments existants qui peuvent être affectés à de l'habitation à la condition qu'ils abritaient déjà au minimum l'une de ces 15 dernières années une habitation. Cette souplesse négociée entre la Municipalité et le Canton a permis de débloquer plusieurs dossiers.

Lors de sa séance du 25 juin 2018, le Conseil communal a accepté le Plan et le Règlement de la zone réservée et levé les 3 oppositions maintenues lors de l'enquête publique complémentaire. En août, le Conseil d'Etat nous a notifié l'approbation préalable de cette planification, laquelle deviendrait définitive si les opposants ne recouraient pas à cette décision. Ce qui n'a pas été le cas, puisqu'un opposant a recouru au Tribunal cantonal (CDAP), procédure toujours en cours en fin d'année.

Toutefois, ladite zone réservée est applicable et le Canton a déjà publié sur le site www.geo.vd.ch les parcelles affectées par cette planification.



Vuibroye - Châtillens - Oron-la-Ville
En hachuré, secteur affecté provisoirement à la zone réservée.

7.1.1.6 Méthode automatique de détermination des réserves pour les zones à bâtir (MADR)

Calculées à plusieurs reprises en s'adaptant chaque fois aux nouvelles directives cantonales, les réserves en termes de capacité d'accueil de nos zones à bâtir jusqu'en 2036 restent inchangées en 2018 et montrent un excédent de 282 habitants pour les deux centres régionaux et 785 habitants hors des centres. Ces chiffres seront recalculés dans le cadre de la révision du Plan général d'affectation (PGA) et seront les bases de l'adaptation de notre planification à la fiche A11 du Plan directeur cantonal traitant de la réduction des zones à bâtir.

7.1.1.7 Politique communale concernant les surfaces d'assolement (SDA)

Jusqu'à maintenant, l'emprise de nouvelles zones à bâtir sur des surfaces d'assolement (SDA), plus simplement qualifiées comme les bonnes terres agricoles, devait faire l'objet de compensation au m² près.

Actuellement, dans le cadre de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT), la loi fédérale sur les SDA est en révision et une simple compensation est déjà exclue. Toute emprise sur des SDA ne sera possible que pour des projets bien spécifiques, principalement cantonaux, après démonstration que d'autres solutions ne sont pas envisageables.

Cette problématique a été déterminante dans l'abandon de la partie du plan de quartier « A la Sauge » à Palézieux qui se trouve en SDA.



- Zone agricole ou équivalente - Qualité I
- Zone agricole ou équivalente - Qualité II
- Zone intermédiaire - Qualité I
- Zone intermédiaire - Qualité II

SDA à Palézieux - A gauche, sans l'indication des zones à bâtir, à droite avec les zones à bâtir.

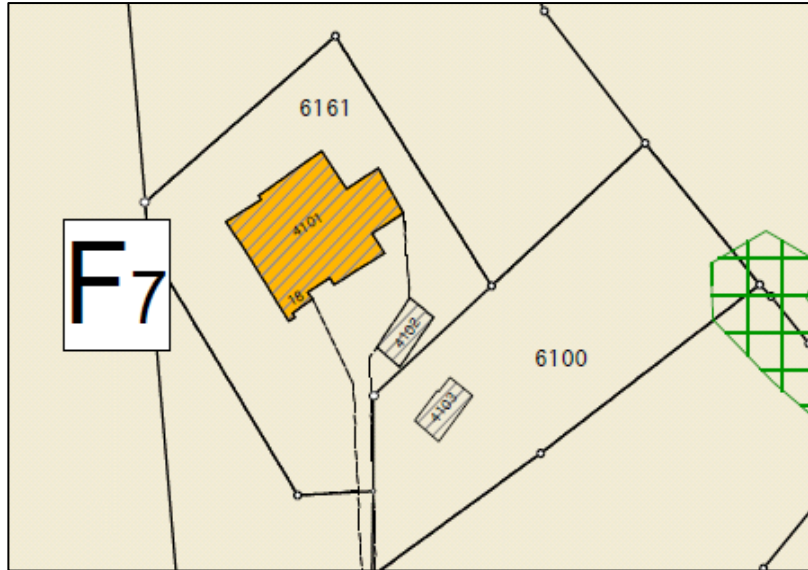
7.1.1.8 Etude paysagère

L'étude paysagère a comme objectif d'identifier les fermes qui ne sont plus en activité, qui font partie du paysage typique de notre région et qui en constituent la qualité. De nombreux critères avaient permis de retenir une quinzaine de fermes à Ecoteaux, indiquées sur un plan qui doit être mis à l'enquête publique en tant que planification.

Avec les nouvelles contraintes liées à la LAT, le Canton a exigé que les réserves en termes d'accueil d'habitants soient quantifiées pour cette planification et mentionnées dans le dossier. En 2018, ces informations ont été transmises au Canton et la Municipalité reste dans l'attente du feu vert pour la publication de l'enquête publique.

L'objectif de la Municipalité et la condition du Service du développement territorial (SDT) sont de finaliser cette étape à Ecoteaux, puis d'étudier l'opportunité de lancer une planification sectorielle de la zone agricole d'Oron qui identifierait l'ensemble des fermes qui pourraient être concernées. Cette question sera traitée avec l'étude du futur PGA.

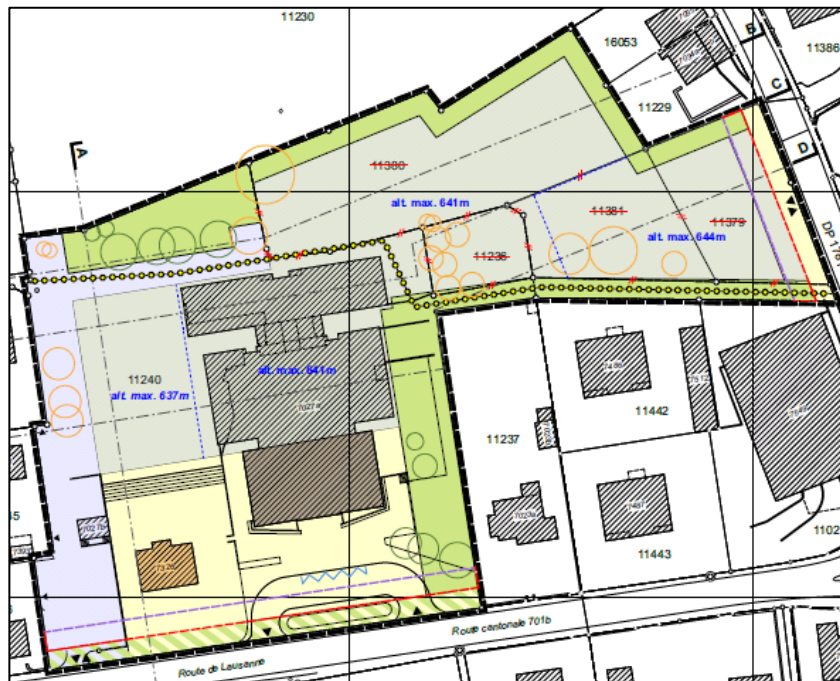
Parallèlement à cette démarche, la Municipalité bénéficie de l'opportunité de mettre en pratique ces mesures sur une ferme à Ecoteaux, et ceci en étroite collaboration avec son propriétaire, son architecte, mais également avec le Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL) qui a accepté de traiter ce dossier avant l'aboutissement de cette procédure de planification.



Extrait du plan sectoriel de la zone agricole d'Ecoteaux indiquant une des fermes retenues

7.1.1.9 Plan partiel d'affectation du Collège d'Oron-la-Ville

Après de nombreux échanges avec les différents services de l'Etat, le PPA du Collège d'Oron a été mis à l'enquête publique dès le 10 août 2018 et une séance publique organisée. Huit oppositions et une observation ont été adressées à la Municipalité. Les conciliations ont abouti dans l'ensemble des cas et toutes les oppositions ont été retirées, permettant à la Municipalité de présenter au Conseil communal, en date du 10 décembre 2018, le préavis 17/2018 relatif à ce PPA, lequel a été très largement accepté par 46 avis favorables et 8 abstentions.



Extrait du PPA du Collège, validé par le Conseil communal le 10 décembre 2018

Sous la présidence de M. Patrick Vallat, représentant le BAMO, le Comité de pilotage (COPIL) s'est réuni à de nombreuses reprises pour finaliser le PPA avant sa mise à l'enquête, mais également pour travailler en étroite collaboration avec le bureau Ducrest Metzger Architectes Sàrl sur l'avant-projet du collège proprement dit devant servir de base pour l'appel d'offres auprès d'entreprises totales. Cette étape a fait l'objet d'une publication en août 2018 et cinq entreprises ont déposé une offre. Après analyse et audition, l'entreprise Steiner SA a remporté l'adjudication, sous réserve bien-sûr de l'adoption en début d'année 2019 du crédit de construction qui mènerait à la signature du contrat avec la Commune.

Comme demandé dans le dossier d'appel d'offres, les entreprises ont pu proposer des variantes dites d'optimisation et Steiner SA, dans un projet passablement modifié mais respectant le programme des locaux et la localisation, a présenté une variante permettant un coût inférieur et une excavation moindre. La Municipalité étudie cette proposition et se déterminera ultérieurement.

En parallèle, le COPIL a travaillé sur les projets dits « collatéraux » qui sont directement liés au projet du collège et que la Municipalité souhaite inclure dans le préavis de demande de crédit pour la réalisation du collège. Ils concernent en particulier les équipements sportifs, des aménagements extérieurs dont le sentier des écoliers, les liens avec les Routes de Moudon et de Lausanne, des travaux dans le collège existant et son raccordement à la chaufferie du nouveau complexe scolaire, ainsi que différents mandats (BAMO et spécialistes) nécessaires à la poursuite du projet.

Confiante dans les étapes qui vont se succéder, la Municipalité maintient son objectif de finaliser les travaux de construction pour la fin de la législature et une mise à disposition des équipements scolaires à la reprise en août 2021.



Parcelle qui accueillera l'extension du collège

7.1.1.10 Palézieux - Modification du Plan général d'affectation (PGA) « En Grivaz »

Cette modification du Plan général d'affectation a, comme objectif, de créer une zone industrielle sur une partie de la parcelle RF n° 541 et située à côté du futur dépôt de matériaux d'excavation localisé sur les parcelles voisines RF n° 541, 348, 542 et 539.

Bloquée par le Service du développement territorial (SDT) en raison de l'application des mesures transitoires de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) demandant une compensation simultanée de la même surface en zone agricole, la situation a enfin changé puisque le Département du territoire et de l'environnement (DTE) a approuvé préalablement la modification du

Plan général d'affectation et décidé d'admettre une emprise de 6'293 m² sur les surfaces d'assolement.

Le délai référendaire n'ayant pas été utilisé, le dossier est toujours dans les mains du Canton qui devrait approuver définitivement le dossier au début 2019.

7.1.1.11 Palézieux - Plan partiel d'affectation (PPA) « En Moreau »

A proximité du centre de recyclage « Au Grivaz » jusqu'à la ligne CFF, un dépôt pour matériaux d'excavation sur le site « En Moreau » est envisagé par l'entreprise Gravia Palézieux SA. Le Canton encourage vivement ce genre de décharge qui manque dans la région. Une fois comblée et les travaux d'aménagement terminés, la zone concernée de 45'000 m² environ, actuellement en zone intermédiaire, serait restituée à la zone agricole.

Ce dossier était également bloqué par le Service du développement territorial (SDT), en raison de l'application des mesures transitoires de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) demandant une compensation simultanée de la même surface en zone agricole.

La marge sur le contingent des surfaces d'assolement vaudois est actuellement très faible. Le 21 juin 2017, afin de sortir de cette situation de blocage, le Conseil d'Etat a validé une stratégie cantonale des surfaces d'assolement prévoyant, entre autre, un chantier lié aux zones d'affectation temporaires que sont notamment les carrières, gravières et décharges. Le 31 janvier 2018, le Conseil d'Etat a approuvé les axes et les premiers résultats de cette stratégie et a priorisé 14 projets des carrières, gravières et décharges dont celle de Palézieux qui a été identifiée comme répondant à un besoin urgent.

Le 31 août 2018, le Département du territoire et de l'environnement (DTE) a donc approuvé préalablement la modification du Plan partiel d'affectation « En Moreau ». Là également, le délai référendaire n'ayant pas été utilisé, le dossier est toujours dans les mains du Canton qui devrait approuver définitivement le dossier au début 2019.

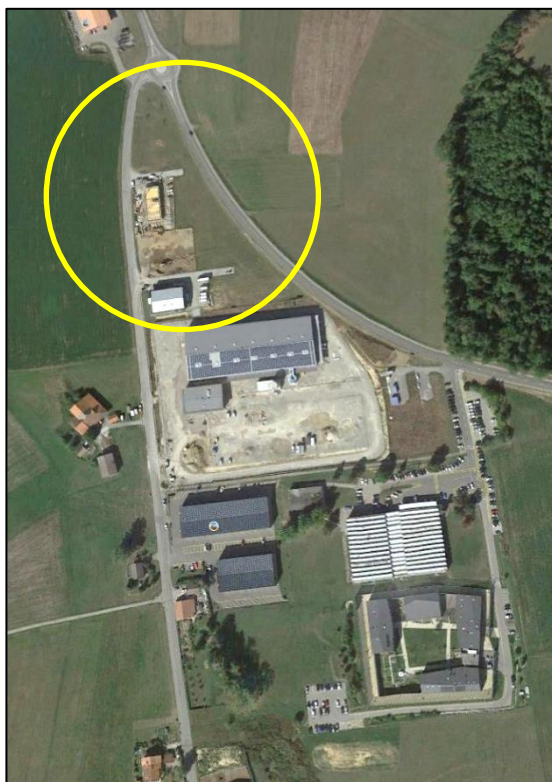
7.1.1.12 Palézieux - Equipement et projets de la zone industrielle « En Cramoux »

En 2016, la Commune d'Oron avait délivré un permis de construire pour deux halles à l'entreprise Norba SA sur les parcelles RF n^{os} 372 et 430, totalisant 26'972 m² dont elle s'est portée acquéreuse. A ce jour, l'une des halles est construite et sa mise en exploitation devait se faire tout au début du mois de janvier 2019.

La Commune s'était portée acquéreur du solde, d'une surface de 14'878 m² et la Municipalité a procédé au fractionnement, conformément à l'approbation du Conseil communal (préavis 27/2016), pour la vente de ces terrains au prix minimum de **CHF 170.--** par m² majoré des frais d'équipement à refacturer aux acquéreurs (accès, adduction d'eau potable, défense incendie, évacuation des eaux claires et usées, éclairage public). Pour information, actuellement, les dernières parcelles sont proposées au prix de **CHF 200.--** par m².

A l'exception du goudronnage des chemins d'accès, les travaux d'équipement sont entièrement réalisés.

Sur les sept parcelles d'environ 2'000 m², des entreprises se sont déjà installées ou sont en voie de débiter la construction soit RF n° 529 (Mika Déménagements Transports SA), RF n° 16075 (Sada Constructions Sàrl), RF n°16'073 (Stojanovic Srdjan). Les quatre restantes font l'objet de tractations si bien que l'on peut estimer qu'à fin 2019, toutes les parcelles seront vendues.



Secteur concerné par l'équipement

7.1.1.13 Palézieux - Plan de quartier « A La Sauge »

La Municipalité s'était fixé deux conditions nécessaires pour poursuivre la planification du Plan de quartier « A la Sauge », interrompue par le redimensionnement imposé par le Canton suite à l'entrée en vigueur de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT).

Premièrement, il s'agissait de permettre à M. Blaser, dont le terrain (parcelle RF n° 344) ne sera plus concerné par le plan de quartier, de récupérer le montant qu'il avait investi dans la planification sous l'ancienne Commune de Palézieux. Une convention entre les propriétaires principaux concernés par le devenir du plan de quartier, la Commune et M. Blaser lui permettra de se faire rembourser le montant avancé lors de l'aboutissement de la procédure.

Une deuxième condition était de pouvoir tourner la page sur les comptes de la première étape du plan de quartier (PQ1) avant d'entamer la suivante (PQ2) dont les frais de mandats ne devront pas représenter de nouvelles dépenses pour la Commune ou être limitées au strict minimum. Là également, une solution a été trouvée entre les parties concernées.

Ces questions administratives étant réglées, de nouvelles offres ont été demandées aux mandataires afin de cibler le travail de planification sur la zone déjà constructible, mais en augmentant la densité aux normes actuellement applicables dans les lignes directrices du Canton. Concrètement, l'actuelle parcelle RF n° 340, propriété de la société Next Immobilier SA, devrait voir son potentiel d'accueil en habitants passer de 660 habitants actuellement à 1'100 habitants dans le nouveau plan de quartier. En accord avec le Canton et pour atténuer les conséquences de

l'abandon du PQ1, les 440 habitants de plus ne rentreront pas dans le calcul des réserves d'accueil d'habitants et ne pèjoreront ainsi aucunement le développement du reste de la Commune déjà surdimensionnée.

A noter que la parcelle communale RF n° 501 de 6'367 m² et affectée aux constructions d'intérêt public (en bleu clair sur le plan ci-dessous), devrait être recentrée dans le PQ2 par un échange de parcelles, la rapprochant ainsi de la gare.

La Municipalité a déposé au Canton en décembre 2018 la demande préliminaire pour ce PQ2 et attend une réponse dans le délai règlementaire de 3 mois.

Dès lors, ayant toutes les cartes en jeu, la Municipalité est prête à poursuivre en 2019 le travail de planification avec les mandataires et les principaux propriétaires des parcelles concernées avec qui de nombreuses séances de travail ont déjà eu lieu en 2018. L'objectif de la Municipalité est de finaliser cette planification pour la fin de la législature en 2021.



Plan de quartier de 1990 dont la densité est bien inférieure aux normes actuelles

7.1.1.14 Etude et assainissement du bruit sur le territoire communal

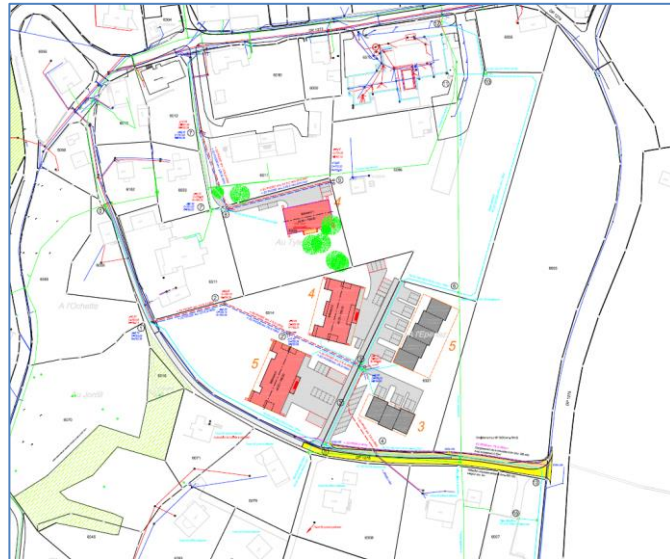
Ce dossier arrive à bout touchant. L'enquête publique a été publiée du 20 avril au 22 mai 2018. Deux oppositions ont été déposées dans les délais, dont une qui a été retirée depuis par son auteur. La seconde a fait l'objet d'une réponse de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et la Municipalité n'a pas connaissance de l'aboutissement de ce dossier qui devrait trouver son épilogue en 2019.

7.1.1.15 Ecoteaux - Equipement du quartier « Au Tyle »

Sur la base du crédit de construction de **CHF 592'000.--** (préavis 06/2018) adopté par le Conseil communal, la Municipalité a décidé d'attendre sur le départ des constructions avant de se lancer dans les travaux d'équipement du quartier « Au Tyle ».

Actuellement, l'un des projets de construction bénéficie d'un permis de construire en force, tandis que le second projet fait l'objet d'un recours au Tribunal fédéral.

Aux dernières nouvelles, le premier projet pourrait démarrer dans le courant 2019. Si cela se concrétise, la Municipalité fera donc les démarches nécessaires pour lancer les travaux prévus.



7.1.2 Plan de classement des arbres

Le plan de classement des arbres, dont la validation formelle a permis son usage dès janvier 2016, est devenu une référence indispensable pour le traitement des demandes d'abattages.

A ce titre, la Municipalité a traité et publié six demandes d'abattages d'arbres protégés en 2018.

7.1.3 Participation à des groupes de travail au niveau cantonal

Le Canton a sollicité la Municipalité d'Oron pour que M. Olivier Sonnay, Municipal, participe à trois groupes de travail ou étude, qui traitaient des thèmes suivants :

Test de la demande préliminaire pour toutes planifications :

Le Service du développement territorial (SDT) a choisi quelques communes pour tester ce questionnaire comportant environ 45 questions. Il sera nécessaire pour toutes nouvelles demandes de planification communale en matière d'aménagement du territoire et a comme but de simplifier les échanges entre Canton et communes. Au retour de cette demande préliminaire, un préavis du SDT transmettra la liste des services cantonaux qui devront se déterminer et les compétences de mandataires dont la Commune devra s'accompagner.

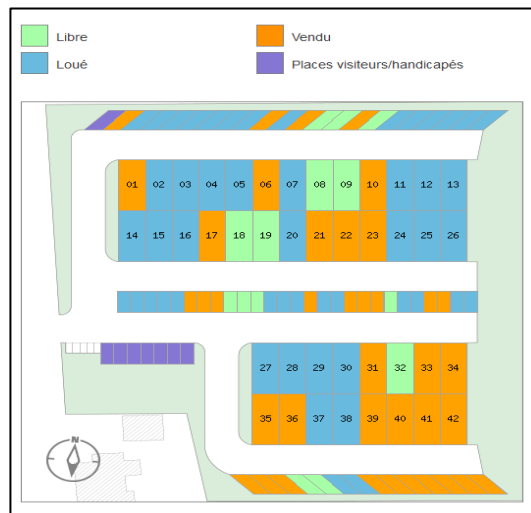
Dans sa nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire (LATC), éditée en 2018, le Canton a introduit l'obligation de procéder à cette démarche.

Recherche de simplification et de moyens de communication pour les diffusions des données du Plan directeur cantonal :

Pour le Canton, le but est de simplifier l'accès aux données du Plan directeur et d'en encourager son utilisation à tous les niveaux (communal, cantonal, fédéral, juridique, privé et mandataire). Il a été relevé la complexité de son utilisation et de nombreuses propositions sont ressorties dans les sous-groupes de travail. Les conclusions seront reprises par le Canton lors de la prochaine révision du Plan directeur.

Procédure de permis de construire pour les StreetBox :

La direction générale de l'environnement (DGE) a initié une étude dans chaque commune qui accueillait des StreetBox pour le volet énergie de ces locaux. Dans chacune d'elles, les problématiques relatives aux permis de construire dont la compétence administrative revient aux communes ont été relevées. Ce qui a conduit la DGE à étendre sa réflexion sur les procédures de permis de construire et avoir une réflexion avec des représentants des autorités locales. La structure du groupe a été constituée en 2018 avec deux membres d'exécutifs communaux, dont Oron, un représentant de StreetBox et deux de la DGE. La première séance est prévue début 2019.



Site de Palézieux – 42 boxes rendant difficile le suivi des procédures d'autorisation selon leur occupation

7.1.4 Bureau technique d'Oron (BTO)

Le bureau technique d'Oron traite tous les dossiers en relation avec entre autres :

- les services industriels (eaux claires, eaux usées, adduction d'eau et éclairage publique)
- les dossiers de construction communaux et privés (permis, suivi, sécurité, ...)
- le suivi des grands projets communaux
- l'aménagement du territoire
- les routes
- les cours d'eau
- la coordination avec les services privés (électricité, Swisscom, ...)
- la coordination entre les mandataires, le Canton, le Conseil, la Municipalité, ...
- les procédures juridiques liées aux dossiers traités
- l'ensemble des travaux administratifs liés à l'activité technique
- le guichet et les renseignements divers
- etc.

Pour ce faire, le bureau pouvait compter en début d'année sur les collaborateurs et collaboratrices suivantes :

- Jean-Jacques Piretti, technicien communal à 100 %
- Stéphanie Jubin, géomaticienne et secrétaire technique à 80 %
- Géraldine Donzallaz, secrétaire technique à 60 %
- Jean-Daniel Graz, appui administratif et technique à env. 20 %
- Murielle Pichonnaz, appui administratif et technique à env. 10 %

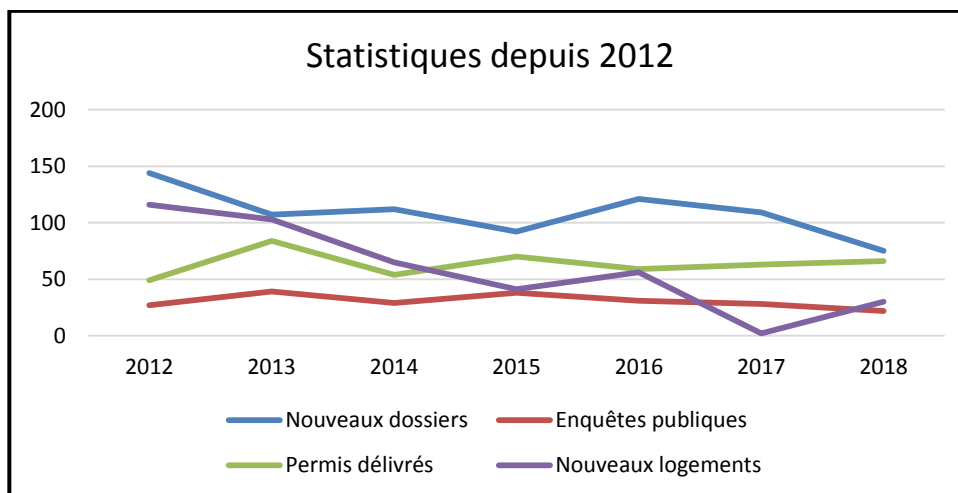
Dès septembre 2018, M. Jean-Jacques Piretti ne travaillant plus pour la Commune d'Oron, son poste a été remis au concours. En décembre, M. Jorge Pezuela, alors collaborateur technique à la Commune de Cossonay, a été engagé à 100 % à partir du 1^{er} avril 2019.

Par intérim, M. Jean-Daniel Graz, Secrétaire municipal, a repris la responsabilité du BTO en augmentant la part de son taux d'activité correspondant à cette fonction. Parallèlement, une partie du travail effectué normalement par le BTO a été traitée par les Municipaux, voire des mandataires. La Municipalité a également engagé M^{me} Alexandra Lovati sur la base d'un contrat de travail à durée déterminée (CDD), pour renforcer l'équipe du BTO suite au départ de M. Piretti.

7.1.5 Police des constructions

En 2018, le BTO a géré l'ouverture de 75 nouveaux dossiers qui vont du projet peu contraignant au dossier complet de mise à l'enquête.

21 projets ont fait l'objet d'une mise à l'enquête publique et 45 ont bénéficié d'une dispense. Le BTO a délivré 66 permis de construire.



30 appartements ont été mis sur le marché en 2018, 128 sont en cours de construction et 77 sont soit en projet, soit avec une autorisation de construire, mais dont les travaux n'ont pas démarré.

Selon les projections de la Municipalité, environ 120 logements devraient être mis sur le marché en 2019 et 85 en 2020.

7.1.6 Places de stationnement privées - Directive

Souhaitant d'une part travailler d'une manière équitable entre toutes les localités et, d'autre part, avoir une ligne de conduite dans la gestion des demandes de permis de construire, la Municipalité a rédigé une directive interne fixant une règle unique soit :

L'offre en cases de stationnement pour les voitures de tourisme doit satisfaire les besoins suivants :

- Nombre de places pour les affectations en habitations : au minimum 2 par unité de logement.
- Nombre de places pour d'autres affectations : selon les prescriptions de l'Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS), mais au minimum 2 par unité d'affectation.

La Municipalité tient à ce que les propriétaires aménagent un nombre suffisant de places pour le confort des habitants mais aussi parce qu'elle estime que ce n'est pas à la collectivité de financer des places jugées insuffisantes.

7.1.7 Commission technique

Pour la préparation des dossiers importants ou complexes, la Municipalité a désigné une Commission technique pour la législature 2016 - 2021. Elle est composée de :

Commission de base :

- M^{me} Sylviane Carrard, Indépendante - Directrice de travaux
- M. Olivier Sonnay, Municipal
- M. Jean-Jacques Piretti, Technicien communal, (jusqu'à mi-septembre 2018)
- M. Jean-Daniel Graz, Secrétaire Municipal

Selon l'importance et la complexité des dossiers, cette commission peut être élargie, sur décision de la Municipalité et sur conseil du BTO, à :

- M. Rémy Stuby, Géomètre
- Les autres Municipaux
- Des mandataires spécifiques

La Commission technique a traité en 2018, sur deux séances, un projet de construction de trois immeubles d'habitation comptant 27 logements.

En plus de la Commission technique, la Municipalité a renouvelé le mandat du bureau GITECH Sàrl à La Côte-aux-Fées pour la vérification des formulaires « Energie » qui accompagnent chaque dossier d'enquête, ainsi que les prestataires de services de MPR-SERVICES avec M. Michel Rochat d'Ecoteaux pour la surveillance des chantiers et le contrôle des constructions avant délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser, lequel est aussi le nouveau délégué BPA pour la Commune d'Oron, puis D.E.S. Systèmes de Sécurité SA à Romanel-sur-Lausanne pour les prescriptions de protection incendie AEAI.

7.1.8 Commission de salubrité

Pour la législature 2016 - 2021, la Commission de salubrité est formée de :

- M. Olivier Sonnay, Municipal
- M. Jean-Jacques Piretti, Technicien communal, (jusqu'à mi-septembre 2018)
- M^{me} Sylviane Carrard, Indépendante - Directrice de travaux
- Dr Michael Klay, Médecin

Malgré quelques demandes particulières de renseignements adressées au BTO par des locataires, essentiellement liées à des problèmes d'humidité, la Commission de salubrité n'a heureusement pas eu à fonctionner en 2018.

La Municipalité a adopté une directive nécessitant de la part du locataire demandant l'intervention de la Commission de salubrité, qu'il ait préalablement contacté le propriétaire et que celui-ci ne donne pas suite à sa requête ou lui ait donné une réponse non satisfaisante. La question de la participation aux frais d'intervention de la commission a également été réglée par ladite directive.

7.2 Section 2 Police

7.2.1 Gendarmerie

La Commune entretient une très bonne collaboration avec la Gendarmerie, notamment grâce au poste de police localisé à Oron-la-Ville. Les heures d'ouverture du poste sont désormais journalières y compris le samedi. L'équipe de Gendarmerie a été renforcée.

A l'écoute de la Municipalité mais aussi et surtout des citoyens, la Commune d'Oron se dit privilégiée des échanges avec la Gendarmerie cantonale.

Le poste mobile de la Gendarmerie est localisé mensuellement sur le territoire communal, principalement à Palézieux-Gare. Les agents se tiennent à disposition des citoyens. Ils entreprennent aussi des rondes en vélo. La gare de Palézieux reste un point sensible de la sécurité et les nombreuses interventions opérées dans ce quartier ont permis de tenir à distance les quelques dealers qui s'adonnaient à leur trafic.

7.2.2 Protectas

Le contrat avec la maison Protectas a été résilié. Des rondes supplémentaires, lors de manifestations scolaires, sont désormais demandées à la Gendarmerie.

7.2.3 Conseil régional de prévention et de sécurité (CRPS)

Anciennement sous l'égide de la Préfecture, le CRPS fonctionne désormais sur le plan communal afin d'être plus réactif quand les difficultés surgissent. Composé du Directeur des écoles, de la Gendarmerie et de deux représentants de la Municipalité, le CRPS se réunit tout d'abord pour échanger, puis pour trouver des solutions aux divers problèmes d'incivilités à l'école et hors champ scolaire. Ce mode de fonctionnement satisfait autant la Municipalité, la Gendarmerie et la Direction des écoles.

Il est à relever que les quelques auteurs de troubles sont connus aussi bien de la Gendarmerie que des écoles. Ce sont en général des mineurs fréquentant l'école ou alors des jeunes mineurs sortis récemment de l'école. Pour rester positif, la Municipalité relève que le 98 % des jeunes vont bien et que ce n'est qu'une petite minorité qui sème la zizanie.

7.2.4 Commission de police

Selon la législation, le traitement des oppositions aux ordonnances pénales doit être assumé par une Commission de police nommée par la Municipalité. Cette dernière est composée de :

- M. Philippe Modoux, Syndic
- M^{me} Danielle Richard-Martignier, Municipale
- M. Christian Bays, Municipal
- M. Olivier Burnat, Chef du Service administratif, assure quant à lui le secrétariat.

La commission a traité 13 affaires en 2018.

Il s'agissait de recours déposés suite à des contraventions ou ordonnances pénales pour infraction à la Loi sur la circulation routière (LCR) et au Règlement communal sur la gestion des déchets.

7.2.5 Oron-la-Ville - Collège - Nuisances sonores

La pose de panneaux interdisant l'accès à la cour d'école entre 22 h. et 7 h. a permis de calmer une situation qui devenait explosive. L'interdiction permet à la Gendarmerie d'intervenir avec une base légale. Il reste cependant quelques jeunes qui bravent l'interdiction mais cette situation est rare.

7.2.6 Oron-la-Ville - Collège - Patrouilleurs

Le service des patrouilleurs est fort apprécié tant à Oron-la-Ville, devant le collège qu'à Châtillens, près de la gare. Ils aident à traverser les enfants. Leur formation est assurée par la Gendarmerie vaudoise. Nous devons déplorer l'incivilité de certains automobilistes ; ces derniers sont dénoncés à la police.

7.2.7 Actes de vandalisme, vols et autres

L'année 2018 a été plus calme en matière de plaintes pénales que précédemment. Il a été recensé les événements suivants :

21.01.2018	Graffitis, tags, vandalisme	Collège	Oron-la-Ville
05.03.2018	Vandalisme, tentative de vol	Collège	Oron-la-Ville
Printemps - été 2018	Tapage nocturne (bruits)	Collège	Oron-la-Ville
10.08.2018	Horodateur endommagé (vandalisme)	Parking gare	Palézieux
18.09.2018	Vandalisme (carreaux brisés)	Centre sportif	Oron-la-Ville

7.2.8 Surveillance des parkings

Les parkings publics suivants sont contrôlés :

Oron-la-Ville : Aux Carroz, à la Place de Foire, au centre, à la Poya, à la Condémine, au centre sportif et vers les pavillons scolaires.

Châtillens : place de parc vers les Molok et au temple.

Palézieux : les parkings à Palézieux-Gare et les parkings au village (gare et administration).

Les dénonciations les plus fréquentes sont les suivantes : dépassement de la durée de stationnement autorisée, oubli du disque de stationnement, véhicule stationné hors case, fausse heure d'arrivée indiquée sur le disque de stationnement ou encore oubli d'enclencher le parcomètre, pour les parkings de Palézieux-Gare.

Par ailleurs, les véhicules sans plaque stationnés sur nos parkings sont systématiquement annoncés à la gendarmerie, pour contrôle.

7.2.9 Amendes et ordonnances pénales

En 2018, les ordonnances pénales suivantes ont été délivrées :

- 711 rapports de dénonciation (amendes d'ordre)
- 24 dénonciations pour infraction à une mise à ban
- 49 pour infraction au Règlement sur la gestion des déchets
- 26 pour infraction au Règlement de police.

En outre, la Bourse communale a envoyé 229 sommations.

7.2.10 Vidéosurveillance



A l'automne 2018, le Bureau de la préposée à la protection des données et à l'information s'est rendu sur les sites que la Municipalité souhaitait mettre sous surveillance. Les champs de vision ont été définis par le Canton et ce dossier est désormais entre les mains du Conseil communal qui devrait voter un complément au budget 2019 pour l'installation des caméras.

La Commune dispose actuellement d'un règlement sur la vidéosurveillance, d'une directive établie par la Municipalité et du câblage nécessaire au bon fonctionnement de ce système de surveillance.

A relever que les images ne pourront être visionnées qu'en cas de plainte déposée auprès de la Gendarmerie. Auront accès aux extraits, deux membres de la Municipalité et la Gendarmerie.

7.2.11 Police du commerce

7.2.11.1 Patentes

Sur préavis de la Municipalité, la Police cantonale du commerce délivre des autorisations pour les débits de boissons alcooliques à l'emporter ou des licences, comme par exemple, les autorisations d'exploiter pour un café-restaurant, une buvette ou un hôtel.

En 2018, la Police cantonale du commerce a recensé au niveau cantonal les « restaurants mobiles ». Ainsi, une licence de type food truck a été délivrée à Croq'Pizza. Par ailleurs, une nouvelle licence « débit de boissons alcooliques » a été délivrée au magasin Aux Délices gourmands à Oron-la-Ville. Divers détenteurs ont changé, comme, par exemple, au Restaurant de la Gare à Palézieux ainsi qu'au Snack La Tasse à Oron-la-Ville (repris par la chaîne de restauration Giga Tacos).

Régulièrement, la Police cantonale du commerce procède au contrôle de plusieurs établissements.

Le registre des licences, qui regroupe toutes les licences d'établissements et les autorisations simples du Canton de Vaud, est accessible via le site de la Police du commerce.

7.2.11.2 Autorisations communales

Au cours de l'exercice 2018, la Municipalité a délivré les autorisations suivantes :

Type d'autorisation	2018
Permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place (dont certains sont valables sur plusieurs jours)	55
Lotos	1
Tombolas	15
Autorisations de police diverses, hormis permis temporaire (par exemple vente et distribution de matériel sur la voie publique, stand d'information, course pédestre, fête foraine, etc.)	3
Appareils automatiques (boissons froides sans alcool, essence, cigarettes)	0
Exercice du commerce d'occasions	0
Procédés de réclame	2
Permis de fouille	17
Dépôt de bennes sur domaine public	1
Installation de chantier sur domaine public	1
Echafaudages sur domaine public	2
Autorisation d'abattage d'arbres figurant au plan de protection des arbres	6

7.2.11.3 Registre communal des commerçants

Le projet cantonal de registre communal et cantonal des entreprises étant toujours au point mort, la Municipalité travaille toujours avec la version du registre mise en place à l'interne.

7.2.12 Plan canicule

Le plan canicule a été reconduit comme chaque année avec la collaboration de la protection civile et un courrier a été adressé aux personnes à risque de 80 ans et plus qui ne sont pas suivies par le CMS.

Sur l'ensemble des 94 personnes contactées, 5 ont souhaité un contact en cas de déclenchement de l'alerte canicule avec remise des coordonnées d'une personne de contact. Le plan a été déclenché en 2018.

7.2.13 Association intercommunale SDIS Oron – Jorat

Au 1^{er} janvier 2018, 177 sapeurs-pompiers étaient incorporés dans le SDIS Oron-Jorat :

- 29 au DPS et 20 au DAP de Mézières
- 33 au DPS et 29 au DAP d'Oron-la-Ville
- 26 au DAP de Palézieux
- 40 au DAP de Vucherens

Grâce aux diverses formations suivies pendant l'année 2018, notre SDIS est opérationnel à 100 %. 8'790 heures de formation réparties de la manière suivante :

- 16 exercices DAP
- 17 cours de cadres
- 14 exercices DPS
- 27 exercices de protection respiratoire
- 8 exercices antichute
- 20 exercices échelle
- 52 services Piquets

Les interventions sont en légère baisse par rapport à 2017. Soit 92 interventions pour 1'444 heures.

Les DAP de Palézieux et Vucherens ont été dotés d'un nouveau véhicule d'intervention. Le DPS d'Oron-la-Ville a vu arriver un nouveau tonne-pompe.

En vue du passage à ProSDIS, l'ensemble des véhicules a été équipé de tablettes. Pour contrôler l'aptitude des sapeurs-pompiers à servir, l'ECA a doté notre SDIS de vélos qui permettent de tester les performances.

Pour l'instant notre SDIS assure des services de parcage lors de manifestations importantes. Grâce à des sapeurs-pompiers formés et disponibles, 750 heures-hommes ont été mises à disposition des sociétés organisatrices d'événements.

Le rapport d'activité 2018 du SDIS Oron-Jorat est consultable dans son entier sur le site www.sdis-oron-jorat.ch.

7.3 Section 3 Protection civile

7.3.1 Organisation régionale de protection civile (ORPC)

Qui va piano, va sano ! Telle est la devise de la PC

Le Conseil intercommunal composé de 17 membres s'est constitué au printemps 2018 sous la Présidence de M. Christophe Rebetez, Conseiller communal de la Commune d'Oron.

Il a nommé son Comité directeur. 3 représentants par région fusionnée et son Président, Monsieur Jean-Marc Chevallaz, Municipal de la Ville de Pully.

Le 6 décembre 2018, le Conseil intercommunal a adopté le budget 2019. Il a aussi nommé ses commissions.

Les tâches du Comité directeur ont été :

- Le choix de la commune boursière qui est la Commune d'Oron
- Le suivi du budget 2019 et les adaptations nécessaires votées par le Comité directeur
- L'élaboration du règlement du personnel
- L'aménagement des locaux à Forel (Lavaux) ainsi que la planification des déménagements
- L'équipement informatique de la nouvelle structure
- L'organigramme de la nouvelle structure, la préparation des cahiers des charges des futurs collaborateurs, la préparation de l'évaluation des compétences du futur ou de la future commandant(e).

Dès le 1^{er} mars 2019, l'ensemble des collaborateurs sera regroupé à Forel (Lavaux). Les comptes 2019 seront tenus séparés jusqu'au 30 juin 2019 et synchronisés au 1^{er} juillet 2019. Dès le 1^{er} juillet 2019, le nouveau commandant sera à la barre de la PC Lavaux-Oron. Il va sans dire que ce poste pourrait être attribué à une commandante.

8 Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

le Conseil communal d'Oron,

vu le préavis n° **10/2019** de la Municipalité du 10 avril 2019,
oui le rapport de la Commission de gestion,
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2018

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



Philippe Modoux



Le Secrétaire



Jean-Daniel Graz

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 10 avril 2019

Délégué de la Municipalité : M. Modoux, Syndic

